

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé, plus chaud
Min. : 40 — Max. : 60
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR
SAINT DENIS
Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

10¢

Victoire écrasante des conservateurs en N.-É.

HALIFAX. — Les élections législatives hier en Nouvelle-Ecosse ont consacré la victoire incontestée du parti conservateur de M. Robert Stanfield, qui a fait élire 39 de ses candidats sur un total de 43 sièges. Les libéraux perdent de la sorte 9 sièges et le Nouveau parti démocratique est privé du seul député qu'il comptait à l'Assemblée législative.

Le chef de l'opposition libérale lui-même, M. Earl Urquhart a été défait dans son comté. Il a refusé de s'entretenir avec les journalistes alors que les résultats signifiaient, pour son parti, une cinglante défaite.

A l'issue du scrutin d'hier, la répartition très simple des sièges à l'Assemblée législative se présentait de la sorte:

Conservateurs	1963	1960
Libéraux	39	27
Néo-démocrate	4	15
Totaux	43	43

Michael J. MacDonald, ancien mineur, qui était leader parlementaire et seul député du Nouveau parti démocratique dans la dernière Législature a été défait dans la circonscription de Cap-Breton-Centre par le candidat conservateur, M. Michael Laffin. Il était seul représentant de son parti dans la dernière Législature. M. Michael MacDonald représentait Cap-Breton-Centre depuis 1945.

La principale question de la campagne a porté sur le développement industriel. Les conservateurs ont fait état des réalisations de l'Industrial Estates Limited, compagnie d'Etat instituée par le gouvernement pour aider l'industrie. Cet organisme a participé au lancement ou à l'expansion de plus de 30 industries, dont la première usine d'assemblage d'automobiles des Maritimes.

Les libéraux ont rétorqué que les efforts de la société de la Couronne n'étaient pas suffisants et que l'aide gouvernementale n'avait profité qu'au "big business" dans des secteurs à l'ouest et au sud de Truro, précisant qu'une bonne partie de la province avait été négligée. Le gouvernement a nié, disant que l'industrie avait été installée aux endroits les mieux situés et exigés par l'industrie elle-même.

Les libéraux ont proclamé que c'est l'homme modeste et non les financiers qui ont besoin d'aide. Ils ont promis d'instituer une caisse de \$10,000,000 qui servirait de réserve permettant de consentir des prêts jusqu'à concurrence de \$25,000,000 pour aider la petite entreprise. Les conservateurs ont répondu en promettant de porter le capital de l'IEL à \$50,000,000. Il n'est actuellement que de \$18,000,000.

René Lévesque: "L'Hydro ne songe pas à réduire ses taux"

Par Gérard ALARIE
(Service français de la Presse canadienne)

MANICOUAGAN. — Le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque a déclaré hier au cours d'une conférence de presse qu'il a donné ses chantiers de construction du barrage de la Manicouagan que l'Hydro-Québec ne songe nullement à réduire ses taux d'électricité. "L'Hydro-Québec, a-t-il dit, cherchera seulement à conserver ses taux d'électricité concurrentiels à ceux de l'Ontario et New-York."

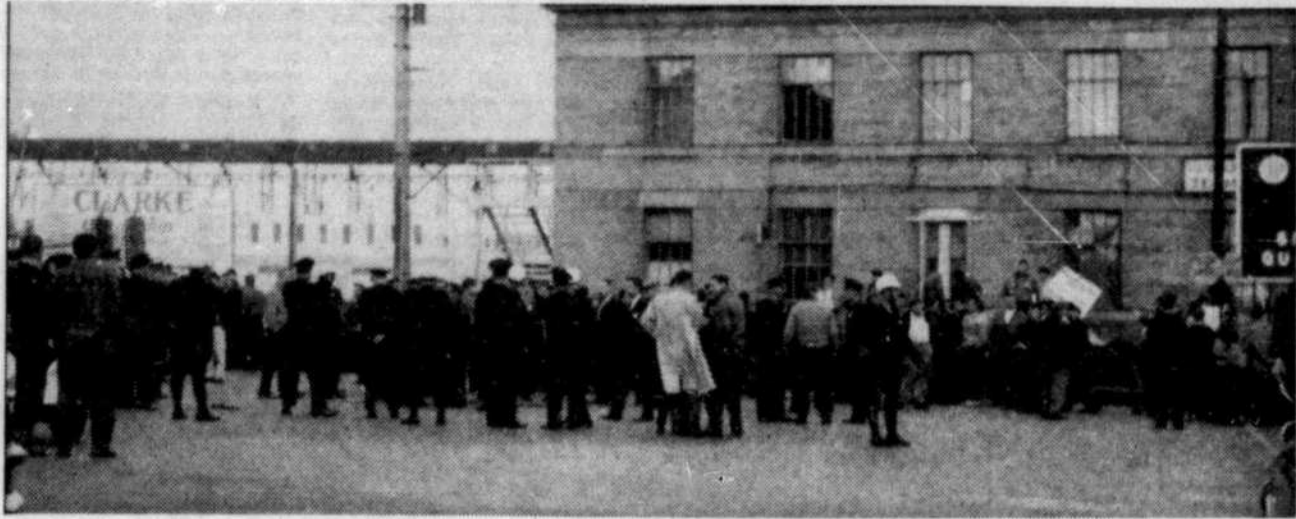
Le ministre a ajouté que ce n'est pas d'abord de l'électricité à bon marché qui attire les industries dans un territoire mais les possibilités de richesses de base.

M. Lévesque a déclaré qu'un réseau électrique logique partant de Québec ne doit pas aller de l'est à l'ouest, mais du nord au sud. Il faisait allusion à une suggestion faite et reprise quelque fois par M. John Diefenbaker de créer un réseau national d'électricité.

"Comme clients de nos ressources hydro-électriques, que trouverons-nous, a demandé M. Lévesque, au-delà de l'Ontario." Le ministre de qui relève l'orientation générale de l'Hydro-Québec, estime que les clients naturels des richesses hydro-électriques du Québec sont l'Ontario et les Etats-Unis.

M. Lévesque, qui s'adressait à un groupe d'une centaine de personnes qui avaient, durant la journée, inspecté les travaux de

Voir page 13: René Lévesque



Au quai Victoria, hier, quatre débardeurs ont été blessés au cours d'une échauffourée entre grévistes et policiers. (PHOTO LE DEVOIR)

La tension monte dans le port mais l'accord serait imminent

Par Evelyn GAGNON

Les débardeurs du port de Montréal sont convoqués pour ce matin, à huit heures, à une assemblée où l'exécutif du syndicat leur fera connaître les progrès accomplis dans ses négociations avec les armateurs. Il semble que la grève puisse prendre fin bientôt, les armateurs ayant donné leur accord de principe aux dernières propositions du syndicat touchant les salaires. Ces demandes prévoyaient une augmentation de dix cents l'heure pour cette année et de dix cents l'an prochain. Toutefois, les négociations butent encore sur les problèmes des allocations sociales et des conditions de travail.

La tension a monté hier, dans le port, où les grévistes, impatientes des lenteurs dans les négociations entre leur exécutif et les armateurs, ont décidé d'interdire l'entrée du port à tous les travailleurs, même non grévistes. Les débardeurs tentaient ainsi d'immobiliser les quelque 4,000 ouvriers du port — comme les chauffeurs de camions, les ouvriers des silos, les cheminots — non directement impliqués dans la grève et de provoquer une paralysie complète des activités portuaires.

Des incidents qui ont failli tourner à la violence se sont produits hier soir, vers six heures, au Quai Victoria, au moment où des non grévistes tentaient de quitter le port. Les grévistes qui faisaient le piquet à cet endroit ont demandé des renforts, de telle sorte qu'il y avait une centaine de piqueteurs à cet endroit. Les policiers municipaux avaient également grossi leurs rangs, et il y avait une demi-douzaine de policiers à cheval. Ces derniers ont foncé sur le piquet au plus fort des échanges de violence verbale entre grévistes et policiers, et trois grévistes ont été blessés. Vers sept heures, le calme était rétabli.

Les grévistes se promettaient bien de surveiller les entrées du port dès sept heures ce matin, pour faire respecter leur nouvelle consigne.

Voir page 13: La tension monte

Ottawa propose: mise en valeur des ressources énergétiques du pays selon le plan Diefenbaker

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — Le ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, a communiqué hier à la Chambre des communes les points dominants d'un programme national d'utilisation de nos ressources énergétiques ébauché sous l'ancien régime conservateur. Ce programme, a-t-il dit, s'inspirera du souci de:

Caouette a perdu la 1ère manche

OTTAWA. — Réal Caouette a perdu hier la lutte qu'il menait en vue d'obtenir que son groupe de 13 députés crédites aient la préséance en Chambre sur les 11 créditistes qui sont restés fidèles à M. Thompson. Le comité des privilèges de la Chambre a déclaré hier matin d'accorder la préséance au groupe de Monsieur Thompson.

Les caouettistes ont immédiatement fait savoir qu'ils ne s'estiment pas défaits pour autant, et qu'ils considèrent la décision du comité comme la première manche du combat.

Par un vote de 14 à 8, le comité a recommandé que la question des privilèges soit renvoyée au conseil juridique des Communes, Me Maurice Ollivier. Ce dernier fera ensuite connaître son

point de vue au président de la Chambre, M. Alan MacNaughton.

Si elle est acceptée, la recommandation du comité aura pour effet de faire asseoir les 17 députés néo-démocrates aux côtés des conservateurs, donc sur les banquettes qu'occupaient les créditistes avant que ne se produise la scission entre thompsonistes et caouettistes, à la fin d'août.

Responsabilité

"La responsabilité de cet échec revient à ceux qui se sont continuellement opposés à toute formule efficace et raisonnable de contrôle syndical." Il n'a nommé personne mais il était évident qu'il faisait allusion en particulier à M. Paul Hall, vice-président de la FATCOI et président du SIM d'Amérique du Nord, qui compte 75,000 membres.

Voir page 13: Grands Lacs

Macmillan est hospitalisé à la veille du congrès conservateur

LONDRES. — A la veille même de l'ouverture du congrès du parti conservateur britannique, le premier ministre Macmillan, souffrant d'une prostatite, a dû être hospitalisé et sera opéré demain jeudi. Si l'intervention chirurgicale se déroule normalement, l'homme d'Etat anglais pourrait reprendre ses fonctions au 10 Downing Street dans trois ou quatre semaines.

Le vice-premier ministre, M. R.A. Butler assurera l'intérim. M. Macmillan a été admis au King Edward The seventh Hospital.

Les observateurs politiques notaient hier soir que la ma-

ladie du premier ministre intervient à un moment particulièrement délicat pour le chef conservateur qui devait, samedi prochain à la clôture du congrès, prendre la parole et calmer les appréhensions d'une aile conservatrice qui s'interroge sérieusement sur le leadership de M. Macmillan.

Ce congrès est en effet le dernier avant les élections générales qui devraient normalement se tenir l'an prochain. D'autre part et depuis plus d'un an, le parti conservateur a enregistré une nette baisse de popularité et les différentes élections partielles ont confir-

- 1) Tirer le meilleur parti de la réduction du coût de production de l'énergie résultant des progrès de la technologie;
- 2) Stimuler l'expansion de l'économie en fournissant aux consommateurs, industriels et domestiques, de l'énergie électrique en abondance à des prix modérés;
- 3) Hériter la mise en valeur de nos ressources énergétiques en particulier de nos richesses hydrauliques, en autorisant, grâce à une politique plus souple, l'exportation stable vers les Etats-Unis de fortes quantités d'énergie;
- 4) Diminuer, par l'exportation de ce surcroît d'énergie, le déficit de notre commerce extérieur.

Tel programme, a dit M. Sharp, commande que le gouvernement fédéral prenne certaines mesures, "dans le respect des droits des provinces et en tenant compte de ses propres responsabilités dans ce domaine", afin 1) d'encourager la mise en valeur des grandes sources d'énergie et l'interconnexion des réseaux de distribution au Canada et 2) d'encourager l'exportation d'énergie de l'interconnexion de réseaux de distribution canadiens et américains.

Cette proposition est un retour, dans des termes plus élégants, au projet de réseau intégré (National Power Grid) de M. Diefenbaker qu'avait rejeté le premier ministre québécois, M. Jean Lesage, en objectant que les provinces, de qui relevait la production et la distribution de l'énergie, pouvaient s'entendre entre elles, sans l'ingérence du pouvoir central.

L'opposition a réagi différemment à l'exposé de M. Sharp.

M. Diefenbaker a rappelé, avec indignation, que son gouvernement avait été l'auteur

Malraux: "La France n'a de remords qu'à l'égard du Canada français"

Par Yves MARGRAFF

Le ministre français chargé des affaires culturelles, a moins que ce ne soit l'écrivain, André Malraux, estime que le Canada, d'ici 10 ou 20 ans, donnera à la culture communautaire française "une grande poésie" qui soit à l'échelle de l'immensité de ce qu'on ne compte plus, en France, comme quelques arpents de neige.

"Car le Canada français dispose d'une dimension qui manque à la France. Sa population a aussi un tempérament de pionnier qu'il n'est plus le fait des Européens. Avec Baudelaire, en France, ce fut la découverte d'une poésie où l'on ferme les fenêtres..."

— Quand vous parlez du Canada, monsieur le ministre, entendez-vous un pays composé de deux nations ou bien pensez-vous au Canada français?

— Je parle évidemment du Canada "tout court". Je voudrais pourtant ajouter que la France n'a de regrets qu'à l'égard du Canada français.

Si le ministre a hésité, c'est qu'il était nerveux, pressé de questions par une foule de journalistes qui n'auraient pas compris que le protocole empêchait André Malraux de parler à la presse québécoise avant que d'aller présenter ses vœux à l'Assemblée fédérale, à Ottawa.

C'est du reste une conférence de presse impromptue que le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles dans le gouvernement Pompidou a accordée lundi soir dans un salon de l'aéroport de Montréal-International. Rien du genre n'avait été prévu, et pour cause, le ministre devant reprendre l'avion pour Ottawa quelques

minutes après être descendu du jet qui l'avait amené de Paris en six heures. Le représentant personnel du président de Gaulle a toutefois accepté de rencontrer les journalistes qui s'étaient rendus nombreux à l'aéroport.

Fort naturellement, il s'assit parmi eux sous un lustre dont les gens de goût se réjouiraient qu'il n'ait pu remarquer, et entama, sans autre cérémonie, ce qu'il appela lui-même "le dialogue".

"Je ne suis pas là pour vous faire des promesses. Je ne vous dirai pas ce que la France se propose de faire pour vous, mais bien plutôt ce que la France attend de vous." De vous qui appartenez, comme nous, à la communauté française qui ne connaît pas de frontières.

Dans cette communauté, la France peut certes jouer un rôle de leader, "mais c'est toujours difficile de réaliser de grandes choses".

La conversation roula vite sur d'autres sujets et il fut impossible d'obtenir du ministre français qu'il précise la façon dont la France entend jouer ce rôle de chef de file et quelles sont les difficultés qui jonchent une telle route.

Si l'on prend connaissance, cependant, d'une phrase du même Malraux, qui s'étend en lettres dorées sur un mur du palais du Commerce où s'ouvrira vendredi l'Exposition française de Montréal, on peut conclure que ce n'est point timidement que la France actuelle entend se faire le champion d'une ligne de pensée dans le monde.

"Nous voulons rendre à la France un symbole qui appartienne au monde lorsqu'il s'agit de celui de l'audace et celui de la liberté."

Que cette déclaration de principe surmonte des stands où s'étalent les manifestations multiples du génie de la France nouvelle, c'est peut-être un symbole, sûrement un signe: celui de l'audace qu'il faut au Québec pour faire de leur pays une nation à l'échelle du monde moderne. La France entend y aider le Québec, serait-ce pour atténuer les "remords" dont parle Malraux.

De Gaulle pourrait se rendre aux Etats-Unis le printemps prochain

PARIS. — Les milieux proches de l'Elysée ont confirmé hier que les entretiens que vient d'avoir M. Couve de Murville, ministre français des affaires étrangères, à Washington, avec son collègue américain ont porté en partie sur l'éventualité d'une visite du président de Gaulle aux Etats-Unis. Selon ces mêmes sources, le président français devrait rencontrer le président Kennedy au cours du printemps prochain. Une date plus tardive risquerait en effet d'a-

tre trop proche de la campagne présidentielle américaine. Quant au général de Gaulle, il aimerait que la date soit fixée le plus rapidement possible, car le chef de l'Etat profiterait de son déplacement en Amérique pour se rendre dans plusieurs Etats d'Amérique latine, et sans doute aussi à Cuba, comme le soutiennent plusieurs journaux français.

En se rendant aux Etats-Unis, le président français rendrait ainsi sa visite au président Kennedy reçu en France

en mai 1961, à la veille de la rencontre de Vienne, entre les deux K, rencontre qui fut le prélude lointain de la détente actuelle.

Le chef de la Maison Blanche recevrait le général de Gaulle à Camp David, où fut reçu M. Khrouchtchev.

Dans les milieux autorisés français on précise que les entretiens Couve de Murville-Dean Rusk ont permis de clarifier certains aspects de la

Voir page 13: De Gaulle

me le regain du parti travailliste dont le récent congrès a montré la vitalité des membres et la force du nouveau chef, Harold Wilson. L'affaire Profumo a accentué, cet été, le malaise au sein des conservateurs.

Avant la nouvelle de la maladie du premier ministre, diverses rumeurs faisaient état de intentions de M. Macmillan de remettre sa démission. Auquel cas, il serait remplacé à la tête du parti par Lord Home ou par Lord Hailsham. Le congrès conservateur s'ouvre aujourd'hui à Blackpool, dans le nord-ouest de l'Angleterre.

Certains commentateurs dans des discussions où ils ne manquent pas de faire des personnalités, disent que M. Macmillan aimerait voir lord Home lui succéder. Ce dernier a l'appui des tories traditionnalistes, mais on dit qu'il est trop frêle d'aspect pour devenir un bon chef. Il a 60 ans.

Lord Hailsham, ministre de la science, est bien différent. Avec les élections qui doivent avoir lieu en dedans d'un an, il se peut que le parti se tourne en bloc pour lord Hailsham. Très patriote, on dit cependant qu'il est trop impulsif. Il a 56 ans.

Butler, vice-premier ministre depuis 1960, a de forts appuis au cabinet. Il a 60 ans; mais il se peut que le parti préfère un homme jeune.

On dit aussi que les députés conservateurs favorisent M. Reginald Maudling, chancelier de l'Echiquier âgé de 46 ans. Il a le même âge que le chef du Labour, M. Harold Wilson. La récente reprise économique en Angleterre a encore augmenté ses chances.

Voir page 13: Ottawa

A L'ISSUE DE SON ENQUETE PRELIMINAIRE, QUI A DURE TROIS HEURES

M. Gérald Martineau est cité à son procès

Par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — M. Gérald Martineau devra subir son procès sous l'accusation d'avoir fraudé le gouvernement d'une somme de \$35,800. Ainsi en a décidé hier le juge Gérard Simard après avoir présidé durant trois heures l'enquête préliminaire portant sur 11 des 27 chefs d'accusation qui pèsent contre le conseiller législatif.

L'accusé a choisi un procès expéditif devant un juge seul. La couronne et la défense se sont entendues pour fixer "pro forma" le procès au 5 novembre prochain.

L'un des quatre procureurs de M. Martineau, Me Joseph Cohen s'est dit heureux que

difficile de réunir un jury impartial ou du moins sans préjugé dans cette affaire.

M. Martineau s'est présenté en cour entouré de quatre avocats: Me Joseph Cohen, célèbre criminaliste montréalais; son collègue, Me Frederic Kaufman; Me Denys Dionne et Me Claude Rioux.

Me Jean Bienvenue et Me Yvan Migneault représentaient la couronne. Neuf témoins se sont succédés dans la boîte.

Le premier, M. Jacques Prémont, greffier adjoint du Conseil exécutif de la province, est venu déposer des documents prouvant la nomination de M. Martineau en 1946, remplaçant M. Thomas Chapais, décédé.

Le deuxième, M. Marcel Deslauriers, gérant général et vice-président de la compagnie de peintures Sico, a expliqué que c'était M. Martineau lui-même qui lui remettait les commandes du gouvernement et les listes de bénéficiaires de commissions.

Lors de la première commande de 600 gallons à \$6.00, le conseiller législatif avait dit à M. Deslauriers:

"On va vous essayer pour 600 gallons de peinture. Si vous faites cela comme il faut, à l'avenir vous en aurez d'autres; mais il faudra payer des commissions à nos amis de \$1.50 le gallon comme font les autres".

Tous les ans, en décembre, le gérant général de Sico recevait des mains de M. Martineau des commandes pour 20,000 à 30,000 gallons et une liste de bénéficiaires.

Quand Me Migneault lui a demandé pourquoi il payait une commission de \$1.50 le gallon, M. Deslauriers a répondu: "C'était pour avoir d'autres commandes. Nous étions obligés de payer ces commissions".

Les chèques faits au nom des bénéficiaires étaient remis au bureau de M. Martineau, à lui-même ou à une "personne de confiance".

Quand la liste n'était pas complète, le conseiller législatif ou sa secrétaire fournissait d'autres noms par téléphone.

M. Deslauriers a juré qu'aucun des 11 bénéficiaires dont

Voir page 13: Martineau



point de vue au président de la Chambre, M. Alan MacNaughton.

Si elle est acceptée, la recommandation du comité aura pour effet de faire asseoir les 17 députés néo-démocrates aux côtés des conservateurs, donc sur les banquettes qu'occupaient les créditistes avant que ne se produise la scission entre thompsonistes et caouettistes, à la fin d'août.

Fort naturellement, il s'assit parmi eux sous un lustre dont les gens de goût se réjouiraient qu'il n'ait pu remarquer, et entama, sans autre cérémonie, ce qu'il appela lui-même "le dialogue".

"Je ne suis pas là pour vous faire des promesses. Je ne vous dirai pas ce que la France se propose de faire pour vous, mais bien plutôt ce que la France attend de vous." De vous qui appartenez, comme nous, à la communauté française qui ne connaît pas de frontières.

Dans cette communauté, la France peut certes jouer un rôle de leader, "mais c'est toujours difficile de réaliser de grandes choses".

La conversation roula vite sur d'autres sujets et il fut impossible d'obtenir du ministre français qu'il précise la façon dont la France entend jouer ce rôle de chef de file et quelles sont les difficultés qui jonchent une telle route.

Si l'on prend connaissance, cependant, d'une phrase du même Malraux, qui s'étend en lettres dorées sur un mur du palais du Commerce où s'ouvrira vendredi l'Exposition française de Montréal, on peut conclure que ce n'est point timidement que la France actuelle entend se faire le champion d'une ligne de pensée dans le monde.

"Nous voulons rendre à la France un symbole qui appartienne au monde lorsqu'il s'agit de celui de l'audace et celui de la liberté."

Que cette déclaration de principe surmonte des stands où s'étalent les manifestations multiples du génie de la France nouvelle, c'est peut-être un symbole, sûrement un signe: celui de l'audace qu'il faut au Québec pour faire de leur pays une nation à l'échelle du monde moderne. La France entend y aider le Québec, serait-ce pour atténuer les "remords" dont parle Malraux.

Deux industriels, un Canadien et un Britannique, posent la question à la Ch. de commerce : Le Marché commun, un obstacle au libre commerce international ?

QUEBEC. — Le Marché commun d'Europe serait-il en passe de devenir un bloc régional égoïste plutôt qu'une avenue débouchant sur un commerce international libéral ? C'est l'hypothèse qui a été soulevée hier devant les hommes d'affaires du Canada.

Un industriel canadien et un industriel britannique ont déclaré devant le congrès annuel de la Chambre de commerce du Canada que certaines politiques récentes adoptées par le Marché commun ont soulevé de fortes déceptions.

M. Carl A. Pollock de Kitchener, en Ontario, président de l'Association des manufacturiers canadiens, a déclaré que les barrières douanières internes du MCE se multiplient tout aussi rapidement que les barrières extérieures.

De son côté et durant le même colloque sur le commerce international, sir Nutcombe Hume, président de "The Charterhouse Investment Trust Limited" d'Angleterre a admis que le caractère idéaliste passé du Marché commun d'Europe est affaibli et qu'on envisage "avec scepticisme l'avenir commercial des six pays du Marché".

Les quelque 800 délégués venus de toutes les parties du Canada ont appris qu'il y a lieu pour les pays occidentaux de rechercher des liens commerciaux avec les pays communistes. Une recherche inspirée par la récente transaction de \$500,000,000 de blé et de farine intervenue entre le Canada et la Russie.

Les congressistes ont appris que les pays industrialisés devront abaisser leurs barrières douanières devant les produits manufacturés, dans les pays sous-développés.

Et ces concessions devront être consenties sans en attendre des parties favorisées; ces concessions représentent une obligation morale envers l'humanité.

M. Pollock, dans son exposé, a prévenu les délégués qu'il "est à redouter grandement que le Marché commun ne hausse ses barrières tarifaires devant le reste du monde"; ce faisant, d'autres blocs commerciaux naîtront qui "seront tout aussi intéressés à opposer leurs propres barrières douanières" à celles du Marché commun.

Le conférencier a salué le principe de liberté commerciale qui règne au Canada tout en affirmant que son "application dans le contexte actuel n'aide en rien l'économie canadienne". Il a affirmé avec vigueur qu'il faut que le Canada augmen-

te ses exportations annuelles aux Etats-Unis de \$500,000,000. A son dire, c'est le seul remède possible aux déficits répétés de la balance des paiements du pays.

M. Edwin P. Neilan, président de la Chambre de commerce américaine a reconnu qu'un nombre grandissant de citoyens des Etats-Unis croient le moment venu de vendre des aliments à la Chine communiste et d'établir des liens commerciaux en produits non stratégiques avec d'autres pays du bloc communiste. "Un commerce à double sens cimente souvent des relations de paix, les hommes d'affaires le savent", a dit le conférencier à l'heure du lunch. Il a ajouté que nombre d'Américains ont admiré l'attitude du Canada qui a conduit à l'accord récent sur le blé et la farine de notre pays avec la Russie.

Réaliste, Sir Nutcombe a demandé aux délégués si les pays de l'Ouest peuvent maintenir indéfiniment des restrictions artificielles sur le commerce pour des questions idéologiques.



Howard Mitchell est élu président de la Ch. de commerce du Canada

QUEBEC. — M. Howard T. Mitchell, de Vancouver, a été élu hier président de la Chambre de commerce du Canada. Il succède à M. Victor Oland, d'Halifax.

Président fondateur de Mitchell Press Limited, une maison se spécialisant dans l'édition de périodiques et de livres traitant surtout de questions commerciales ou industrielles, M. Mitchell qui est âgé de 61 ans, était jusqu'ici premier vice-président de cet organisme national. Il sera remplacé à

la première vice-présidence par M. A. J. Little, comptable de Toronto.

Le major-général R. H. Keefler, de Montréal, président de Northern Electric Company, a été élu second vice-président.

Originaire de Ship Harbour, N.-E., M. Mitchell qui devient le 34e président de la Chambre de commerce du Canada, a fait ses études à Vancouver où il a également fait du journalisme avant de fonder sa propre maison d'édition en 1928.

A l'étude, les derniers progrès de la radiologie

Le 84e congrès annuel de l'American Roentgen Ray Society a débuté hier à l'hôtel Reine-Elizabeth et durera jusqu'au 11 octobre. Il s'agit de l'un des plus importants congrès médicaux de l'année. Cette société scientifique groupe plus de 700 médecins et savants qui font usage des rayons X, du radium et des isotopes radioactifs dans le diagnostic et le traitement de la maladie.

ARRS tenait son premier congrès, en 1900, seulement quatre ans après la découverte des rayons X par Roentgen, le physicien allemand, dont la société porte le nom.



M. Jean-Charles Roy a annoncé qu'il sera candidat à l'échevinage, dans le quartier no 5 de Longueuil, aux élections municipales qui auront lieu le dimanche 3 novembre. M. Roy est un employé de l'imprimerie populaire.

Il y aura plus de 1,500 délégués au congrès des radiologues d'Amérique du Nord; 50 communications scientifiques y seront prononcées; de même, on y dispensera une série de 60 cours. Une exposition de caractère scientifique et technique suscitera également beaucoup d'intérêt.

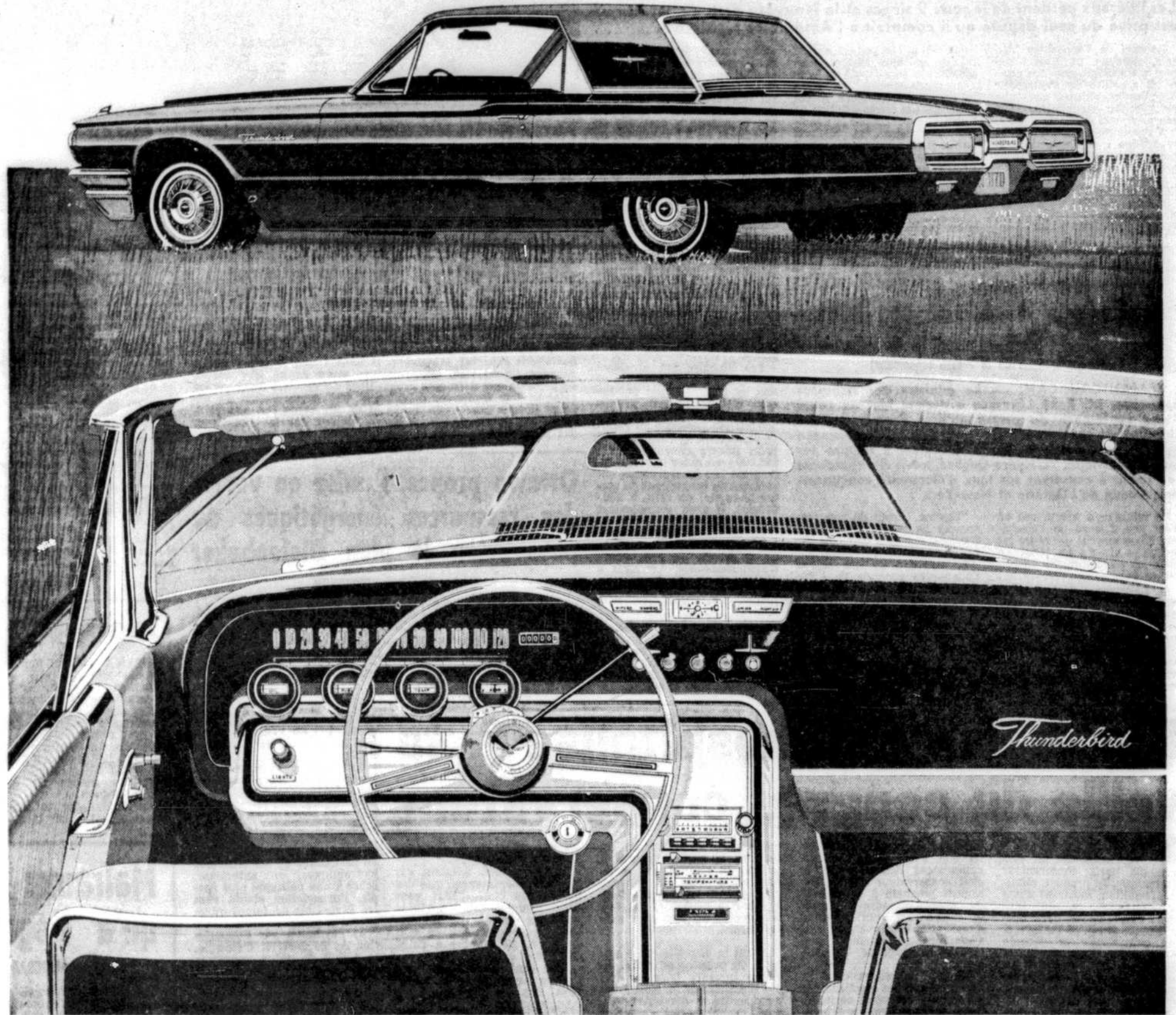
La médaille Caldwell que décerne ARRS est à juste titre considérée comme un honneur très envié dans le monde scientifique; le Dr Robert McWhirter, professeur de radiothérapie à l'université d'Edimbourg, Ecosse, en est cette année le récipiendaire. Elle lui sera remise au cours du congrès. Feu le Dr Caldwell, de New-York a été un pionnier de la radiologie.

Les progrès du diagnostic au moyen des rayons X, le traitement radiologique du cancer, le diagnostic des maladies du cœur et du système vasculaire sont les thèmes principaux que les auteurs de communications aborderont.

Le cancer du sein constitue l'une des principales préoccupations des radiologues et des oncologues; plusieurs communications auront trait aux aspects de son diagnostic radiologique et aux techniques les plus nouvelles de traitement. L'énergie de radiation à doses massives dans le traitement du cancer, le diagnostic radiologique des maladies de la gorge et du poumon, le diagnostic des ulcères font l'objet d'études.

Le Dr Paul-Emile Côté, de Québec, président de la division du Québec de l'Association médicale du Canada a souhaité la bienvenue aux congressistes.

Des cours porteront surtout sur la technique radiologique; ils feront mieux connaître les derniers progrès de l'équipement radiologique qui favorise la radiographie des tissus mous de l'organisme.



HABITACLE ET TABLEAU DE BORD DE LA THUNDERBIRD 1964

Voici la Thunderbird 1964 - version de 10^e anniversaire

La Thunderbird 1964 est entièrement nouvelle.

Sa silhouette est d'une élégance renouvelée... que l'on retrouve dans son somptueux intérieur. La Thunderbird vous comble de perfectionnements qui ajoutent à ses raffinements de luxe. Ses nouveaux sièges avant, de type baquet et en forme de coquille, sont particulièrement accueillants. Ses sièges arrière forment causeuse pour vous assurer un confort suprême. Tous les instruments sont commodément

situés et éclairés par une lumière diffuse faisant ressortir nettement le tableau de bord. Même les chiffres du compteur de vitesse sont individuellement éclairés.

Cette superbe voiture offre un système unique de ventilation... le Silent-Flo. Il fait pénétrer de l'air frais partout dans la voiture, même lorsque les fenêtres sont fermées. Une autre exclusivité Thunderbird.

Une foule d'autres détails contribuent à votre agrément: clignotants de

direction placés sur la pointe des ailes avant... volant Swing-Away standard à moyeu rembourré... voyant qui vous fait penser d'attacher votre ceinture de sécurité escamotable... siège de passager inclinable (facultatif).

Lorsque vous prendrez le volant de la Thunderbird, vous constaterez comme son roulement est doux et silencieux, comme son V8 de 300 CV est puissant et docile.

Vous remarquerez que les courbes et les inégalités de la route semblent

disparaître comme par enchantement.

Cette trop brève description de la nouvelle Thunderbird vous aura donné une idée du surcroît d'agrément que vous réserve la Thunderbird. Il vous suffira maintenant de venir chez le Vendeur Ford découvrir le monde nouveau de luxe et de confort que vous offre la Thunderbird 1964.



SANS EGALE DANS LE MONDE ENTIER

Vichy Supreme
Une Limonade Gazeuse PURGATIVE

Eau minérale gazeuse aromatisée au citron! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade. Exigez-la de votre pharmacien.

Agent général pour le Canada: J. Alfred Oulmes, Montréal.

L'ENDROIT où DINER EST un ART

Au Lutin
DINERS COMPLETS MAINTENANT 375 ET PLUS PAS DE PAIN DE COUVERT

TOURS DE CHANTS CHAQUE SOIR

- Carmen Gagnon, soprano
- Ghislaine Beaudet, soprano
- Yvon Coutu, ténor
- Jacques Pratte, basse
- David Seakin, spécialiste
- Jean Elie, pianiste de concert

DINER D'AFFAIRES repas complet à partir de \$1.50

ANNIVERSAIRES BANQUETS EVENEMENTS SOCIAUX

VOTRE ENDROIT FAVORI POUR L'OPERA

Rés. CR. 1-1188 — St-Hubert et St-Gregoire
MAISON DU PETIT COCHON VIVANT

L'exclusive ventilation Silent-Flo, dans les hardtop et Landau, amène de l'air frais dans toute la voiture.

Les sièges avant ultra-modernes laissent plus de place aux pieds.

On voit ici l'habitacle du conducteur, les sièges arrière formant causeuse, le dessus rembourré du coffre.

Des lampes (facultatives) s'allument lorsqu'une porte est entrouverte ou que l'essence baisse.

CHARTRAND AUTOMOBILE Inc. 4701, boul. Lévesque St-Vincent-de-Paul—ND 1-787	JARRY & FRÈRE CO. Ltee 7875, boul. St-Laurent CR 4-8331	LATIMER MOTORS LIMITED 1853, ouest, rue Ste-Catherine WE 7-9311	GARAGE FORTIER Limitée 5021 est, rue Notre-Dame CL 9-3731	HY-ROAD FORD MOTORS Ltd. 6903 ouest, rue Jean-Talon RE 1-9271
MAURICE VAILLANCOURT Ltee 2032, boul. LaSalle Cité de Chambray MU 1-1296	LIBERSAN AUTOMOBILE Ltee 10000 ouest, boul. Gouin Roxboro—MU 4-2300	CHRISTIN AUTOMOBILE Inc. 11243 est, boul. Gouin Rivière-des-Prairies MO 5-3861	GARAGE LATREILLE AUTOMOBILE Ltee 4184, rue St-André LA 2-3105	KEATING FORD SALES Limited 4425, ave Bannantyne Verdun—PO 9-6831
COOPER'S GARAGE Limited Ste-Anne-de-Bellevue OX 7-2070	BOUCHARD GARAGE Ltee 340 10ème Ave. Lachine—837-5821	BRÉARD AUTOMOBILE Inc. 864 ouest, rue St-Laurent, Longueuil—OR 4-6288		

La France assure, au coût de \$350 millions par an, une coopération exemplaire à 15 Etats africains

Par Jean-Marc LÉGER

Parmi les dizaines de vastes stands qui composent l'Exposition française de Montréal au Palais du commerce (1), il en est un où les visiteurs seraient peut-être tentés de passer rapidement, ou distraitemment mais où ils doivent au contraire s'arrêter longuement, enregistrer, méditer.

On n'y propose pas, comme ailleurs, des machines impressionnantes et de l'automatisation; on y propose, dans un cadre attrayant, une autre manifestation l'une des plus importantes et peut-être, ici, des moins connues du génie humaniste de la France: quelque chose qui s'appelle la coopération. Ce stand est tout à la fois un témoignage, un bilan et une promesse: il résume fort bien d'ailleurs, l'action menée par la France sur les plans les plus divers au bénéfice des jeunes Etats d'Afrique noire et de Madagascar.

C'est le stand du Ministère de la coopération, c'est le stand de l'assistance économique, culturelle et technique de la France à quinze Etats hier placés sous la tutelle de Paris, aujourd'hui souverains dans le monde moderne, le développement et l'équipement naturellement un très large concours des pays plus avancés. En raison du nombre de ces pays, de la similitude de leurs besoins fondamentaux, de l'importance de ses relations avec eux, la France a jugé nécessaire de créer un ministère spécialement chargé de tous les éléments de cette coopération.

UN EFFORT PEU COMMUN

Pour beaucoup de Canadiens et en général d'Américains du nord, l'assistance à l'étranger, l'aide aux pays en voie de développement sont des notions liées principalement aux Etats-Unis et, dans une moindre mesure, au Canada. On sait bien aussi que le Canada joue un rôle important, dans ce domaine et on suppose que d'autres pays font de même.

Mais qui sait chez nous que la France est, de loin, le pays qui consacre le plus grand effort à l'aide aux pays en voie de développement, celui qui affecte la plus grande part de son revenu national? Cet effort se traduit globalement dans une somme de \$1,500,000,000 par année. En chiffres absolus, la France vient au deuxième rang, derrière les Etats-Unis pour ce qui est de l'aide à l'étranger; elle est de loin en tête si on apprécie cet effort par rapport au revenu national. L'assistance à l'étranger représente en France plus de 2 pour cent du revenu national; elle n'atteint pas 1 pour cent aux Etats-Unis. (Pour le Canada, c'est moins de 2 de 1 pour cent).

C'est le visage de cette contribution que présente le stand du ministère de la coopération, du moins la partie de cette assistance qui intéresse directement les pays d'Afrique noire et de Madagascar.

QUINZE ETATS BENEFICIAIRES

Les crédits accordés à l'Algérie et à l'Afrique du Nord en général, ainsi qu'à l'Indochine ex-française et à d'autres pays ne sont pas gérés par le Ministère de la coopération. Ce dernier est essentiellement l'expression d'un communisme franc-africain qui a résisté aux mutations juridiques successives de la Communauté.

A la quinzième d'Etats auxquels elle a reconnu sereinement le droit à l'indépendance complète (et avec lesquels elle entretient des rapports amicaux et parfois chaleureux), la France a voulu maintenir un concours aussi désire qu'indispensable. Il n'y a pas eu sur ce plan de solution de continuité: le Fonds d'investissement pour le développement économique et social, les services administratifs et techniques du Ministère de la coopération ont pris en son sursis la suite de ceux de l'ancien Ministère de la France d'outre-mer.

LE SENS DE LA COOPERATION

Mais l'oeuvre se poursuit, est-il besoin de le dire, dans une perspective entièrement nouvelle. C'est à des Etats souverains que la France propose son assistance, à des Etats qui pourraient le refuser, à des Etats qui en discutent les formes et les modalités et qui en font le choix. La nature et le contenu de la coopération sont ainsi déterminés en fonction des besoins particuliers à chacun des nouveaux Etats et à partir du plan de développement économique-social, éducatif et culturel défini par le plupart d'entre eux.

Pourquoi "coopération", de préférence à "aide" ou "assistance"? Sans doute pour des motifs d'ordre psychologique d'abord: par une délicatesse qui l'honore, la France a voulu écarter une formule qui aurait irrité ou simplement gêné les peuples des jeunes Etats. Mais il ne s'agit pas que de psychologie et de terminologie.

A long terme, en effet, la coopération doit devenir réalité: elle l'est déjà dans la mesure où l'Afrique fournit son apport à la communauté culturelle française, où les nationaux français établis dans les Etats francophones d'Afrique et de Madagascar bénéficient d'un statut privilégié. Demain, une Afrique en plein essor économique et culturel sera pour la France et, par-delà, pour la Communauté européenne entière un partenaire actif et précieux.

Il convient de souligner d'ailleurs que cette coopération est clairement définie à partir de nombreuses conventions signées entre la France et chacun des quinze Etats (coopération dans les domaines culturel, économique et technique); Mauritanie, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Togo, Haute-Volta, Dahomey, Niger, Guinée, Cameroun, Gabon, République Centrafricaine, Tchad, Congo-Brazzaville et République Malgache.

LES FORMES DE LA COOPERATION

Le quart des crédits d'assistance à l'étranger, soit plus de \$350 millions, est consacré chaque année aux nouvelles républiques africaines. Très concrètement, comment se traduit la coopération?

Dans le domaine technique, par la mise à la disposition des quinze Etats précités de plus de 5,000 conseillers et experts français ressortissant à toutes les catégories de l'activité d'un pays moderne et chargés aussi de préparer la relève africaine. Dans le domaine culturel, 7,000 enseignants français (secondaire, technique et universitaire) collaborent avec environ 35,000 instituteurs et professeurs africains et malgaches pour assurer la formation en français de plus de 2,500,000 élèves. D'autre part, de 8 à 10,000 étudiants et stagiaires africains et malgaches, selon les années, viennent en France pour des séjours variant entre six mois et quatre ou cinq ans: les trois quarts d'entre eux sont boursiers.

Dans le domaine économique, le Fonds d'aide et de coopération assure le financement de l'assistance française et met à la disposition des Etats africains et malgaches les capitaux nécessaires au développement de leur production et à l'amélioration de leur infrastructure. Ajoutons que les Etats en cause peuvent au besoin recourir à la Caisse centrale de coopération économique pour en obtenir à des conditions fort avantageuses des prêts à long terme.

Il faudrait aussi mentionner au moins le concours apporté par la France à l'essor de la radiodiffusion et au démarrage de la télévision dans les quinze Etats: à ce seul poste près de \$70 millions sont affectés chaque année. Un organisme spécial (OCORA, Office de coopération radiophonique) a été constitué pour assurer en France la formation des rédacteurs et techniciens des stations africaines et pour contribuer à l'organisation ou à l'amélioration de stations dont certaines sont déjà de premier ordre.

Signalons encore le concours apporté par la France dans le domaine de l'enseignement supérieur où elle assume pratiquement tous les frais: traitements des enseignants, bâtiments, équipement, etc. Les universités de Dakar, de Yaoundé et de Tananarive, les Centres d'enseignement supérieur de Brazzaville, d'Abidjan, sont déjà plus qu'une promesse (Dakar est une université de calibre international), une réalité agissante.

C'est tout cela et bien d'autres choses encore que pourront découvrir, ou mieux connaître, les visiteurs qui, se rendant à l'Exposition française, sauront s'arrêter un long moment au stand de la coopération. Des panneaux photographiques, des maquettes animées, des dioramas, des tableaux, etc. leurs permettront de mesurer le sens et l'ampleur d'une entreprise de coopération et de fraternité humaine dont, sans doute, on trouverait difficilement l'équivalent ailleurs dans le monde.

(1) L'Exposition française sera ouverte à partir du 11 octobre en soirée.

Le sénateur Pouliot critique la Commission du bilinguisme

Ottawa — Selon le sénateur Jean-François Pouliot, les problèmes affrontés par le Canada dans le domaine du bilinguisme et du biculturalisme auraient dû être étudiés par le Sénat plutôt que par une Commission royale.

Le sénateur libéral a déclaré devant la Chambre haute: "Nous aurions fait un meilleur travail que n'importe quel groupe d'universitaires."

La Commission royale d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme est présidée par MM. André Laurendeau et Davidson Dunton.



Gérin-Lajoie: le Québec n'a pas un système scolaire, mais une multiplicité d'autorités

Par Jules LeBLANC

"En fait, nous n'avons pas de système d'éducation (au Québec), nous avons seulement une multiplicité d'autorités, d'institutions, de programmes, de cours, qui mènent dans toutes les directions comme autant de rues à sens unique qui ne se complètent ou ne se supplémentent que rarement l'une l'autre." Voilà ce qu'a affirmé hier M. Paul Gérin-Lajoie devant les membres du Rotary Club de Montréal.

Parlant en anglais, le ministre de la jeunesse a déclaré que le système scolaire québécois est, depuis quelques années, dans un "état qui frise la stagnation, en raison de l'incapacité de la multitude des autorités — (distincte l'une de l'autre, s'ignorant l'une l'autre, indépendante l'une de l'autre, l'une proclamant ses propres prérogatives et ignorant la prérogative de l'autre) — l'incapacité d'une autorité aussi éparpillée de fournir une direction claire et de donner naissance à un mouvement dynamique" depuis la base jusqu'au sommet du système.

Notant que "la situation est tellement confuse qu'il serait impossible d'en donner une image exacte", Gérin-Lajoie a ajouté: "Le gaspillage d'énergie, de talent et d'argent dans une telle aventure est simplement fantastique. Aucune autre nation dans le monde n'oserait placer un tiers de son budget

annuel et 8.5 p.c. de son revenu personnel dans une aventure aussi hasardeuse."

Pour corriger la situation présente, la Commission Parent suggère un "remède très simple et très évident" qui consiste les deux points fondamentaux du bill 60, à savoir: (1) "une autorité unique pour l'éducation", et (2) "une démocratie pour les citoyens de cette province".

UNE QUESTION VITALE

A propos du deuxième point, le ministre a affirmé que la démocratie est un système politique qui contient "beaucoup plus de ressources que n'importe quel autre", lorsqu'il s'agit de trouver des solutions à des problèmes qui concernent l'intérêt public.

"L'éducation est une question tellement importante et vitale qu'elle doit être soumise au contrôle de l'électorat", a signalé le ministre.

En s'adressant ainsi aux membres du Rotary Club, réunis à l'hôtel Reine Elisabeth, le ministre responsable de l'éducation prononçait la première d'une série de causeries qu'il donnera dans la métropole au cours des sept prochains jours. Il terminera ainsi la campagne d'information qu'il a entreprise au début d'août afin de faire connaître le bill 60, qui vise à établir un ministère de l'éducation au Québec.

A la suite de cette tournée à travers la province, M. Gérin-Lajoie s'est dit convaincu que l'immense majorité de la population appuie pleinement la création, attendue depuis longtemps, d'un ministère de l'éducation.

Il a déclaré que "dans un proche avenir, le gouvernement du Québec aura à sa disposition l'appareil administratif dont nous avons besoin pour moderniser notre système d'éducation".

Il a ajouté, cependant que "l'opération majeure" de cette modernisation sera amorcée par la deuxième tranche du rapport Parent et il a souligné que l'adoption du bill 60 ne règlera pas tous les problèmes.

UN RENOUVEAU CONSTANT

M. Gérin-Lajoie a en outre affirmé qu'"un système d'éducation, digne de ce nom, doit se soumettre à un renouvellement constant à la fois dans ses méthodes d'opération et dans ses programmes, s'il veut s'adapter constamment de façon à faire face aux exigences du progrès. Tout ceci est compromis aujourd'hui par suite de l'existence d'une autorité incohérente, d'une initiative éparpillée et d'une responsabilité non coordonnée."

L'une des principales exigences de base d'un système scolaire aujourd'hui est "une attitude positive et dynamique à l'égard du changement et la capacité d'innover", a poursuivi le ministre.

Formés des hommes capables de s'adapter aux changements rapides de la technologie; réadapter les méthodes et les programmes aux changements constants du marché du travail; former un personnel enseignant compétent; assurer l'éducation permanente; cette entreprise gigantesque et à longue portée constitue en soi un impératif suffisant pour justifier l'établissement immédiat d'une autorité clairement définie en éducation.

"Ne pas réussir à faire face à cette nouvelle dimension sociale qu'est le changement accéléré entraînerait une frustration croissante parmi notre population, une population qui est déjà insatisfaite et anxieuse, partiellement en raison de son manque d'ajustement au rythme actuel du progrès."

Ainsi, le bill 60 en lui-même, est simplement une mesure administrative mais, à cause de ses implications à long terme, c'est tout l'avenir de l'éducation québécoise et, en fait, l'avenir du Québec qui en dépendent. Car la stabilité politique et la croissance économique du Québec reposent immédiatement sur un système d'éducation adéquat.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, MERCREDI 9 OCTOBRE 1963

Tétreault serait aussi à Saint-Pierre-et-Miquelon

Par Marcel VLEMINCKX

La Couronne a déposé devant le juge Maurice Cousineau, hier, une requête en forfaiure du cautionnement de \$5,000 versé par Gilles Pruneau, un des membres du FLQ disparu depuis trois semaines de Montréal.

Cette requête sera plaidée vendredi matin. Pruneau ne s'est pas présenté en Cour du Banc de la Reine le 9 septembre dernier. Depuis, à trois reprises, son nom a été vainement appelé dans les couloirs du Palais de justice de Montréal.

Lundi matin, quatre autres terroristes du FLQ brillèrent par leur absence alors que les prévenus al-

laient reconnaître leur culpabilité à diverses accusations. Ces "disparus" sont Mario Bachand, André Garant, Pierre Schneider et Roger Tétreault.

Ce dernier serait rendu, à l'instar de Richard Bizier, aux îles Saint-Pierre et Miquelon.

Ce matin, à 10h.15, les noms de ces "disparus" seront appelés en Cour du Banc de la Reine. S'ils font défaut à l'appel, la Couronne entamera rapidement des procédures pour la confiscation de leurs cautionnements.

Délégués de France, des E.-U. et du R.-U. au congrès ACFAS

Pour la première fois dans l'histoire de ses congrès annuels, l'ACFAS, (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences), dont le

CHEZ LES DÉBARDEURS

Les lois sont responsables du conflit actuel

SASKATOON — La Fédération des travailleurs de la Saskatchewan a reproché en fin de semaine aux grands moyens de communication de "tenter d'exploiter la grève des débardeurs pour semer le désaccord entre les fermiers et les ouvriers".

Seuls les lois et règlements dénués du gouvernement fédéral sont responsables du conflit actuel dans les ports du St-Laurent affirme la Fédération dans une déclaration qui a reçu l'appui des délégués à son congrès annuel. Les législateurs devraient proposer de nouvelles formules de règlement des conflits industriels, et rejeter l'arbitrage obligatoire et autres mesures restrictives, soutient la Fédération.

Le conseil municipal de Saraguay accepte l'annexion... mais pose des conditions!

Par Jean-Marc LALIBERTÉ

Le conseil municipal de Saraguay a, après de longues discussions avec les électeurs, décidé, lundi soir, d'approuver l'annexion à Montréal mais en y posant toutefois plusieurs conditions. Avant de soumettre le règlement d'annexion aux électeurs-propriétaires de Saraguay le conseil municipal de Montréal devra modifier le règlement d'annexion en le rendant à peu près

Le président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier s'était rendu prêt main-forte au maire Leibold et il a été soumis à un feu roulant de questions et d'opinions émises par les contribuables.

M. Saulnier a expliqué que Montréal aurait pu farcir son règlement d'annexion de toutes sortes de promesses mirobolantes mais rien ne pouvait assurer la population de Saraguay que le lieutenant-gouverneur en conseil, qui sanctionne l'annexion et qui a droit de modifier les conditions d'annexion aurait accepté le règlement tel quel.

"Si nous n'avions pas été honnêtes, a dit M. Saulnier, nous aurions pu vous faire un tas de promesses pour arracher votre consentement et une fois l'annexion consommée prendre le parti de ne croiser les bras et ne rien faire... mais nous avons été honnêtes et nous vous avons offert ce que nous croyions être juste et raisonnable."

Plusieurs contribuables ont reproché au maire Leibold d'avoir fait approuver par les membres du conseil, en caucus, les offres de Montréal et d'avoir rejeté de lui-même celles de St-Laurent.

"Ce n'est pas que nous sommes contre l'annexion, a dit un contribuable, mais nous voulons en tirer le plus grand profit possible".



La campagne du Prêt d'honneur débutera le 3 novembre par un spectacle folklorique à la Place des Arts de Montréal. En prévision de cet événement, Nicole Lalonde costumée à l'indienne, a remis une ceinture fléchée, hier, à M. Samuel Gagné, président de la campagne, en présence du pro-maire Paul-Emile Sauvageau à l'hôtel de ville. L'objectif de la campagne est de \$350,000.

Chaput ne cache pas son admiration pour René Lévesque

SHERBROOKE — Le chef du parti républicain du Québec, M. Marcel Chaput, a prouvé devant les étudiants de Sherbrooke qu'il avait une haute estime pour le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque.

M. Chaput, qui avait paru étonné lorsqu'un membre de son auditoire, après l'avoir identifié comme un libéral, lui a demandé s'il était d'avis que M. René Lévesque était meilleur séparatiste que pouvait l'être M. Chaput.

"A cause de ma vertu d'humilité, je suis obligé de dire oui", a affirmé le chef indépendantiste et il a ajouté: "Je dois avouer que par son action, ses déclarations, et son dynamisme, M. René Lévesque a contribué grandement à faire avancer la cause de l'indépendance au Québec et je l'en remercie".

En raison de la longueur de la conférence qu'il a prononcée devant les étudiants, la période de questions a été de courte durée et si M. Chaput y a retrouvé des sympathisants, il y en avait quelques-uns qui lui étaient opposés.

Un auditeur lui a reproché de vouloir l'indépendance du Québec pendant que les grandes puissances sentaient actuellement le besoin de s'unir afin de se relever économiquement.

Cette question n'a pas paru plaire tellement à M. Chaput, qui a déclaré: "C'est parce que je veux que mon pays puisse participer à des marchés communs et que je réclame l'indépendance du Québec".

LE RASSEMBLEMENT POUR L'INDÉPENDANCE NATIONALE

6908, 12e avenue Rosemont — 721-6092

vous convoque

LE 9 OCTOBRE A 8H.30 P.M. Assemblée publique d'information ECOLE ST-MARTIN 20 - 2ème avenue Ville St-Pierre Orateurs: M. DUFRESNE - PIERRE BOURGAULT

LE 12 OCTOBRE A 8H.30 P.M. Marche anti-nucléaire sur Québec. Rendez-vous devant l'Auditorium du Plateau, rue Calixa-Lavallée. Bienvenue à tous

LE 23 OCTOBRE A 8H.30 P.M. SALLE MAISONNEUVE 1300 Maisonneuve Orateurs: P. BOURGAULT - PIERRE RENAULT

LE 1er NOVEMBRE A 9H. P.M. BAL MUSETTE avec l'orchestre de Pietro Rossi SALLE MAISONNEUVE 1200 Maisonneuve Prix: \$2.00 comprenant un goûter

R.I.N. — R.I.N. — R.I.N. — R.I.N. — R.I.N. — R.I.N.

Ottawa songerait à abandonner le projet "Frigate" (\$374,000,000)

OTTAWA — Le gouvernement fédéral annoncera probablement d'ici un mois environ, l'annulation d'une commande de frégates au coût de \$374,000,000 approuvée par l'ancienne administration.

Ce programme de construction de navires sera remplacé par un autre non nécessairement militaire. On songe à la construction de navires qui pourraient transporter des hélicoptères anti-sous-marins.

D'autre part, le vice-amiral Herbert Raynor, chef de l'état-major de la marine, a fait savoir au ministre de la défense nationale à Ottawa que la marine avait un besoin urgent de nouveaux bâtiments afin de remplacer les vieux qui ne sont plus utilisables.

Mais il a refusé de donner des détails à une question de M. John Lloyd, député libéral de Halifax, à savoir si des frégates seraient le genre de vaisseaux requis dans le moment.

Au congrès des secrétaires de municipalités

M. Pierre Laorite, ministre des Affaires municipales, sera le conférencier invité au banquet, lors du congrès des secrétaires-tresoriers de municipalités, qui sera tenu à l'Estère, le 14 octobre prochain.

Au cours des deux journées du congrès, les délégués entendront plusieurs conférenciers: M. Jean-Louis Doucet, sous-ministre des Affaires municipales; M. Jean-Paul Cloutier, secrétaire de St-Paul Jacques Montminy; M. Jean-Jacques Bergeron, inspecteur général adjoint des Ecoles secondaires; M. Philippe Miller, chef du Service de l'Instruction publique; M. Hervé Gagnon, conseiller technique au Département de l'Instruction publique; M. Camille Blier, sous-ministre adjoint, ainsi que M. Maurice Turgeon, chef du Service des Recherches économiques à la Commission municipale de Québec.

Il sera question des prérogatives et des devoirs du secrétaire-tresorier, des amendements apportés aux lois municipales et scolaires, de l'organisation, de la structure et du fonctionnement des commissions scolaires régionales, des problèmes municipaux et scolaires, et du financement des emprunts.

Environ 200 délégués doivent prendre part aux séances de ces deux journées d'études, les 14 et 15 octobre prochains.

Le nombre des alcooliques a doublé en 15 ans

SHERBROOKE — Le nombre des alcooliques a plus que doublé dans la province de Québec, depuis les 15 dernières années.

D'après les chiffres fournis par le Dr André Boudreau, directeur du service médical de l'alcoolisme du ministère de la Santé, les alcooliques, qui étaient au nombre approximatif de 32,000 en 1948, atteignent 78,000 en 1961.

Le Dr Boudreau a apporté ces précisions pendant une conférence qu'il a prononcée dans le cadre du quatrième congrès scientifique du chapitre de Québec du Collège de médecine générale du Canada tenu à Sherbrooke.

Pour obtenir les chiffres précités, les médecins se basent généralement sur un certain nombre de foies attribuables à l'alcoolisme.

EDITORIAL

Mission accomplie

Le gouvernement Lesage a manifesté de la faiblesse, en juillet dernier, quand il a accepté de remettre à plus tard le vote d'un projet de loi dont il avait lui-même affirmé et établi l'extrême urgence. Nous saurons bientôt quelles auront été les conséquences de ce recul : nous le mesurerons en prenant connaissance des amendements que le gouvernement fera siens.

Qu'on nous entende bien : nous n'affirmons pas qu'il devait de toute nécessité présenter le bill 60 en juin. Mais à partir du moment où il avait estimé devoir le faire, nous avons mal compris ses hésitations. Bref, il a eu tort ou bien en juin, ou bien en juillet.

Mais c'est là un fait passé. Soulignons que M. Paul Gérin-Lajoie a admirablement utilisé le délai; il est allé partout expliquer le sens, la portée et la nécessité du projet de loi qui doit créer un ministère québécois de l'éducation. Il est ainsi parvenu à formuler ses idées en termes plus concrets. Un livre, qui sera lancé aujourd'hui aux Editions du Jour — et que par conséquent nous n'avons pu lire encore — résume l'argumentation du ministre.

Nous trouvons son attitude à la fois courageuse et libérale. Il a défendu son projet de loi, et il a écouté toutes les objections que celui-ci suscite. Cette mission est maintenant accomplie. Il reste à légiférer et à gouverner.

Ceux qui désirent remettre au plus tard possible le débat parlementaire invoquent parfois l'argument démocratique. Il me semble qu'ils le font à mauvais escient.

L'autorité politique existe et doit exister dans tous les régimes : ils diffèrent, notamment, par la façon dont ils parviennent à leurs décisions. Mais la décision s'impose. La démocratie parlementaire exige que, dans toutes les lois importantes, une discussion préalable ait eu lieu. Mais elle n'enferme pas la société, surtout s'il s'agit d'une société homogène comme la nôtre dans une discussion à n'importe quel stade. La démocratie n'est pas l'organisation de l'inefficacité et de l'impuissance.

Certes, le bill 60 ne sera pas la meilleure des lois dans le meilleur des Québécois possibles. L'expérience nous dira quelles sont ses lacunes. On peut dès aujourd'hui prévoir qu'il faudra un jour l'amender.

Règlement de compte à St-Vincent-de-Paul

Nul n'a encore oublié la terrifiante émeute qui secouait le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul en juin dernier. La preuve est faite depuis longtemps que les détenus ne portent pas seuls la responsabilité de cette tragédie. Ces jours derniers, devant le juge Wagner, comparait Alvin Gunn, accusé de participation au soulèvement. Celui-ci devait alors révéler qu'il avait été cruellement battu par "une quinzaine de gardes", non pas le lendemain de l'émeute, mais cinq jours plus tard.

Trainé jusqu'à une cellule isolée, Alvin Gunn fut victime d'une brutalité telle qu'on devait par la suite l'hospitaliser durant quelques semaines. Le médecin de l'institution a corroboré la déposition du prisonnier. Il ne paraît faire aucun doute que les gardes ont voulu "régler un compte" avec ce détenu. L'affaire, précise-t-on, s'est produite à l'insu du directeur, M. LeCorre, qui aurait subsequmment congédié quelques-uns des gardes coupables et donné des directives formelles interdisant le recours à la violence.

Le juge Wagner a estimé que Alvin Gunn, quelle qu'ait été sa participation à l'émeute du 17 juin, avait été suffisamment puni par les gardes. Le président du tribunal s'est exprimé en outre, de condamner ces actes inhumains.

A la décharge du directeur LeCorre, on peut invoquer le climat de terreur qui régnait à Saint-Vincent-de-Paul après le drame du 17 juin. Durant quelques semaines, les détenus ont vécu comme des forçats, derrière les barbelés.

Mais l'opinion publique ne va pas s'effondrer au lendemain du jour où l'on aura créé un ministère de l'éducation. Elle continuera d'avoir son mot à dire. Les choses d'ailleurs se passeront bien plus qu'hier sur la place publique. On mesurera peu à peu si l'équilibre des pouvoirs est bien réalisé, et l'on discutera de façon plus concrète du rôle de l'Etat dans ce domaine.

S'agit-il là d'un pragmatisme britannique? Je ne le crois pas. Descartes n'est pas la France entière. L'homme d'action accepte de tâtonner un peu : les réformes pratiques qu'on apporte à des problèmes pratiques sont en fin de compte vérifiées par les faits.

Dira-t-on que nous faisons l'apologie de l'improvisation? Ce serait oublier que l'opinion est saisie de la question depuis 1960. Le programme électoral des libéraux annonçait dès juin de cette année la création d'une commission royale d'enquête sur l'éducation, qui allait en particulier étudier "les structures... de notre système d'éducation". Le gouvernement instituait cette enquête au printemps suivant. Le reste est dans toutes les mémoires, et notamment la publication, en avril 1963, de la première tranche du rapport Parent. En somme, environ trois ans de discussion publique, de recherche et de réflexion.

Enfin, n'oublions pas que le bill 60, comme le rapport Parent, sont des solutions de compromis. C'est ainsi, par exemple, que l'un et l'autre sont fondés sur la nécessité de trouver, au bout du compte, un homme qui prononce le dernier mot. Néanmoins, l'un et l'autre évitent au ministre, dans des domaines très vastes, l'autorité d'abord affirmée comme nécessaire. Et pourquoi? Parce qu'on veut faire en sorte que l'école professionnelle soit l'école publique. Il s'agit peut-être là de réalités logiquement contradictoires, mais dont l'histoire paraît imposer la jonction : il a donc fallu trouver quelque part un compromis. Et jamais un compromis n'est tout à fait satisfaisant pour l'esprit. Mais ce peut être une nécessité de fait.

Hâtons-nous donc de le faire fonctionner : nous verrons s'il est viable et s'il satisfait les parties en cause. Là-dessus, des discussions théoriques ne sauraient nous conduire plus avant.

André LAURENDEAU

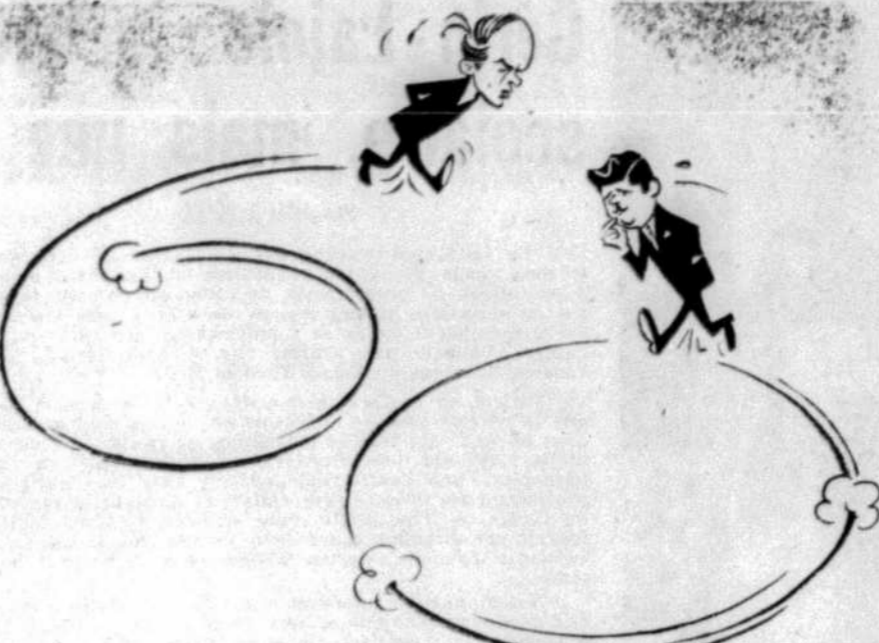
BLOCS NOTES

Aujourd'hui des conditions qui régissent au pénitencier? Il a fallu plus d'un an pour apprendre qu'un détenu avait été sauvagement battu à l'insu du directeur. Qui sait, aujourd'hui, si d'autres détenus ne sont pas encore soumis à des traitements brutaux quand leur comportement déplaît à leurs geoliers? Le directeur LeCorre ne le sait peut-être pas lui-même. Peut-être seulement donner l'assurance que le régime de la violence a définitivement pris fin, ou doit-il reconnaître que ses directives ne sont pas respectées?

Certes, la tâche de M. LeCorre n'est pas facile et il faut lui reconnaître le mérite de la bonne volonté, surtout à la suite des accusations injustement portées contre lui lorsque, en mai dernier, deux détenus s'étaient emparés de deux gardes qu'ils gardaient en otages. Il faut se demander si, en raison des difficultés nombreuses auxquelles il s'est heurté depuis plus d'un an, M. LeCorre est toujours en mesure d'accomplir à Saint-Vincent-de-Paul l'oeuvre de redressement qu'il comptait réaliser.

On a souvent déploré l'insuffisance de renseignements objectifs au sujet des incidents nombreux survenus à Saint-Vincent-de-Paul. Chaque fois, des enquêtes ont été instituées qui avaient un caractère administratif et sur lesquelles le public n'a jamais été pleinement informé. Il ne sera vraiment possible de porter un jugement complet et de départager les responsabilités sur les vices actuels de notre régime pénitentiaire qu'à la lumière d'une enquête publique.

Michel ROY



Tu sais, René, il y a des fois... j'ai l'impression de tourner en rond!

AU CONGRES DE SCARBOROUGH

Le langage nouveau et l'éloquence de M. Wilson ont séduit les travaillistes britanniques

Par Henri PIERRE

La soixante-deuxième conférence du parti travailliste, qui s'endormait dans la torpeur et l'ennui, s'est brusquement réveillée grâce au discours de M. Wilson. Le chef travailliste a brillamment confirmé son emprise sur ses troupes, fascinées par l'éloquence sèche mais lucide, pleine d'humour à l'occasion, d'un homme au cerveau remarquablement organisé.

M. Wilson n'est pas un tribun populaire à la recherche d'effets oratoires propres à toucher le coeur de son auditoire. Mais ses discours précis, abondamment documentés, impressionnent les militants, fâtes, semble-t-il, de le sentir s'adresser devant eux à leur intelligence qu'à leurs sentiments.

Très exactement on sentait quelque admiration chez les troupes travaillistes devant ce fort en thème, cet "incolable", devant cette "machine" intellectuelle fonctionnant avec la même vitesse et la même précision que la machine à calculer électronique évoquée dans les discours. Ainsi s'explique la très longue ovation qui lui fut donnée par l'assistance debout.

Socialisme et révolution scientifique

Le thème essentiel du discours de M. Wilson était que seul un gouvernement socialiste pourra résoudre les graves problèmes créés par la grande révolution scientifique en cours. Selon lui, les conservateurs ne veulent ou ne peuvent pas prévoir les effets de l'automatisation, dont le développement supprimera dix millions d'emplois d'ici à 1970. Les travaillistes doivent trouver la solution à ce chômage technologique et canaliser la révolution scientifique au mieux des intérêts de la communauté, et non pas au bénéfice des grandes compagnies privées.

Bien entendu, M. Wilson évoqua une sorte d'âge d'or où le premier problème à résoudre ne serait plus celui des loisirs. En attendant, un gouvernement travailliste devrait envisager des changements dans la structure de l'industrie, la création de nouvelles industries contrôlées par l'Etat et, enfin, une véritable mobilisation des scientifiques, de plus en plus nécessaires et qu'il faut garder en Grande-Bretagne. Le leader travailliste parla également de la nécessité d'augmenter les ressources alimentaires pour les pays sous-développés, et d'assurer un emploi à tous les jeunes sortant des écoles. Plus tard, M. Wilson évoqua une réforme fondamentale de l'éducation qui, au lieu de renforcer les divisions de classes, devrait offrir à tous les jeunes la possibilité d'un progrès social.

Dans l'ensemble, M. Wilson plaida pour une codification démocratique, seule réponse à son avis au défi du communisme.

Il faut noter toutefois que le leader travailliste, loin d'accepter la thèse marxiste d'une mise en commun des moyens de production et d'échange, envisage une coopération entre l'Etat et l'entreprise privée, entre l'université et les grandes affaires, mais avec un renforcement des contrôles de l'Etat. Aussi bien, le journal communiste "Daily Worker" lui reproche-t-il de ne pas avoir tiré la conclusion logique de ses prévisions.

Donner un "new look" au programme travailliste

Les observateurs politiques notent, pour leur part, l'habileté de M. Wilson, qui, après avoir "enterré" les vieux sujets de controverse sur la politique étrangère, le Marché commun, la défense nationale, les nationalisations, a réussi à tailler son parti par un langage nouveau visant à donner un programme travailliste un "new look", un visage renouvelé, qui devrait toucher les classes moyennes, les techniciens, les universitaires et aussi les jeunes couches impatientes de franchir les barrières invisibles, mais très solides encore, d'une société très hiérarchisée.

Le chef du Labour a exprimé en termes nouveaux, très éloignés du vocabulaire traditionnel, la nécessité d'un socialisme qui entend redéfinir à la lumière des bouleversements économiques et sociaux produits

les écoles privées du genre d'Eton ou de Harrow. Une formule recommandant la coopération entre les secteurs public et privé de l'éducation a été adoptée. Ainsi, très prudemment, les travaillistes évitent des excès qui pourraient rebouter les électeurs, tandis que les leaders font de leur mieux pour étouffer leurs controverses. M. Callaghan, chancelier de l'Echiquier du "gouvernement fantôme", après avoir exprimé sur la planification des vues en contradiction, sinon même en opposition avec celles de M. Wilson, a en effet pris soin de préciser qu'il n'avait ni querelles ni ennemis dans le parti.

(Le Monde)

Perspectives en vue de la prochaine élection présidentielle en France

Par Pierre VIANSSON-PONTE

La campagne préliminaire à l'élection présidentielle est donc virtuellement ouverte. Personne ne sait cependant si ce scrutin se déroulera dans quelques mois, dans un an ou dans plus de deux années, à l'échéance normale de l'actuel septennat, en décembre 1965. Personne, sauf le général de Gaulle, s'il a arrêté ses intentions.

Ces derniers jours, à deux reprises, il a eu recours à l'une de ces formules elliptiques qui lui sont familières pour donner à entendre qu'il envisageait de solliciter un second mandat. Cette perspective n'a guère surpris, elle est son mode de fonctionnement habituel, et elle est temporelle de l'homme comme de l'évolution du régime. Le directeur du Populaire écrit fort justement qu'à gouverner seul et pratiquement sans contrôle on accepte de plus en plus difficilement l'idée d'une retraite volontaire, qu'on en arrive finalement à se considérer comme indispensable. "C'est bien là, ajoute M. Gérard Jaquet, une des caractéristiques essentielles de tout régime de pouvoir personnel."

Pratiquement, le signal a été donné par le régime lui-même. Le premier ministre a engagé le fer en prononçant à Beaulieu-sur-Mer devant les parlementaires de l'U.N.R. son discours dont l'agressivité a surpris venant d'un homme si pondéré. On s'est demandé ce qui provoquait et expliquait cette soudaine virulence. Puis le général de Gaulle attaqua à son tour des Orange, première étape de son voyage. Tout devenait clair, le chef de l'Etat a choisi de prendre maintenant l'offensive; il entend engager l'épreuve de force sur son propre terrain, sur le thème de l'indépendance nationale.

Un homme et une équipe

L'opposition paraît avoir compris la manœuvre. Le Rassemblement démocratique, à qui revenait par les hasards du calendrier le soin de faire entendre cette semaine la voix des antiparlistes, se trouve être, malgré une importance réduite, une formation charnière. Son congrès a su éviter tant bien que mal les écueils les plus dangereux et a tenté de proposer une procédure concrète.

Pour combattre de Gaulle, il faudra d'abord un homme — un seul. Si les suffrages des adversaires se dispersent entre plusieurs noms, la démonstration donnée au pays et au monde de l'écrasante autorité du chef de l'Etat risque d'être plus éloquente encore. Mais comment parvenir, au milieu du peloton nombreux des "possibles" et des "probables" à désigner la candidature la plus acceptable?

La méthode que préconisent les dirigeants du centre gauche n'est pas nouvelle. Elle consiste à mettre d'abord l'accent sur la recherche d'une plate-forme commune et à parvenir ainsi à une "charte de la démocratie moderne". La tâche sera ardue, car les partisans ne pourront manquer de renouveler, face à la thèse de l'indépendance nationale, telle qu'elle est présentée, leurs convictions européennes et atlantiques, ce qui aura évidemment pour conséquence de rendre difficile un rapprochement avec les communistes.

La portée de ce brutal virage qui vient de se produire dans la vie publique intérieure à la faveur de quelques discours dépasse notablement le

lettres au DEVOIR

Autour de "Le destin de F. Thomas"

Je viens de terminer la lecture du livre de René Carboneau "Le destin de frère Thomas". Je ne veux pas faire ici l'analyse du bouquin : qu'il me suffise de dire que si je le faisais, elle serait dans l'ensemble, favorable, avec des réserves, toutefois, que je pourrais justifier. Ce que je veux faire ici, c'est protester contre ces pages couvertures publicitaires, menteuses, effrontées, tendancieuses, agaçantes à plaisir, qui prétendent vous résumer le livre, alors qu'en réalité, elles ne font que susciter la curiosité morbide, et enlever au lecteur moyen son indépendance d'appréciation.

D'après la page quatre de la couverture de "Le destin de frère Thomas", le livre "répond à quatre questions. Or, après avoir lu attentivement, et avec sympathie, le volume, je dois conclure que l'auteur ne prétend répondre à aucune de ces questions. Le héros soulève beaucoup de problèmes, lucidement parfois, mais n'en résout aucun, et ce n'est pas sien propre, et je ne suis pas du tout persuadé que cette solution ne soit marquée d'un certain illuminisme, et ne reproduise en somme, que les étapes d'une capitulation ou d'une retraite savamment camouflée. C'est en tout cas, une démarche strictement individuelle, et nullement un cas d'espèce.

Ainsi, la page-annonce s'inquiète du fait qu'il ait plus "d'anciens frères" que de frères. Trouver dans tout le livre, la solution à cette question? Ou l'auteur en traite-t-il? Peut-être à un endroit du livre et pas dans le sens dont semble se préoccuper notre publiciste. C'est au moment où notre frère Thomas s'en prend à désirer un "provincial militarisé pour régler leur cas aux médiocres. Qu'ils se mettent au travail, qu'ils levent le camp" (p. 128). Voilà le cas que la vie religieuse authentique fait du nombre, et n'allez pas vous en scandaliser : il en est ainsi partout où l'on doit grouper une élite. La Vie Religieuse est terriblement exigeante envers ceux qui ne badinent pas avec elle, et qui, conquise y est engagée, s'il est peine de voir le nombre, et parfois la richesse humaine, de ceux qui flanchent, il n'a pas le droit de s'en étonner.

"Quelle sorte de formation recevront les frères? Si vous voulez la solution à cette question, ce n'est pas "Le destin de frère Thomas" qu'il faut lire, mais "Les Robes noires dans l'école" (Ed. du Jour, f. Hector Parenteau). Il y est fait justice, d'une façon magistrale, de ces détracteurs de nos méthodes qui transposent dans l'optique actuelle les situations d'il y a trente ans.

"Ont-ils raison de faire entrer au juvénat des enfants de 13 ans?" Et c'est là que les recruteurs sont joliment caricaturés par notre héros. Je ne nierai pas qu'il ait eu parfois des maladresses de leur part. Mais généraliser serait injuste, et l'atmosphère de nos maisons de formation c'est : la liberté. Qu'on vienne voir! Et personne ne pourra dire, lorsqu'il s'engagera définitivement après dix à douze ans d'apprentissage,

Et ensuite, sans gêne aucune, on annoncera le livre "Le destin de frère Thomas" sous cette rubrique, "Les Frères enseignants sont-ils appelés à disparaître?" Ça ferait tant plaisir à certains esprits! Ça priverait la concurrence dans certains domaines de l'éducation où elle est particulièrement gênante. Mais malheureusement, ce n'est pas encore pour demain : car les frères enseignants (c'est le frère Thomas qui le dit) sont fervents pour la plupart, et cela est le gage de leur permanence. Il est vrai que, dans le livre "L'éclairage s'attardera sur des figures peu reluisantes de la petite galerie". (Préface p. 9) mais c'est pour faire "mieux connaître certains aspects de la vie communautaire de ces éducateurs souvent mal appréciés" (p. 9). Sans malice!

F. Leduc

L'universitaire Canadien français dans la fonction publique fédérale

La faiblesse numérique du fonctionnarisme francophone au sein de l'administration fédérale n'est plus à démontrer. Nous pourrions cependant imaginer que la carence actuelle du recrutement se trouve compensée par un entraînement plus rigoureux de la part du gouvernement central pour retenir ceux qui acceptent encore des responsabilités à Ottawa.

Quelle est la situation que rencontre le Canadien français qui prend contact avec le Service fédéral?

Une réception faite par des officiers anglophones de la Commission du Service Civil lui est réservée spécialement s'il entre à Ottawa par la voie du concours d'agent stagiaire. Aussitôt, il doit se comporter comme s'il venait d'immigré à Washington; les séances d'orientation, les rencontres personnelles avec les divers ministères, en fait tout le processus optionnel de l'endroit de travail se fait dans la langue anglaise qu'il maîtrise très mal à ce moment. Inutile d'ajouter qu'il se sent, à maintes occasions incapable de nuancer ses idées selon ses goûts réels, ses motivations, ses aptitudes. Inutile aussi d'ajouter qu'il risque de se voir refuser des positions importantes au sein de l'administration centrale, que le critère de compétence ou l'initiative est malheureusement synonyme de celui d'une habileté linguistique de l'anglais pour la communication orale et écrite.

Une fois le contexte occupationnel choisi, l'opération de l'anglicisation débute avec fermeté et persistance. Il peut se considérer chanceux si son patron immédiat est un combattant pour livrer un combat dont elles ne connaissent ni la date, ni la forme, mais dont elles savent le prix — qui est leur propre survie.

La portée de ce brutal virage qui vient de se produire dans la vie publique intérieure à la faveur de quelques discours dépasse notablement le

(Le Monde)

Auguste CONFEDERAT
Ottawa

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 15 JANVIER 1918

Comité de direction : André Laurendeau, rédacteur en chef, Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Trovior; Arthur Lefebvre, Directeur de l'Information; Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au 414, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les Informations publiées dans "Le Devoir".

Abonnements : Édition quotidienne, Éditions par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue : \$30. Allureux au Canada: \$18. À l'étranger: \$25. Édition du samedi: \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication.

Telephone : Victor 4-3381

L'ONU décide d'envoyer une mission au Vietnam où les bouddhistes lancent un nouvel appel à la grève générale

NATIONS UNIES. — La crise au Vietnam du Sud a donné lieu à un renversement d'attitude de la part de la délégation soviétique aux Nations Unies hier. Vingt-quatre heures après que le délégué russe eut qualifié d'illégal le projet d'envoyer une commission d'enquête au Vietnam, l'Assemblée générale s'est unanimement prononcée en faveur de la mesure. La veille, l'ambassadeur d'URSS à l'ONU avait demandé qu'une telle enquête soit menée par la commission internationale de surveillance de la paix au Vietnam.

Dans les milieux bien informés de l'ONU, on estime que les Soviétiques ont renoncé à s'opposer au projet de crainte de ne pas obtenir un appui suffisant de l'Assemblée.

Pendant ce temps, au Vietnam du sud, les appels à l'opinion publique mondiale se font de plus en plus pressants de la part des milieux bouddhistes. Hier encore, un mouvement clandestin a demandé que la population du pays fasse la grève sur le tas en signe d'opposition au régime Diem. L'appel a été lancé aux militaires, aux fonctionnaires, aux étudiants et aux commerçants.

Le tract qui a été distribué hier dans tous les milieux était signé "Le mouvement uni pour la sauvegarde du bouddhisme". Le document précise que la grève générale aurait pour but de protester contre "l'oppression brutale et sanglante" dont les bouddhistes sont l'objet.

Dans le même temps, le gouvernement a annoncé la libération, à Hué, de plus de 100 moines et laïcs bouddhistes. L'agence de presse sud-vietnamienne déclare que ces 107 personnes étaient détenues temporairement à Hué en vertu de la loi martiale.

Le gouvernement avait déclaré que tous les bouddhistes affirmaient de leur côté que des centaines d'entre eux étaient encore en prison ou dans les hôpitaux.

A New York, où Mme Nhu poursuit son voyage officieux d'information aux Etats-Unis, l'ancien ambassadeur du Vietnam du sud aux Etats-Unis,

qui se trouve être le père de la femme la plus célèbre d'Indochine, a refusé de rencontrer sa fille. Il a démissionné parce qu'il n'était pas d'accord avec le régime Diem et il estime que le seul moyen de résoudre la crise politico-religieuse au Vietnam, serait un changement radical de gouvernement.

Flora continue de balayer Cuba

MIAMI. — L'un des plus violents ouragans de l'histoire, semant la mort sur son passage, a touché hier les îles peu peuplées des Bahamas méridionales. Neuf personnes sont mortes en Jamaïque; 13 à Cuba, dont deux marins américains à Guantanamo, et 17 à Tobago, au large du Venezuela.

C'était hier la cinquième journée consécutive où l'ouragan, dont le nom féminin (Flora) ne signifie pas la douceur, s'acharnait sur Cuba. C'est la première fois que l'on voit un ouragan balayer aussi longtemps une même région. Les dégâts sont si importants que la population entière de Cuba, qui compte 7.000.000 d'habitants, en est réduite à la ration congrue. La viande manque de façon inquiétante.

Le président de la réforme agraire a déclaré que la moitié des récoltes de riz, de sucre et de coton est ruinée. A New York, hier, le prix du sucre a subi une hausse brutale et d'importance.

Les liaisons aériennes sont interrompues avec l'île. Le premier ministre Castro s'est rendu dans les provinces d'Oriente et de Camaguey pour se rendre compte de l'ampleur des dégâts. Dans ces seules régions, 60.000 habitants sont sans abri. Les secours s'organisent tant bien que mal.

En Floride, les Américains sont sur le qui-vive. Le bureau météorologique a prévenu les habitants que tout danger n'était pas écarté. La région la plus menacée, à l'heure qu'il est, serait néanmoins les Bahamas où des hélicoptères s'occupent à évacuer les habitants des îles les plus exposées.



ÉCHEC À LA FUSÉE

SANTA BARBARA. — Une fusée de type Atlas-D intercontinentale, a fait explosion quelques secondes après avoir quitté sa rampe d'envoi à la base aérienne de Vandenberg, près de Santa Barbara en Californie. L'aviation américaine n'a pu déterminer les causes de l'explosion. Aucun autre détail n'a été dévoilé.

BASOUTOLAND

JOHANNESBOURG. — Une commission constitutionnelle sud-africaine a recommandé l'indépendance complète pour le Basoutoland en 1965 après une période d'un an au cours de laquelle le pays jouirait de l'autonomie interne. Le Rand Daily Mail, qui rapporte la nouvelle, ajoute que le Basoutoland cessera, l'année prochaine, de relever du haut-commissaire britannique à Pretoria. Durant la période de transition, un seul "conseiller britannique" serait prévu.

J.F.K. EN INDONÉSIE

DJAKARTA. — Le président Kennedy visitera l'Indonésie au mois de décembre, lors d'une tournée en Extrême-Orient. C'est ce que rapporte l'agence de nouvelles officielles Antara en Indonésie. La dépêche ajoute également que le président des Etats-Unis s'arrêtera au Japon, aux Philippines et en Australie au cours de ce voyage.

DÉCÈS D'AVIATEURS CANADIENS

MARVILLE. — Les funérailles de trois jeunes aviateurs canadiens, qui ont perdu la vie dans un accident de la route samedi dernier, auront lieu demain. Il s'agit des aviateurs-chefs Joseph Laframboise, de Sherbrooke, Québec; Charles A. May, de Winnipeg et Walter Epp, également de Winnipeg, cantonnés à Grosvenor.

MARIAGE ROTURIER

HANOVRE. — Le prince Christian de Hanovre a l'intention de renoncer à son titre, en raison de l'opposition de sa famille à son mariage avec une roturière, Mlle Mirreille Dutry, fille d'un industriel belge travaillant actuellement à la commission exécutive du Marché commun à Bruxelles. Le prince, qui est âgé de 44 ans, s'est fiancé à Mlle Dutry, 17 ans, le mois dernier. Le mariage doit être célébré d'ici la fin de l'année.

LES ACCIDENTS D'AVIONS

ROME. — L'Association internationale des transports aériens va créer une commission chargée d'enquêter sur les causes des accidents aériens. La commission mènera son enquête immédiatement après les accidents, évitant ainsi les délais qui séparent habituellement la catastrophe de l'enquête.

Ben Bella décide de marcher contre le réduit de Kabylie

ALGER. — Le président Ben Bella a décidé de passer aux actes et de briser par les armes le soulèvement kabyle. Et dès hier soir des pelotons d'artillerie se dirigeaient vers Tizi-Ouzou, capitale de la Kabylie. Mais en même temps que le chef du régime algérien prenait ces mesures, de nouvelles échauffourées se produisaient à la frontière algéro-marocaine, non loin de Colomb-Béchar.

Annouçant cette nouvelle, à Bougie où il avait pris la parole, M. Ben Bella a précisé qu'une dizaine de personnes avaient péri dans ces combats entre les forces gouvernementales et des "éléments incontrôlés". Ben Bella a également fait savoir qu'il se voyait obligé de retarder de quelques jours son voyage aux Nations Unies par suite de la situation créée par Ait Ahmed en Kabylie.

Critiquant en termes violents les leaders du soulèvement, le président de la république algérienne a déclaré: "Ils ne comprennent que le langage de la mitraille. Nous mobiliserons 100.000 personnes s'il le faut pour venir à bout des rebelles...". "C'est au moment où l'Algérie vit des instants historiques, a encore dit M. Ben Bella dans le port kabyle de Bougie, au moment où nous mettons la main sur les grosses fortunes que ces hommes essaient de nous diviser."

"Nous avons des preuves sur les complots qui se trament de l'extérieur. Mais ceux qui rêvent d'une congolisation de l'Algérie se trompent. Nous sommes tous unis. Aucune force au monde ne nous arrêtera. S'il le faut, dans les jours à venir nous prendrons nos responsabilités."

Aucune précision n'est venue hier soir, sur les mouvements de troupes dans la région de la Grande Kabylie, où se tiennent les insurgés. Les observateurs algériens notent que les montagnes de Kabylie sont des refuges très difficiles à prendre et que les unités françaises, superbement armées, n'ont pu venir à bout des nationalistes algériens en huit années de guerre.

EUROCONTROL

BRUXELLES. — M. Hans-Christoph Seebom, ministre ouest-allemand des transports, a inauguré à Bruxelles le nouveau siège de "Eurocontrol", l'organisation pour la sécurité de la navigation aérienne. La convention "Eurocontrol" signée par la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, l'Allemagne de l'Ouest et le Luxembourg est entrée en vigueur le 1er mars dernier.

CENTRE NUCLÉAIRE

GLASGOW, Ecosse. — Le premier centre nucléaire universitaire britannique sera inauguré le mois prochain près de Glasgow. Sir John Cockcroft, directeur du collège Churchill de l'université de Cambridge et ancien directeur de l'institut de la recherche atomique de Harwell, inaugurera le centre le 13 novembre. Les dépenses pour la construction du réacteur nucléaire et son fonctionnement jusqu'à juillet 1967 sont couvertes par une subvention du département de la Recherche scientifique et industrielle.

IKE À LA VICE-PRÉSIDENCE?

WASHINGTON. — L'Evening Standard laisse entendre que l'ancien président Eisenhower n'a pas écarté la possibilité de se présenter à la vice-présidence des Etats-Unis l'an prochain. L'ancien chef de la Maison Blanche se serait amusé d'une telle éventualité. M. Eisenhower aurait cependant demandé à un spécialiste si la Constitution l'autorisait à se présenter lors des prochaines élections.

Un homme averti en vaut deux



Un homme averti ne donne jamais sa langue au chat!

Il n'est jamais pris au dépourvu et il a réponse à tout. Surtout s'il possède deux ou plusieurs langues. Non. Il ne donne jamais sa langue au chat, pas plus au chat siamois qu'au chat de Perse. Posséder plusieurs langues est un atout précieux, mais...

Où les étudier? Chez Berlitz!
Rapidement? Chez Berlitz!
En confiance? Chez Berlitz!
Et même, au besoin, chez vous ou à votre bureau? Avec Berlitz!
LES ÉCOLES BERLITZ LANGUES VIVANTES
845-1161
Suite 300, 2055 rue Peel
Suite 1621, Place Ville Marie

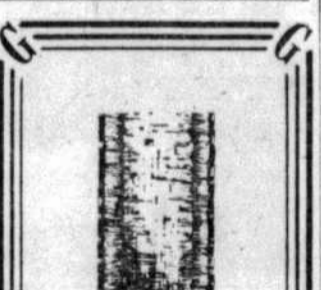
Le concile aborde le dogme de l'infailibilité pontificale

CITE DU VATICAN. — Mgr Philippe Nabaa, archevêque catholique de Beyrouth, de rite melchite, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'à son avis la primauté du pape représentait l'obstacle le plus grand s'opposant à l'union, un autre obstacle majeur étant le dogme de son infailibilité. Toutefois, Mgr Nabaa — qui remplit les fonctions de sous-secrétaire du concile — a ajouté qu'au cours de la présente session seront données des explications "qui montreront la véritable nature de la primauté et la véritable signification de la suprématie du pape."

librement en tant que chef du Collège des évêques, tout en restant l'un d'eux."

Mgr Nabaa a déclaré d'autre part, que les principaux objectifs du concile étaient le renouvellement de l'Eglise et la préparation du chemin de l'union. Un nouvel esprit, a-t-il dit, anime les Eglises catholique et non catholiques. "Toutes les Eglises veulent l'union et travaillent pour elle," a-t-il affirmé.

— Dans une interview diffusée par les services arabes de Radio-Vatican, le président Ben Bella déclare se féliciter de la décision du pape Paul VI de créer un secrétariat spécial pour les relations avec les religions non chrétiennes. "Ceci est pour nous autres Musulmans, dit-il, un signe d'intérêt et de rapprochement."



LUNCHES IMPORTANTS à la salle
LE SAVARIN
Maître d'hôtel: VICTOR
Réservations: 748-9661
GRAND MOTOR HOTEL
6126 COTE DE LIESSE ROAD

"Des siècles d'évolutions, divergentes dans des climats religieux différents, ajoute le président de la République algérienne, ont conduit à une ignorance réciproque du prochain."

Or, connaître par le cerveau et par le cœur, c'est-à-dire connaître avec sympathie nous conduit à une affirmation d'un principe de morale connu: "Aimer son prochain."

"L'Algérie suivra donc, poursuit-il, avec beaucoup d'intérêt et de sympathie les travaux du saint concile oecuménique et étudiera les possibilités d'envoi d'observateurs musulmans, si cela lui est demandé."

M. Ben Bella a cité le Coran pour conclure ainsi: "Tu trouveras que ceux qui sont les plus proches en amour de vous, qui

La Grande-Malaisie aux prises avec des difficultés internes; grève à Singapour

KUALA-LUMPUR. — Alors que se poursuit, sur le plan extérieur, les pressions de l'Indonésie contre la Grande-Malaisie, le gouvernement de la nouvelle fédération fait actuellement face à des difficultés internes, les syndicats à obédience socialiste, à Singapour, ayant décidé d'ordonner une grève générale. Le tunku, quant à lui, est résolu à faire face et il envisage de se rendre à Singapour.

Dès hier, l'autorité responsable à Singapour a appréhendé 17 chefs syndicaux, dans le but de mettre un frein à ce que le gouvernement appelle une "tentative communiste pour créer la tension et le désordre".

Aux dernières heures de la journée, la police se préparait à faire face à toutes éventualités tandis que les syndicalistes, de leur côté, laissaient entendre que la grève de deux jours se poursuivait si d'autres arrestations étaient décidées.

Les nouvelles de Singapour

ne laissent pas de surprendre dans ce qu'elles ont de contradictoire. Il est vrai que la contradiction résulte de l'origine des nouvelles, selon qu'elles viennent de sources gouvernementales ou syndicales.

Le personnel de la radio-télévision d'Etat, à Singapour, aurait décidé de briser les piquets de grève et de reprendre le travail ce matin. Toutefois d'autres syndicats ont manifesté leur intention de se joindre aux grévistes. Qu'il en soit, la grève a été déclarée illégale et la police se fait fort d'arrêter tous les meneurs.

Les observateurs à Singapour

IKE ET LA VICE-PRÉSIDENCE

WASHINGTON. — Les pourparlers voulant que l'ancien président Eisenhower âgé de 73 ans, aspire à la vice-présidence des Etats-Unis, ne sont que des blagues. C'est ce qu'a affirmé le brigadier-général Robert L. Schulz de la Maison Blanche, au sujet d'un article paru dans l'"Evening Star" de Washington, voulant que M. Eisenhower étudie les possibilités d'obtenir la candidature du parti républicain à la vice-présidence des Etats-Unis en 1964.

Chez FLAMMARION
LIQUIDATION DE
DISQUES
CLASSIQUES et POPULAIRES
à **50%**
d'ESCOMPTE
LIBRAIRIE FLAMMARION
1243 UNIVERSITÉ, MONTRÉAL
Ouvert le vendredi jusqu'à 9h. p.m.

Moscou solliciterait d'importants prêts pour payer le blé occidental

ZURICH. — L'URSS aurait pris contact avec certaines banques privées suisses en vue d'obtenir d'importants prêts pour financer ses achats de blé dans les pays occidentaux, apprend-on de source digne de foi.

BONN. — Les Etats-Unis sont prêts à ouvrir à l'Union soviétique un crédit de 50 milliards pour réorganiser le commerce est-ouest, si Moscou est prêt à prendre en considération les intérêts politiques américains, écrit à Cologne le journal de droite "Deutsche Zeitung".

Le directeur d'une importante banque suisse a précisé que des contacts ont été établis par l'intermédiaire d'une banque contrôlée par l'Union soviétique à Paris. Mais il a ajouté: "les montants sont très élevés, et nos grandes banques ne sont pas aussi grandes qu'on le pense... Il semble que l'affaire soit trop importante pour nos banques, et je ne pense pas qu'elles puissent s'en occuper."

Dans une information datée de Moscou, ce quotidien affirme que l'URSS a besoin de cette somme pour réaliser des investissements industriels, et notamment pour la construction de la plus grande raffinerie de pétrole du pays.

Kennedy disposé à la vente du blé américain à l'URSS

WASHINGTON. — Le leader démocrate du Sénat, M. Mansfield, a déclaré hier, que le président Kennedy attend un appui plus fort des différents comités parlementaires et des organisations agricoles américaines avant de permettre la vente de fortes quantités de blé aux pays du bloc soviétique.

Le sénateur a ajouté que l'opinion publique a un grand rôle à jouer actuellement, ajoutant cependant qu'à sa connaissance les pays communistes n'avaient encore formulé aucune demande précise.

Une dépêche en provenance de Washington indiquait un peu plus tôt que le président Kennedy était prêt à approuver l'exportation des surplus de blé américain à l'Union soviétique.

ECONOMIE
Chambres simples de 6.50 à 10.50, chambres doubles de 10.50 à 14.50 • 700 chambres avec bain, douche, TV et radio • nouveau cafétéria • stationnement gratuit pour la nuit.
TORONTO
LORD SIMCOE HOTEL
University & King
Pour réservations gratuites, veuillez téléphoner Montréal 856-6881

LONGÉVITÉ

MOSCOU. — Une scientifique soviétique qui avait déclaré que la vie d'un homme pourrait être en mesure de 200 ans est décédée à Moscou à l'âge de 91 ans. Sa formule pour vivre très vieux consistait en des bains chauds au bicarbonate de soude, soda, une vie sportive intense, et l'éloignement de l'atmosphère de guerre. Elle soulignait que le bicarbonate de soude, ajouté à l'eau chaude, prolongeait la vie et favorisait une perte de poids.

ACHETEZ "CHEZ-VOUS" COUVREZ VOTRE RISQUE AUTOMOBILE AVEC UNE MAISON DU QUÉBEC...
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BELAIR INSURANCE COMPANY
SIEGE SOCIAL — MONTRÉAL. TEL. 845-7281



Une réunion de famille
par l'Interurbain
c'est presque comme une réunion chez vous!
BELL
Les codes régionaux d'Interurbain accélèrent les appels. Vous les trouvez aux premières pages de votre annuaire.

DUPLICATEUR
Hepi CONQUEROR Nouveau modèle 70
MARK III CONQUEROR
• Pas de gélatine
• Pas de caractères
• Pas d'encre
• Pas de stencil
FONCTIONNEMENT ÉLECTRIQUE OU MANUEL
Le plus simple, le plus rapide, le plus économique
Vous obtenez jusqu'à 5 COULEURS sur la même impression
La distribution est faite dans la province de Québec par:
DUPLI-COPY LIMITED
W. J. REILLY, président
7694, rue Edouard CITE LA SALLE DO. 6-8121

théâtre • musique • cinéma • variétés

Rosella Hightower et Anton Dolin aux Grands ballets canadiens

Par Joan BASILE

Réunion ultime aux Grands ballets canadiens... Quelle est selon vous l'école moderne de danse...

Quelle est selon vous l'école moderne de danse... Quelles sont les danses que vous avez le plus admirées?

Rosella Hightower... On s'étonne toujours, après l'avoir vue sous l'éclairage des projecteurs...

Anton Dolin... Autre invité de marque à Montréal où il vient régler pour les Grands ballets un "Pas de quatre"...

Depuis quand, Rosell Hightower, avez-vous abandonné, en grande partie, vos activités de danseuse et pourquoi?

Je ne les ai pas vus sur scène. Il faut voir un danseur sur scène avant de porter un jugement. En répétition, ils sont très bien attentifs, volontaires...



M. JEAN OISEAU vient d'être nommé directeur général des Arts et Lettres au ministère des affaires culturelles du Québec.

Les Frères Jacques à la Comédie-Canadienne

Les frères Jacques ne sont pas des inconnus pour les Canadiens en général et la population montréalaise en particulier.

Menuhin et l'orchestre à la Place des Arts

L'inauguration officielle de la Grande Salle de la Place des Arts s'est terminée vendredi soir dernier, alors que l'Orchestre Symphonique de Montréal se faisait entendre sous la direction de son chef, Zubin Mehta...

Yehudi Menuhin a joué de façon admirable le CONCERTO EN RE MAJEUR de Brahms. Sa sonorité est belle sans être particulièrement soignée...

McGill a choisi un programme de musique française, appropriée à une exposition que tiendra ce mois-ci le Musée. Nous avons entendu dimanche soir des symphonies instrumentales de François Martin (1727-1757) et du Chevalier de Saint-Georges (1739-1799)...

la Musique par Gilles POTVIN

M. Mehta a commencé le concert par l'ouverture pour CORIOLAN de Beethoven et l'a terminée par la fresque des PINS DE ROME de Respighi.

La symphonie en sol majeur, d'Antonio Vivaldi, est un chef-d'œuvre de la musique baroque. Elle est écrite pour un violon, un alto, un ténor et un baryton...

Le Canada français représenté à la Foire du Livre de Francfort

L'édition canadienne-française qui fut la première à représenter le Canada à la Foire Internationale du Livre de Francfort — dès 1961, grâce à l'initiative du Ministère des Affaires Culturelles du Québec...

Ces deux éditeurs seront accompagnés à Francfort par M. Z. Léon Patenaude, secrétaire général du Conseil Supérieur du Livre et organisateur du Salon du Livre de Montréal 1964.

Horaire des spectacles

THÉÂTRE: THEATRE LA BOULANGERIE... CINÉMA: ALOUETTE... ÉLYSÉE... SOCIÉTÉ PRO MUSICA... HAKARIKI... L'ILE NUE... CINÉMA FESTIVAL... CE SOIR 8 h. 15 Dimanche 2 h. 15 Pas de courses le jeudi BLUE BONNETS

Commençant DEMAIN SOIR COMPAGNIE MARIE BELL

MARIE BELL dans deux des plus célèbres tragédies de Racine: PHEDRE ET BERENICE. COMEDIE CANADIENNE. BILLET EN VENTE à la Comédie Canadienne...

LA FILLE AUX YEUX D'OR. MARIUS LAFONT FRANÇAIS-REVUE. Le Parisien. 480 QUEST. RUE STE-CATHERINE. 31ème SEMAINE

THE GREAT ADVENTURE BEGINS WITH THE GREAT ESCAPE. STEVE JAMES RICHARD McQUEEN GARNER ATENBOROUGH. A L'AFFICHE LOEW'S

ELYSEE. SALLE EISENSTEIN. LE CHEF D'OEUVRE DE ROYATASHI. HAKARIKI. 7ème semaine!

L'ILE NUE. Grand Prix - Festival de Moscou Prix Seiznick - Festival de Berlin Prix de la Victoire.

WOMEN OF THE WORLD. BEHIND THE FANCY CLOTHES... THE MOST PROMISING THE MOST PRIVATE AFFAIRS OF WOMEN.

THÉRESE DESQUEYROUX. Jamais un chef-d'oeuvre n'a été aussi pleinement transcrite à l'écran! DEUXIÈME FILM au même programme: "ARSÈNE LUPIN CONTRE ARSÈNE LUPIN"

SOCIÉTÉ PRO MUSICA. HOTEL RITZ CARLTON - Le dimanche après-midi, 4 h. 30. QUINTELTO BOCHERINI 12 janv.: QUATUOR VLACH 2 fév.: NATHAN MILSTEIN (violoniste) LEON POMMIERS (pianiste)

CINÉMA FESTIVAL. CE SOIR 8 h. 15 Dimanche 2 h. 15 Pas de courses le jeudi BLUE BONNETS

L'univers féminin

GILBERT, un couturier qui descend dans la rue



Deux pièces en toile marine: jupe droite, veste à la Chanel, manches trois-quarts sur une surblouse en pure soie dans un imprimé non figuratif de taches rouges, blanches et marines. Une création Gilbert, en vente dans les grands magasins de la métropole ainsi qu'à Québec.

D'origine torontoise, Gilbert, dessinateur de haute couture avait envie, nous confie-t-il, d'habiller un plus grand nombre de femmes. "C'est un peu triste de savoir qu'un couturier ne reçoit dans ses salons qu'une clientèle qui a le portefeuille bien garni. A l'avenir, quand je me promènerai dans la rue, quand j'irai au théâtre, je retrouverai peut-être mes créations sur les femmes que je rencontrerai".

Voilà pourquoi Gilbert abandonne la haute couture et crée des modèles qui seront en vente dès la semaine prochaine dans les plus grands magasins de Montréal, dont Holt Renfrew, Morgan, Dupuis Frères, Eaton, etc. La caractéristique des créations Gilbert que vous trouverez dans les magasins, est la fabrication "main". Ce sont des "petites mains" qui cousent mes robes, nous dit-il, et non pas le manufacturier.

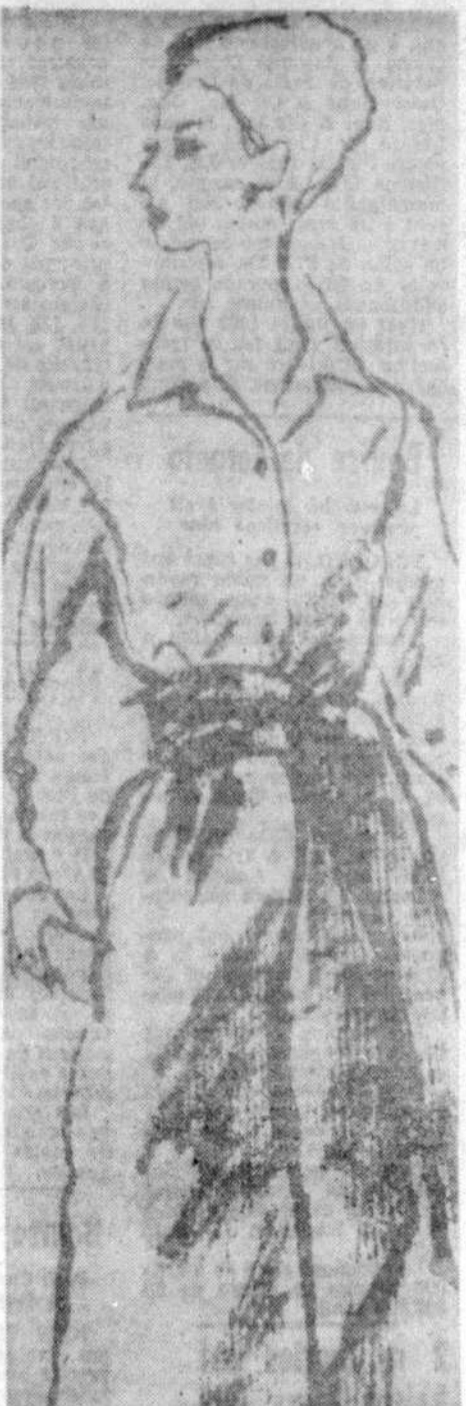
UNE COLLECTION CHARMANTE

Gilbert est d'abord connu comme le couturier des "petites robes noires" à diner, à danser, à porter de 4h. de l'après-midi à 4h. du matin. Il n'a pas fait mentir sa réputation et présentait hier matin à la presse dans son salon de la rue Drummond, à Montréal, une collection charmante, simple, de très bon goût. Nous ne retiendrons qu'une petite robe noir en crêpe, ayant la taille bien marquée, s'ouvrant sur un décolleté en V dans le dos. Le corsage est également découpé en pointes retenues sur un cordon de soie noire. Ce modèle est fort gracieux et original. Vous pourrez l'obtenir pour environ \$90 à \$100 dans les grands magasins.

Le deux-pièces qui a été particulièrement aimé des journalistes était en velours de soie noire; jupe droite et veste à la Chanel s'ouvrant sur une surblouse imprimée dans des tons de café et noir. Le col se termine par un noeud. Ce deux-pièces se vendra environ \$125.

Les robes cocktail, robes du soir, de théâtre et de grand diner de Gilbert ont l'avantage d'être extrêmement seyantes et moins coûteuses qu'on serait porté à le croire. Ainsi une robe en pur crêpe de soie marine d'une coupe particulièrement réussie s'accompagne d'un manteau de théâtre également marine. Cet ensemble pourra tout aussi bien convenir à une première de gala, qu'à un bal, ou une réception mondaine assez élaborée.

S. S.



"MATIN DE NOËL", une robe à diner composée d'une longue jupe droite fendue sur les côtés, en pure soie d'un rouge vif accompagnée d'un chemisier blanc à manches longues. Les boutons du chemisier ainsi que le ceinturon sont également rouges. Une création Gilbert.

Succès inespéré du Jour de la Symphonie à la Place des Arts

Plus de 10.000 personnes ont visité, lundi, la Place des arts à l'occasion de la Journée de la Symphonie organisée par le Comité féminin au profit de l'Orchestre symphonique de Montréal. La journée obtint un succès inespéré si bien que vers les 8h. 30 du soir une longue file de dames et de messieurs attendaient encore en ligne jusqu'à la rue Sainte-Catherine, son tour de venir admirer cette Place dont on dit et écrit tant de bien au cours des dernières semaines.

Ces tours guidés avaient débuté dès le matin pour se poursuivre toute la journée et tard dans la soirée. A l'heure de déjeuner, il y eut présentation de fourrure à laquelle assistèrent plus de 500 personnes et de 6h. à 8h. on servit

dans le Grand foyer central un dîner qui groupa environ trois cents convives, sous l'étiquette "La Bonne Fourchette". Au menu, on retrouva plusieurs plats d'origine typiquement canadienne dont les langues de foie de morue à la vinaigrette, des cretons grand-mère, de la grasse de rôt, des tourtières du ragout de boulettes, de la mousse à l'érable, etc.

Dans la Grande salle remplie à craquer, à travers tout ce va-et-vient interminable, les musiciens de l'orchestre tentèrent en matinée et en soirée de s'adonner à des répétitions pour le bénéfice de leurs amis-visiteurs.

Oui, la Journée de la Symphonie obtint vraiment un succès inespéré, mais n'est-ce pas

la preuve que la Place des arts suscite un intérêt évident et devrait éventuellement être ouverte, pour des tours guidés, à tout le grand public curieux de ce temple qu'il paiera avec ses deniers et qu'il aimerait bien contempler à loisir. "Cela viendra dans un avenir rapproché, m'a assuré l'un des fonctionnaires de la Place des arts à qui je m'enquerais des heures de visites, mais il faut nous laisser le temps de nous organiser et de former des guides compétents. Cela prend du temps et de l'argent".

R. R.

Décès d'une journaliste torontoise Le vaccin anti-rougeole

TORONTO (PC) — Lillian Foster, journaliste et rédactrice de la chronique des modes au Toronto Telegram, est décédée au début de la semaine des suites d'une brève maladie. Elle était âgée de 70 ans.

Mlle Foster commença à travailler au Toronto Telegram en 1916 et ses premiers articles ont porté sur la première guerre mondiale. Elle a ensuite gravi tous les échelons de la carrière journalistique. Elle fut chargée de suivre les activités de la banlieue torontoise et s'occupa ensuite de la chronique sur l'éducation. Elle écrivit également une série d'articles biographiques qui lui permit de rencontrer presque tous les hommes d'affaires importants de Toronto et qui s'intitulaient: "Regard au-delà du rideau du temps".

Le dernier grand reportage de la défunte pour le Toronto Telegram a porté sur les collections d'automne, à New York, en juillet dernier. Elle n'a manqué qu'une seule fois

en 15 ans les collections de New York parce qu'elle avait été désignée comme membre de la première délégation de touristes canadiens en 1955.

En 1951, 750 personnes fréquentèrent ses 35 ans de travail au Toronto Telegram. Elle n'a jamais songé à la retraite. Elle disait: "Je sortirai d'ici quand on devra me porter".

administré à 100 bébés

Une centaine de bébés de la Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance ont reçu leur première injection de vaccin anti-rougeole à virus tué à la Crèche de la Miséricorde, mercredi dernier.

C'est la première fois qu'un vaccin anti-rougeole est utilisé en administration collective au Canada depuis qu'Ottawa a autorisé son emploi le mois dernier.

En tout, les enfants recevront trois injections durant une période de trois mois. Les deux premières injections consistèrent en un vaccin à virus tué, tandis que pour la dernière, la variété à virus vivant atténué sera utilisée. Les injections seront données à intervalles d'un mois. La technique tué-tué-vivant sera utilisée dans le but d'éviter les effets secondaires de fièvre et d'éruption cutanée associées à l'administration exclusive du vaccin vivant.

L'inoculation s'est faite sous la surveillance de deux pédiatres de Montréal, les docteurs G. Nolin et J. Guimont.

Le Gôuter de 4 Heures

Le lait entier est un élément très important au point de vue alimentation du jeune enfant et favorise sa croissance et son développement. Le lait contient des protéines, des hydrates de carbone et des matières grasses qui fournissent au corps l'énergie nécessaire au travail et aux jeux.

Le lait est également riche en calcium et en phosphore nécessaires à la formation des dents. C'est en outre une excellente source de vitamines A, B-2 riboflavine et B-1 thiamine.

Servez de grands verres de lait frais aux enfants au moment des repas. Pour la collation ou la sortie de l'école, on peut leur donner du chocolat au lait ou du lait agrémenté d'essences de fruits, ce qui fait de ce moment de la journée un événement extraordinaire.

Une cuillerée de crème glacée dans du lait fait de cette boisson une véritable récompense pour les enfants.

Visite du Musée du meuble

Cet après-midi, 9 octobre, M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Institut des arts appliqués, accueillera les membres de la Société d'étude et de conférences et leurs invités pour une visite du Musée du meuble.

Le but de cette visite est d'accueillir au sein de la société, les Néo-Canadiennes qui s'intéressent tout spécialement à notre culture. Le soir, à la suite de semblables réunions quatre cercles formés de Canadiennes et de Néo-Canadiennes ont vu le jour, les cercles Brochard, Chatel, Legault et Desjardins-Francoeur.

Cette année encore, Mme Jacques Dubut, présidente du comité de liaison, invite les Néo-Canadiennes à profiter de l'occasion pour rencontrer les membres de la société. Celles qui seraient intéressées à la faire peuvent communiquer avec elle, à 275-9410, ou avec la Société, à 932-8507.

Treize candidates, une seule élue

REGINA — Des 13 femmes candidates aux élections de lundi dernier, en Colombie-Britannique, une seule a été élue aux Communes.

Mme Lois Haggan a été élue pour la première fois en 1956 dans Grand Forks-Greenwood, au siège que détenait son mari avant son décès. Mme Haggan représente le Nouveau Parti Démocratique.

Mme Camille Mather, la femme de Barry Mather, député du NPD, a perdu dans sa localité de Delta et Mme Margaret Hobbs a été battue dans Revelstoke. Ces deux circonscriptions ont élu des députés créditistes.

C'est à treize ans qu'il faut faire l'éducation sexuelle des filles

TORONTO — Le Dr Robert Kinch, professeur d'obstétrique à l'Université de l'Ouest de l'Ontario, a déclaré que l'éducation sexuelle des filles devrait être faite vers l'âge de 13 ou 14 ans; ce serait un moyen de réduire le nombre d'avortements.

Le Dr Kinch a constaté, d'après une enquête-pilote conduite dans une école de London, Ontario, que seize ans était beaucoup trop tard comme âge d'éducation sexuelle des filles.

Le Dr Kinch était conférencier à la première assemblée scientifique annuelle de la section d'Ontario du Collège de pratique générale du Canada.

Il a déclaré qu'un cinquième des femmes d'Ontario qui meurent enceintes sont victimes d'avortements. Les dernières statistiques, datant de 1960, montrent qu'il y a eu soixante-six morts parmi les femmes enceintes dans la province.

Le Dr Kinch a déclaré: "Les filles de 15 et 16 ans sont, ou très peu informées, ou mal informées. "Il a ajouté que les femmes les plus susceptibles de se faire avorter sont les jeunes filles de situation économique et sociale modeste ou les femmes qui ont six enfants et qui peuvent à peine en faire vivre deux."

Mme Thomas Marchessault, artisane de l'année

Gagnante en 1953 du grand prix d'artisanat de la province de Québec, Mme Thomas Marchessault de St-Antoine vient de mériter cette année, le titre d'artisane de l'année à l'exposition provinciale de Québec. Elle gagne donc le

trophée annuel consistant en un bas-relief signé Bourgault. Il y a quelques semaines, Madame Marchessault recevait le même honneur à l'exposition nationale de Toronto dans la section "tissage". La revue "Chatelaine" lui offrit également un prix dans sa section d'artisanat.

Les travaux de Madame Marchessault sont en montre à la Centrale d'Artisanat, 1450 rue St-Denis à Montréal.



Hilda Carlson
a de
BONNES NOUVELLES POUR VOUS

Les salles de banquet de Ruby Foo's ont été remises à neuf. Le "Persian Room", et dans toute sa splendeur orientale, et le "Old English Tudor Room", au style si charmant, caractérisent bien les nombreux salons luxueux, décorés à neuf pour votre agrément. Les menus sont aussi variés et attrayants que l'ambiance elle-même. Ruby Foo's peut y recevoir des groupes intimes de 6 personnes aussi bien que des réunions de 100 personnes. Cuisines orientale, continentale ou canadienne.

Quand vous organisez une réception pour un mariage, un banquet ou même une fête de famille, confiez-en les détails à Hilda Carlson. Elle se chargera de tout et votre "événement spécial" sera assuré d'un succès retentissant. Il suffit de téléphoner à Mlle Hilda Carlson.

RUBY FOO'S
RE 7-6533

SUR VOTRE AGENDA

DATE	INVITATION	LIEU
9 octobre	Défilé de modes organisé par le comité féminin des Grands ballets canadiens, à 3h.30 dans le "Piano noble". Une collection de haute couture européenne sera présentée par Eaton et un vin d'honneur sera servi. Renseignements et billets: WE. 7-4308.	Place des Arts
9 octobre	Défilé de modes organisé par l'Amicale N.-D. des Ecoles, au profit de ses oeuvres, 8h. 30. Renseignements: 496-7914.	Hôtel Windsor
15 octobre	Journée d'hommage à la Bienheureuse Mère d'Youville, au sanctuaire de Varennes. Une messe sera célébrée à 11h. par Son Exc. Mgr S. Baggio, délégué apostolique du Canada. Toutes les personnes intéressées sont priées d'être présentes.	Varennes
18 octobre	Soirée de gala au bénéfice des oeuvres de l'hôpital Notre-Dame, à 9h. Un film en primeur sera présenté à cette occasion. Renseignements: HU. 4-5904 ou 861-7078.	Cinéma St-Denis
19 octobre	GAIETE DES ARTS — premier bal de la saison au profit de la Société du Ballet national du Canada. Renseignements: 861-6033.	Place des Arts
Exposition:	L'exposition de vieux meubles canadiens se continue jusqu'au 30 octobre prochain.	Centre d'art du Mont-Royal
Démonstration culinaire:	L'Institut familial et social présentera à 2h. et à 7h. 30, le 9 octobre, une démonstration culinaire dont le thème sera "les salades".	1215 est. bouf. Saint-Joseph
	Mlle Louise Chatel, fille de Monsieur et Madame Louis Chatel de N.D.G. est de retour à Montréal après avoir complété sa recherche pour son doctorat en psychologie à l'Université Columbia de New York.	

L'élégance de l'heure



No M153

Les ensembles d'allure sportive, un peu désoignée sont très à la mode cette saison. Celui-ci, une création Stella Sloat, vous offre deux versions: veste et jupe droite.

Le patron imprimé no M153 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18.

La grandeur L requiert 3 1/2 verges de tissu 34 pouces de largeur si vous choisissez la jupe par plis; la jupe droite seule requiert 1 1/4 de tissu de même largeur.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est. rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

MERCREDI 9 OCTOBRE

CBFT — Canal 2

1.30 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 LONG METRAGE "Valse triphonante" avec Frieda Caspe et Paul Horbiger
3.30 LONG METRAGE "Les 700 et autres reines" avec Clark Gable, Eleanor Park et Jo Van Fleet
5.00 L'après-midi
5.30 Von amie Flicks
6.00 Le temps des copains
6.30 Téléjournal
6.40 Edition Métropolitaine
7.30 Nouvelles du sport
7.50 Aulourd'hui
8.00 Le Paix du Jour
8.30 Cité sans voiles
9.30 Janique aimée
10.00 Vicky Autler
10.30 Téléjournal
10.45 Edition métropolitaine
10.54 Nouvelles du sport
11.00 CINEMA "Les Héros sont fatigués" avec Yves Montand, Jean Servais et Curé Jürgens

CFTM-TV, canal 10

10.30 Couquet musical
11.30 Overt. — Manchettes — Horaire
11.45 Bien L'Bonjour
12.15 Shorter. — Héritage
12.45 EN MATINEE "Le furet" avec Collette Dantelle, L. Huey et Pierre Re

CBMT — Canal 6

12.25 Today on CBMT
12.30 News, Weather
12.35 Feature Film
2.00 Password
2.30 Scarlett Hill
2.50 Take Thirty
3.30 Muffin The Mule

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

5.00 Smiley
5.30 Shari Lewis
6.30 Star Trek
6.50 Rastle Dazle
6.55 Woody Woodpecker
7.00 Montreal Magazine
7.30 Phil Silvers
7.50 CBC TV News
7.55 Mafro
7.58 Sports with Doug Smith
7.59 Film
7.45 Mr. Fixit
8.30 Star Trek
9.30 Festival
10.00 CBC National News
10.20 The Liberal Arts
11.21 Final Edition
11.30 Movie Cavalcade "Woman Hater"

CFCF — Canal 12

9.55 Sign-on - Meditation
10.00 Coffee Break
10.20 The Liberal Arts
11.00 Romper Room
11.00 Lunchtime Little Theatre
1.00 Pulpit
1.15 Channel 12 Theatre
1.30 "City"
3.00 Here's Looking At You
3.30 People in Conflict
4.00 Surprise Party
5.00 Walt Disney's Mickey Mouse Club
4.40 A Kid Is a Kid
4.25 625 Pulse
7.00 Spelling Bee
7.30 Burke's Law
8.30 Sunset Theatre Special
9.55 Sign-on - Meditation
10.30 Hennessey
11.15 11:15 Pulse
11.30 The Pierre Serton Hour
12.00 Newsroom 12 - Meditation

INSTITUTRICE DEMANDEE

"La Commission Scolaire Régionale de Missisquoi a besoin d'une institutrice pour enseigner le français et les mathématiques en 10e année commerciale. Salaire selon grade et expérience.

S'adresser au directeur général, à 123 Principale, Cowansville, Tél.: 263-2322".

Traducteur ou traductrice

Personne d'expérience pour traduire, de l'anglais au français, des textes de nature technique, des directives administratives, des manuels d'employés, des formules, etc. Selon les aptitudes, on peut exiger du candidat, à l'occasion, du travail de rédaction en français.

Poste permanent avec tous les avantages sociaux.

Prière de s'adresser, par écrit, au: Service du Personnel, Case Postale 6072, Montréal.

Brossard a adjudé une émission de \$1,120,000 à 6%, séries 15 ans

potins financiers

La Bourse de Londres a conservé un ton irrégulier hier. Sur la Bourse de N.Y. la liste avança, mais, faut le dire vite, puisqu'il faut la moyenne des industriels de DJ clôture 0.04 point plus haut. L'allure paraissait erratique sur les Bourses de Montréal et de Toronto.

Le prix du plomb a monté de 1/4 ct la livre, hier, à 22 1/2 ct à N.Y. C'est la 7e avance cette année à ce jour, d'où la fermeté des titres de métaux.

Les actions de la Crown Trust ont monté de 2 pts hier. Cela présage-t-il du nouveau ou est-ce de l'accumulation?

Tant que la poussée inflationniste persiste (avance des prix des denrées, métaux, etc.) et que le public affichera sa confiance en l'avenir économique, il est bon de demeurer dans le marché, selon Shearson, Hamill & Co.

The Montreal Institute of Investment Analysts tiendra, ce midi, son 1er dîner de la saison au Reine Elisabeth. Ses membres auront le plaisir d'entendre M. D.J. Holbrook, président de Algoma Steel, leur parler de la sidérurgie. Nul doute que des Québécois y seront nombreux.

Les Bourses de Montréal et Canadienne seront fermées lundi à l'occasion du Jour d'Action de Grâce. Les banques, les sociétés de fiducie, ainsi que les marchés des denrées et des bestiaux fermeront aussi leurs portes ce jour-là.

Glenn Lake Silver vient de déclarer un dividende de 10cts l'action.

Les rapports contradictoires concernant la vente possible de la Russie expliquent l'irrégularité des cours hier sur le marché de Chicago.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Westerburne Oil Co., étend maintenant ses activités à l'Ontario

Westerburne Oil Co., Limited a commencé, au début de cette semaine, à forer un puits à Plympton, en Ontario à quelque douze milles de Sarnia. Il aurait été répété récemment qu'il n'y avait pas de pétrole dans la région, du gaz naturel et de la compagnie Westerburne a participé au cours de cette année au forage de 41 puits en Alberta, de même que dans les provinces de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan. Sur ce total, 37 sont déjà en production. Western Oil Co. Limited publierait son rapport intermédiaire le mois prochain. Ce dernier est attendu avec une vive impatience en maints milieux financiers, vu l'attente de certain développement potentiel. L'instabilité au forage de nos sociétés d'exploration, autorisées, il y a en actuellement 4,885,000 d'acres sur les listes des valeurs des Bourses Canadienne et de Toronto et leur cours a varié cette année entre un bas de 81 et un sommet de 88, contre 60 et 95 respectivement l'an dernier.

Le marché évoluerait lentement dans un rayon étroit jusqu'à la fin de l'hiver prochain

Il ressort du rapport hebdomadaire de Hugh Mackay & Co., affilié à W.C. Pitfield & Co., que bien entendu les investisseurs espèrent que le marché atteindra des nouveaux sommets, et il est difficile d'ignorer les gains réalisés récemment, mais nous ne pouvons cependant cachet notre scepticisme. La plupart des indices techniques que nous suivons, à l'exception de l'indice des actions résiduelles. De plus, les perspectives des affaires pour 1964 nous semblent quelconques, même si nous devons admettre qu'il y a un réel progrès, à en juger par les profits des entreprises.

Peut-être tenons-nous compte de ces indices de façon prématurée. Nous croyons qu'ils incitent à la prudence, bien qu'ils ne soient pas catégoriquement pessimistes. Comme il n'y a pas eu récemment de spéculation exagérée à la bourse, il est peu probable que la baisse que nous prévoyons soit sérieuse. Ce sera plutôt un léger recul vers un niveau inférieur à celui qui prévaut présentement et, par la suite, le marché évoluera lentement dans un rayon étroit jusqu'à la fin de l'hiver prochain. C'est à ce moment que le désintéressement des investisseurs se fera sentir et c'est aussi à ce moment que les occasions seront nombreuses.

René-T Leclerc Inc., a obtenu l'émission de \$463,000 de la C.S. de St-François-de-Sales

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-François-de-Sales, comté de Laval, ont vendu, récemment, à René-T Leclerc, Inc. au prix de 98.40, une émission de \$463,000 d'obligations remboursables en séries en quinze ans. L'émission comprend \$208,000 de titres à 3 1/2% 1964-67 et \$255,000 à 6% 1968-78. Ainsi, le coût moyen de la finance revient à 6.1905%. L'emprunt comporte un solde de \$106,500 à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de cinq ans.

Datées du 1er octobre 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er octobre 1964 au 1er octobre 1978 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour l'agrandissement de l'école Hébert. L'octroi de \$200,000, applicable au service de l'émission, est payable en quatre versements annuels et consécutifs de \$50,000, de 1964 à 1967 inclusivement.

Pour la 1ère fois, la Banque Provinciale tiendra une assemblée de son conseil d'administration à Toronto

Les membres du conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada se réuniront pour la 1ère fois en assemblée dans la ville de Toronto, le 16 octobre. À l'instar des banques anglo-saxonnes dont les sièges sociaux respectifs se trouvent à Toronto et qui ont tenu, depuis quelque temps, des assemblées de leur conseil respectif dans des villes du Québec, la Banque Provinciale, dont le siège social est à Montréal, a cru bon et, avec raison de réunir ses administrateurs dans la Ville-Reine, d'autant plus qu'elle y fait d'importantes affaires. Elle y possède une succursale principale agrandie du double — 38,000 pieds carrés — dans l'ancienne édifice de la North American Life. M. F.G. Christian est le gérant du bureau principal à Toronto au service du public depuis 1940. En outre, l'institution bancaire précitée possède 14 succursales en Ontario, 11 au Nouveau-Brunswick, 1 dans l'île-du-Prince-Édouard et 158 dans le Québec. C'est naturellement, dans notre province où elle exerce le gros de ses activités. Incidemment, au 31 octobre 1962, son actif global atteignait les \$447,876,107 et ses dépôts du public et autres se chiffraient, alors, à \$418,448,205, chiffres qui figurent beaucoup plus haut, lorsque son rapport sur ses opérations cette année sera rendu au public, car la vigueur de ses actions en bourse depuis quelque temps présagerait un excellent rapport pour 1963.

Nomination chez Forano



M. Paul M. Forand

Le conseil d'administration de Forano Limited annonce la nomination de M. Paul M. Forand au poste de président et directeur général de cette entreprise qui se spécialise dans la fabrication d'outillages servant à la maintenance des matériaux et à la transmission mécanique de pouvoir dans les moulins de pulpe et papier, les scieries, les mines et nombre d'autres industries. M. Forand fut d'abord affecté au service des ventes de Forano Limited en 1932, puis nommé gérant des ventes et promu directeur de la compagnie en 1945. Il en est le vice-président depuis 1960. M. Forand occupe également le poste de directeur de la Machinery and Equipment Manufacturers Association of Canada.

Bourse de Montréal

Les stocks étaient irréguliers sur la place locale. Les cours ont oscillé dans un faible rayon hier en Place locale.

Les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 78 contre 69.

Les services publics se sont effrités. B. C. Telephone a perdu 5/8, Quebec Telephone 1/2, Bell Telephone et International Utilities 1/4.

Dans le secteur des métaux communs, Falconbridge a cédé 5/8, Noranda 3/8 et International Nickel 1/8. Par contre, Consolidated Mining a gagné 1/8.

B. C. Power a vendu 19,000 actions à \$24.78 cependant que Canada Cement en a écoulé 3,000 à \$7.14.

Les papeteries ont également décliné. Price Bros et Consolidated ont perdu 1/4.

Les sidérurgiques ont progressé. Algoma a gagné 3/4, Dominion Steel et Ontario Steel 1/4 et Steel Co. 1/8.

Les banques ont perdu du terrain. Provinciale a perdu un point et Toronto-Dominion 1/2. Montréal a gagné 3/8 cependant que Royale et Canadienne Nationale ont haussé de 1/8.

L'indice des industrielles était inchangé. Dominion Glass a gagné 1/2, Famous Players 1/4, Montreal Locomotive, Shop and Save, Dominion Textile et Chemicals 1/4.

Consolidated Textile a cédé 1/2, Ogilvie et Southern 1/4, Dominion Tar and Chemical, Canada Steamship Lines et CPR 1/8.

Dans le secteur des valeurs minières, Northern Exploration a perdu 18 cents, Tache Lake un cent et South Du-fault 1/2 cent. Amerantium a gagné un cent et Bruneau deux cents.

Deux soumissions

La ville de Brossard, comté de Papierville-Laprairie, a adjudé, récemment, au prix de 96.51, une émission de \$1,120,000 d'obligations à 6% remboursables en séries en quinze ans, à un syndicat composé de Cliche & Associés Ltée, Corporation de Prêts de Québec, Oscar Dubé & Cie Inc., Grenier, Ruel & Cie Inc., Jacques Légaré & Cie Ltée, Placements Plessis Inc., et J.E. Laflamme Ltée. A ce compte, la municipalité obtient son 27e emprunt d'un montant de 6,411,750\$. L'emprunt comporte un solde de \$773,000, à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de quinze ans.

C'est en juillet 1962 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$909,000, de titres à 6% séries dix ans, au prix de 94.099. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.8905%.

Datées du 1er octobre 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er octobre 1964 au 1er octobre 1978 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er avril et 1er octobre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements nos: 128, 133, 136, 137, 138, 140, 158 et 160, l'emprunt est contracté pour des travaux de pavage, d'aqueduc, d'égoûts, la construction de trottoirs, bordure en béton, travaux de éclairage, de voirie, expropriation, etc.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1963, s'élève à \$19,196,575, y compris \$8,402,650, pour les compagnies. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$3,152,035.69. La population de la ville est d'environ 7,000 âmes.

Bourse de Toronto

Le marché minier avait l'allure erratique hier.

TORONTO — Les cours ont oscillé dans un faible rayon hier au cours d'une séance terne en Place Torontoise.

L'indice des industrielles a gagné 37 à 650.07.

Dans le secteur des industrielles, Chrysler a gagné 3/4 à 100, un nouveau sommet. Canada Packers A a gagné deux points à 63, Huxton and Erie Mortgage Corporation 1 1/4 à 67 3/4 et Crown Trust A un point à 69.

Par contre, Canadian Utilities a cédé 1 1/2 à 31 1/2 et Du Pont, Montreal Knitting et Atlantic Acceptance Corporation un point.

Les sidérurgiques ont progressé. Algoma a gagné 3/4 à 57 1/4 et Steel Company of Canada 1/4. Les banques ont également progressé.

Les métaux communs ont flechi. Falconbridge a cédé 1/4 et International Nickel 1/4.

Dans le secteur des valeurs spéculatives, Merrill a cédé 11 cents à 99 cents et Iso trois cents à 13.36.

Dans le compartiment des pétroles de l'Ouest, Central Del Rio a gagné cinq cents à \$7.90 et Medallion 15 cents à \$4.45.

Le virement a été de 2,312,000 actions au regard de 2,367,000 lundi.

2 raffineries ont baissé leurs prix du sucre ici

MONTRÉAL (PC) — Deux importantes raffineries de Montréal, — la St-Lawrence et la Canada and Dominion — ont annoncé une diminution de 10 cents du prix du sucre hier. Ces deux compagnies, vendront maintenant le prix du sucre à \$14.65 le sac de 100 livres.

Une troisième raffinerie, l'Atlantique Sugar, a maintenu son prix de vente en gros à \$14.75 le sac de 100 livres.

La semaine dernière, le prix du sucre a augmenté à trois reprises pour un total de \$1.20 le sac de 100 livres, portant le prix de vente de \$13.55 à \$14.75.

Le prix du sucre en gros est déterminé par le niveau des prix du sucre brut au marché mondial à Londres.

Depuis le premier janvier, le prix du sucre a changé 77 fois, augmentant à 53 reprises pour diminuer ensuite 24 fois. Le 23 mai dernier le prix avait atteint la hausse la plus élevée depuis 1920, soit \$17.65 pour le sac de 100 livres. Le premier janvier il était de \$9.10.

À noter...

100,000 actions additionnelles de Courvan Mining Co. ont été émises à 20cts chacune, conformément à l'option par versement du 30 septembre 1963 découlant de l'accord conclu avec Sullice et Sullivan Consolidated Mines le 29 septembre 1955 et amendé depuis, selon le rapport que la Bourse de Toronto vient de rendre public.

La Bourse Canadienne a été avisée que les actions de South Mines Ltd. qui furent au début achetées pour fins de placement par la North Canadian Enterprises Limited, en vertu d'accords en date du 4 juin et du 23 septembre 1963, seront distribuées dans le public. Goodwin, Harris & Company Ltd se sont engagés à agir comme agent de vente en rapport avec cette distribution publique.

3,000,000 d'actions ordinaires, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune de Surluga Gold Mines Limited dont 1,725,000 sont émises et en circulation, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture demain. Leur symbole sur le téléscripteur sera "SURL".

Burnt Hill Tungsten and Metallurgical Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que l'accord de souscription et d'option en date du 2 juillet vient d'être assigné à Kippan & Company Inc., qui agira au nom de General Equity Futures Limited, pour 80 p.c. du total et, à Hochelag Investments Management Corporation, qui agira pour le solde, soit 20%. La compagnie a reçu \$90,000 en paiement de 600,000 actions, représentant un engagement ferme en vertu de l'accord précité. La compagnie a aussi avisé la bourse que l'option sur 200,000 actions à 25cts chacune a été exercée pour 25%.

Westcoast Transmission Company Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'en vertu d'un accord unanime par écrit des fiduciaires comportant le droit de vote, remis au Montreal Trust Company en qualité de dépositaire, l'accord "Voting Trust" en date du 9 mai 1959, couvrant des actions du capital-actions de Westcoast, a pris fin. Les transactions sur les certificats comportant le droit de vote ont donc pris fin à l'ouverture de la Bourse de Montréal hier.

Le Bureau des Gouverneurs de la Bourse de Montréal et le Comité de Régie de la Bourse Canadienne ont été avisés des changements suivants: chez Francis I. Dupont & Co., de l'admission de M.M. C. Alyn, J. W. Alyn, W. B. Hamilton, J. H. Riley, J. E. Snyder, G. L. Teach, et J. D. Casey, jr, comme associés généraux. Changements chez les corporations membres, Le Bureau des Gouverneurs de la Bourse de Montréal et le Comité de Régie de la Bourse Canadienne ont été notifiés des changements suivants: chez Watt & Watt Limited, de l'admission de M. A. L. Skaitch, comme nouvel actionnaire; chez Oldfield, Kirby & Gardner Securities Ltd, de l'admission de M. D. G. Smith, jr, comme nouvel actionnaire.

La C. S. de St-Martin, celle de Petite-Rivière, emprunteront sous peu.

Des soumissions seront reçues le jeudi de cette semaine pour \$140,000,000, en bons du Trésor du Gouvernement du Canada, datés et émis le 11 octobre 1963. Sur ce montant, \$11,000,000, seront des bons à court terme, \$129,000,000, seront des bons à 182 jours, \$140,000,000, de bons du Trésor en cours atteindront leur échéance le 11 octobre 1963.

A LA NORANDA MINES LIMITED



Me ROGER LÉTOURNEAU C.R., L.L.D.

La compagnie Mattagami Lake Mines, Limited est heureuse d'annoncer que Me Roger Létourneau, C.R., L.L.D., vient d'être appelé à faire partie de son conseil d'administration. Me Létourneau est le principal associé de l'étude légale Létourneau, Stein, Johnston, Leahy, Marselle et Price de la ville de Québec.

Marché des bestiaux

MONTRÉAL PC — Les prix des bêtes à corne étaient en baisse de .50 à \$1 au marché de l'est de Montréal ce matin. Les transactions étaient modérées et la demande lente.

Il y avait 150 bêtes à corne, 79 vaches et 26 porcs.

Les vaches moyennes se sont vendues de \$15.50 à \$17, les communes de \$14 à \$15 et les produits destinés à la mise en conserve de \$8 à \$12. Quelques taureaux moyens ont rapporté \$14.50. Les bons veaux se sont vendus de \$30 à \$32, les moyens de \$24 à \$27, les communs de \$16 à \$19 et les veaux d'herbe \$14 à \$15.

Les prix des porcs n'étaient pas établis et il n'y a pas eu de ventes de moutons ni d'agneaux.

Bourse de New-York

Wall Street soutenu, mais il faut le dire vite.

NEW YORK — Les cours ont évolué sans orientation précise hier en Place new-yorkaise. Pourtant, l'ensemble de la cote s'est haussé au-dessus du niveau record atteint il y a deux semaines sous l'imposition des tabacs et des raffineries de sucre.

Le virement a été de 4,910,000 actions au regard de 4,070,000 lundi.

La moyenne Dow Jones des industrielles a gagné .04 à 743.90 pendant que celle que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné .2 à 278.4.

Dans le secteur des automobiles, Chrysler a gagné 3/4 à 93 1/4, un nouveau sommet. American Motors a gagné 1/4 à 21 1/2 sur un déplacement de 280,000 actions, devenant le stock le plus en demande.

Sperry Rand a cédé 1/4 à 18 1/2 sur un déplacement de 144,400 actions. GM a gagné 1/4 à 78 1/2 et Ford 1/4 à 54 1/4.

American Crystal Sugar a gagné trois points, South Puerto Rico Sugar et Great Western Sugar 1 1/2 chacun.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Aluminium Ltd., et Hudson Bay ont perdu 1/4 et Pacific Canadian a cédé 1/4 et McIntyre Porcupine 3/4. Distillers Seagrass a gagné 3/4, Granby Mining 1/4 et International Nickel 1/4.

Les cours étaient mixtes avec une tendance à la baisse à la Bourse Américaine. Scurry Rainbow Oil a perdu 3/4 et Fargo Oil 1/16 tandis que Preston a gagné 3/4.

Denrées alimentaires

MONTRÉAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture: Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cagots de bois: extra-gros 59; A-gros 58; A-moyen 52; A-petits 43; B 40; C 33.

Beurre: arrivages courants, admissible 50 3-4, non admissible 50 1-4 à 50 1-2.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québécois blanc 35 1-4, coloré 35 3-8.

Nouvelles pommes de terre: prix de gros Québec \$1.10 à \$1.20 les 75 livres, 80 à 85 les 50 livres; Nouveau-Brunswick \$1.40 à \$1.50 les 75 livres, 90 à \$1 les 50 livres, 24 à 25 les 10 livres; Ile-du-Prince-Édouard \$1.75 les 75 livres, 30 les 10 livres.

AVIS est, par la présente, donné qu'un dividende vingt cents (20c) par action plus un dividende supplémentaire de cinq cents (5c) par action, ont été déclarés, payable en fonds canadiens, le 16 décembre, 1963, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 25 novembre 1963.

Par ordre du Comité d'administration. J. T. McWHITER, secrétaire.

Toronto, Ontario, 3 octobre, 1963.

Obligations d'Épargne du Canada

Vendeurs demandés à Montréal et en Province — Hommes et femmes. Augmentez vos revenus à temps partiel en vendant des obligations d'épargne du Canada.

Pour renseignements, écrivez à: Casier postal 535, Le Devoir, Montréal.

PRÊTS COMMERCIAUX à des conditions raisonnables

Le Service de prêts de capitaux procure les fonds nécessaires pour l'expansion, le fusion, l'acquisition d'immeubles, d'entreprises ou d'intérêts minoritaires. Financement d'hypothèques provisoires ou à moyen terme offert pour les propriétés industrielles et commerciales.

Pour de plus amples renseignements appelez I.A.C. Capital Funds Division.

MONTRÉAL: M. H. Arache, 1320 boul. Graham, 708-4796. QUÉBEC: M. E. Sauvé, 235 boul. Wilfrid Hamel, 584-8777.

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

BUREAU D'ADMINISTRATION, MONTRÉAL 16.

Comment placer \$10,000,000 ?

Si vous gérez une caisse de retraite ou de participation aux bénéfices, une fiducie ou tout autre portefeuille de valeurs important, vous devez chaque jour résoudre des problèmes de placement à grande échelle.

Nous aussi! Et c'est précisément en raison de l'expérience que nous avons acquise dans ce domaine que nous vous invitons à considérer l'aide que peut vous apporter notre bureau de Montréal, grâce à son Service des Institutions.

Voici quelques-uns des services spéciaux que nous mettons à votre disposition:

- **Analyse de portefeuille** — Nous pouvons vous obtenir du Service de Recherche de Merrill Lynch une revue complète des titres que vous avez en portefeuille, indiquant notamment dans quelle mesure ils conviennent aux placements des institutions.
- **Suggestions de placements** — Nous pouvons, en tout temps, vous faire des recommandations sur les titres qui vous semblent attrayants. Le Service de Recherche de Merrill Lynch met périodiquement à votre disposition des études approfondies sur tel ou tel titre qui paraît spécialement indiqué pour les institutions et nous vous communiquerons volontiers ces renseignements.
- **Études financières** — Nous nous ferons un plaisir de vous fournir, sur tout titre que vous intéressez, une étude détaillée comportant faits, chiffres et évaluation documentée des perspectives qu'il offre.
- **Connaissance du marché** — Les spécialistes du Service des Institutions de notre bureau de Montréal appuyés sur ceux de notre siège social de New York et de nos nombreuses succursales aux États-Unis et outre-mer, sont constamment "à l'écoute" des divers marchés. Ils savent quels paquets de titres sont détenus par un grand nombre d'institutions; ils connaissent celles qui désirent vendre tel paquet ou, au contraire, grossir celui qu'elles possèdent. Ainsi, nous sommes souvent en mesure d'effectuer les transactions avec le minimum de frais et de perturbation des cours.
- **Dispersion de paquets de titres** — Si vous devez vous défaire d'un gros paquet de titres, Merrill Lynch est admirablement équipé pour en effectuer la dispersion, grâce à ses 2,300 conseillers financiers. Nous pouvons souvent nous en charger entièrement nous-mêmes, sans avoir recours à des sous-agents.

En nombre sans cesse croissant, institutions, compagnies et particuliers ont recours à nos services professionnels en matière de placements. Si nous pouvons vous aider — de quelque façon que ce soit, nous serons heureux de le faire.

Service français
MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH INC.
MEMBRES DES BOURSES DE MONTRÉAL ET DE NEW-YORK ET AUTRES GRANDES BOURSES.
635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2
Téléphone: University 1-8241
Directeur régional: PAUL J. SULLIVAN

REPRÉSENTANTS POUR ENTREPRISE EN PLEINE EXPANSION
Notre maison offre un bel avenir à des personnes intéressées à une carrière de représentants à plein temps. Expérience de la vente directe très utile. Les candidats doivent être âgés de 18 à 40 ans et demeurer à Montréal ou dans la région. Ils doivent être prêts à subir des tests d'aptitude et, s'ils sont choisis, un entraînement basé sur des méthodes modernes et scientifiques. Possibilité de promotions rapides aux personnes les plus dynamiques. Notre maison est la plus grosse du genre à Montréal et elle soutient son effort de vente d'une publicité énorme et répétée. Pour entrevue téléphoner à 254-7111, extension 141, de 10 h. a.m. à 5 h. p.m.

Nous offrons les Obligations d'Épargne du Canada remboursables à demande — rendement de 5.03%
CRÉDIT QUÉBEC INC.
COURTIERS DE PLACEMENTS
Choix exceptionnel d'obligations de tout repos.
132 ouest, rue St-Jacques Tél. Victor 9-5361
MONTRÉAL

Ne manquez pas de souscrire aux Obligations d'Épargne du Canada comportant un rendement de 5.03%
Craig, Forget & Cie Ltée
AGENTS DE CHANGE
Membres des Bourse de Montréal Bourse Canadienne
204 ouest, rue Notre-Dame — Tél.: VI. 9-6263
Montréal 1

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Titres au comptoir

Table of over-the-counter securities.

Cours des changes

Table of exchange rates for various currencies.

Moyenne à Montréal

Table of average stock prices in Montreal.

Moyenne à New-York

Table of average stock prices in New York.

INGENIEURS - CONSEIL

Advertisement for BEAUHEM-IN-CONSEIL, listing services and contact information.

Moyenne Dow Jones

Table of the Dow Jones average.

Moyenne à New-York

Table of average stock prices in New York.

Moyenne à Toronto

Table of average stock prices in Toronto.

Vous entreprise a-t-elle de capital?

Advertisement for RoyNat, discussing business capital and investment.

A. Renaud & Cie Liée

Advertisement for A. Renaud & Cie Liée, a brokerage firm.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Advertisement for the Bank of Montreal.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, listing various companies and their share prices.

Moyenne des oblig.

à New-York

Table of average bond prices in New York.

le monde est plus petit que jamais, n'est-ce pas?

Advertisement for the Bank of Montreal, featuring a globe and text about international banking.

Et tout progrès majeur de l'industrie des communications

Advertisement for the Bank of Montreal, discussing telecommunications and global connectivity.

Advertisement for LA PREMIERE BANQUE AU CANADA, featuring the Bank of Montreal logo and slogan.

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Tout le monde était de bonne humeur à cette réunion de journalistes et administrateurs de la Canadian Arena Co., lundi soir à l'heure du thé. C'était la veille de l'ouverture d'une saison nouvelle pour le Canadien et les batteries d'artillerie de l'optimisme tonnaient de tous les coins de la salle de réception. Le sénateur Molson, comme il se doit, prit la parole le premier et dans ses mots d'accueil chaleureux nous avons vite décelé son slogan favori: "Seul Molson satisfait tous les goûts!" Et tous les journalistes, même à une forte inquiétude intérieure les ronçonnent sept mois, l'applaudissent, espérant que les joueurs eux-mêmes sauraient appuyer de toute la force de leur coup de patin. C'était donc nouvelle de la part de la direction du Canadien que cette invitation à la cassettes et dans les oeufs farcis, les olives et le céleri. Ce fut donc sans cérémonie et dans le ton parfait des pique-assiettes bien élevés que les questions furent posées de part et d'autre et les problèmes réglés à l'amiable.

M. Selke Sr. en bonne forme...

Le gérant général du Forum, M. Selke Sr., était d'humeur gaie et a provoqué plusieurs éclats de rire lors de la présentation des joueurs sous un angle nouveau que nous ne lui connaissions pas, celui de l'humour. C'est ainsi par exemple qu'ayant adopté Jean Béliveau comme interprète il déclara en badinant: "Jean Béliveau, comme vous le savez tous, est le capitaine de l'équipe. Quand il y a discussion, c'est lui qui doit prendre la parole; quand je veux qu'on me remplace au micro pour parler je demande donc à Béliveau dans certains autres cas j'ai également un m'entourer des acolytes qu'il me faut. Ainsi si on veut me faire chanter... je demande immédiatement à Boom Boom Geoffroy de la faire pour moi!" Présentant Lorne Worsley il soulignait qu'il avait déniché cette recrue à l'autre bout du monde... à Verdun! Il prit ensuite un ton larmoyant pour s'apitoyer sur le sort d'un pauvre petit joueur, fragile et assez prometteur. Il ne lui manque qu'une chose à ce pauvre petit: savoir patiner... et je vous présente Henri Richard! "J'ai un autre cas semblable au sien de continuer Selke Sr., et j'ai bon espoir en lui aussi, parce qu'il est plus costaud qu'Henri, mais possède également un horrible coup de patin... et j'ai nommé Gilles Tremblay..."

Campagne de salon???

Il enchaîna avec le nom de Ferguson: "Vous avez tous pu voir rendre compte que Lorne Ferguson ne fera jamais partie des Ice Follies, mais je ne crois pas, non, sincèrement pas, je ne crois pas avoir un besoin pressant de ces maître-danseurs au sein de l'équipe cette année. L'accident portera surtout sur la danse carrée, non sur le menuet!"

Tout le monde sportif a bien goûté ce petit discours sans oublier de s'empiffrer de petits fours. Mais après la réception charmante les joueurs montaient dans le train pour aller faire campagne. Ils entendaient bien ne pas faire une campagne de salon non plus. Tout ça, c'était lundi. Hier soir à Boston ils débalaient leurs outils, mettaient la main à la pâte, espérant ne pas tomber dans le même pétrin d'où ils étaient bien rôtis l'an dernier. Vous vous souvenez... 5-0? Heureusement que les années passent et ne se ressemblent pas toujours, quoiqu'on en dise. De toute façon, moi ici qui vous écris, mardi après-midi, quelques heures avant cette joute d'ouverture, je n'ai pas encore regardé ce match, en page 11, le résultat de la partie! Pourquoi? parce que je crains les campagnes de salon...

A BLUE BONNETS

Rapides progrès du jeune Ross Curran

Un des jeunes conducteurs canadiens les plus "en progrès", Ross Curran, est le point de mire à Blue Bonnets ce soir, soirée des dames.

L'ancien entraîneur de Smiths Falls, Ont., aura son mot à dire dans la course au championnat des conducteurs. En plus des succès qu'il remporte régulièrement dans le sulky des chevaux de sa propre "écurie publique", on le

voit souvent dans le rôle de substitut car ses collègues n'ont aucune crainte de lui confier leurs chevaux.

Ce soir, Ross conduira la trotteuse Jean S. Bingen à la quatrième, les ambassadeurs Joséphine On Tally et Ducky's Breeze à la sixième et neuvième respectivement.

TROT NOTES. Dans l'épreuve principale, Ducky's Breeze ne sera pas "seul"... On remarque, dans ce mille de \$1,500, la présence du célèbre Royal Ronald (1:59.3) au

Au parc Trenholme

Ce soir, à 8h pm, au parc Trenholme, les Maple Leafs de N. D. de Grâce, recevront la visite des Shamcats junior de Verdun, dans la dernière partie locale des meneurs. Ces deux clubs se sont rencontrés la semaine dernière et après une partie, contestée pendant deux quarts, les Leafs l'ont emporté par 39-19. Les instructeurs Des Findley et Jim Tsonos se proposent d'infliger leur première défaite à leurs adversaires.

Direct Noble (vainqueur de son dernier départ), ainsi que Demon Rainbow, Superior Richard, Adios Mont, Roy McGregor et Doug Johnston C. Parmi les autres excellents trotteurs et ambassadeurs à l'affiche du gala de ce soir, mentionnons Runnyfede Barnes, Local Prince, Armbrø Champ, Time To Go, Fiddler's Green, Tom Tally, Success Top (conduit par K. Waples), Guess Who, Sovo Hanover, Senator Eric et Success Claude...

Pourra-t-on arrêter George Dixon?

TORONTO — Au début de la présente saison de football, tout le monde se demandait ce qui arrivait à George Dixon, des Alouettes de Montréal.

Il fut choisi le meilleur joueur de la ligue Canadienne de football la saison dernière. Toutefois, il a semblé extrêmement ordinaire lorsque les Als ont subi deux cruels revers à leurs deux premières joutes de la Conférence de l'Est.

Maintenant, tous se demandent comment arrêter Dixon qui est encore le porteur de ballon le plus occupé dans l'Est.

Le demi montréalais a porté le ballon à 143 occasions, lui donnant la tête dans ce département avec un total de 943 verges en grain au sol, le tout en 10 parties. Il a porté le ballon 44 fois de plus que Dave Thelen du Ottawa.

Thelen affiche un moyen de 6.6 verges par essais et celle de Dixon est 6.6 verges.

Les compteurs du Big Four

Enfin, chez les compteurs, Gil Boretta des Als, affiche un moyen de 4.9 verges en 78 bottés, suivi de Zuger, avec une fiche de 40.9.

Joueur	Essais	Verges	Yards
Boretta	78	409	40.9
Zuger	78	315	40.1

Les inscrits à B. B.

PREMIERE COURSE — \$500

- 3 Miss Pokaboot G. Platford 3
- 7 Singing Duke J. Havas 7
- 4 Ronald's Girl L. Bourgon 4
- 2 Kim D. Gratton P. Masé 2
- 8 Rusty Tom G. Pongra 8
- 1 Marial Law P. Caldwell 1
- 6 Star Lake Mickey G. Lachance 6
- 5 Van Vars A. G. Gordon 5

DEUXIEME COURSE

- AMBLE — Reclamer \$2,500 — \$500
- 4 Shooting Song B. Ferron 4
- 5 Hector B. Ferron 5
- 6 Dream Haven P. Thibault 6
- 2 Goose All G. Pongra 2
- 7 Red Fire P. Dussault 7
- 1 Adios Jay M. Gingras 1
- 8 Mountain Melody R. Ponton 8

TROISIEME COURSE — \$500

- AMBLE — Conditions — \$500
- 7 Succes Top K. Waples 7
- 2 Henley Adam M. Picard 2
- 5 Gene D. Goose L. Bourgon 5
- 8 Royal Waddie A. P. Waddie 8
- 4 The Bookie B. P. Caldwell 4
- 1 Mighty Rich D. S. Waddie 1
- 6 Carroll Express Dussault 6

QUATRIEME COURSE

- TROT — Reclamer \$2,500 — \$1,000
- 1 Legal Prince Thibault 1
- 4 Jean S. Bingen R. Curran 4
- 2 Royal Ronald W. Bourgon 2
- 5 Half Song A. Rogers 5
- 3 Worthy Chival J. Gordon 3
- 1 J. Collins R. Caldwell 1
- 6 Allie Land P. Caldwell 6

CINQUIEME COURSE

- AMBLE — Conditions — \$1,000
- 1 Armbrø Champ Her. Filion 1
- 6 Tommy Direct A. MacRae 6
- 3 Red M. Condell K. Waples 3
- 4 Jimmy G. Unko M. Waples 4
- 5 Brenda Dillard J. Gordon 5
- 2 Success Claude R. Curran 2
- 8 Lochinvar Duke W. Hicks 8
- 7 Marlin Special Y. Plouffe 7

SIXIEME COURSE

- 1 Time To Go G. B. G. 1
- 8 Fiddler's Green R. Snyder 8
- 2 Wayko R. Savigne 2
- 5 Wainstein Win M. Dostor 5
- 6 Shooting Par R. Caldwell 6
- 3 Joadelle On Top R. Curran 3
- 4 Mountain Land C. St-Jacques 4
- 7 J. M. Alibie G. Bouvrette 7

SEPTIEME COURSE

- AMBLE — Conditions — \$1,000
- 1 Tom Tally M. Dostor 1
- 2 Success Top K. Waples 2
- 3 Royal Direct B. K. Waples 3
- 4 Scotch Red G. Lachance 4
- 7 Beatrix R. Her. Filion 7
- 5 Volo Diamond P. Caldwell 5
- 8 Helfreyer A. Rogers 8

HUITIEME COURSE

- TROT — Conditions — \$1,200
- 2 Guess Who K. Balbo 2
- 1 Topsy Leo D. P. Dussault 1
- 5 Sova Hanover F. Baise 5
- 4 Laddie Song M. Gagnon 4
- 8 Even Glow Her. Filion 8
- 6 Dutch Dillard Stewart 6
- 3 Success Hanover A. Bédard 3
- 7 Duchess Song P. Caldwell 7

NEUVIEME COURSE

- AMBLE — Conditions — \$1,500
- 1 Royal Ronald W. Bourgon 1
- 2 Ducky's Breeze R. Curran 2
- 3 Direct Noble K. Waples 3
- 4 Superior Richard C. Hélie 4
- 5 Adios Mont St-Jacques 5
- 6 Demon Rainbow R. Bardier 6
- 7 Doug Johnston C. J. Waples 7
- 8 Roy McGregor W. Habkirch 8

DIXIEME COURSE

- 1 Just For Fun Her. Filion 1
- 2 Time Zone R. Coutu 2
- 3 Senator Eric J. Gordon 3
- 4 The Saracen G. Beauvais 4
- 5 Sampson's Pilly M. Gingras 5
- 6 General Will R. Lachance 6
- 7 Success Alma G. Horton 7
- 8 Danny's Ben G. Lachance 8

ONZIEME COURSE

- 1 Just For Fun Her. Filion 1
- 2 Time Zone R. Coutu 2
- 3 Senator Eric J. Gordon 3
- 4 The Saracen G. Beauvais 4
- 5 Sampson's Pilly M. Gingras 5
- 6 General Will R. Lachance 6
- 7 Success Alma G. Horton 7
- 8 Danny's Ben G. Lachance 8

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 723-702 — TRENDSETER JUNIOR FASHIONS INC. demanderesse, vs EMILIE FRESCHINO (MODIE FEMININE REG.), défendeur. Le 18 octobre 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au No 871 rue St Denis en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 100 robes de femme assorties, 30 manteaux pour femmes, 30 costumes pour femme, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MORRIS GOLD, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 726-708 — RONALD LEBEL L.T.E.R. demanderesse, vs R. LAMOUREUX, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 12 heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au No 1481 rue Drolet en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision General Electric; Conditions: ARGENT COMPANT RENE CLOUET, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 531-185 — ROGER & ELIE ENRG. (Merclair Station Service), demanderesse, vs THOMAS MURRAY, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1475 rue Maricourt en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Westinghouse et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 694-780 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs RAYMOND GRENIER, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7000 rue 19ième avenue apt. 4 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 694-780 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs RAYMOND GRENIER, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7000 rue 19ième avenue apt. 4 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 694-780 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs RAYMOND GRENIER, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7000 rue 19ième avenue apt. 4 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 694-780 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs RAYMOND GRENIER, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7000 rue 19ième avenue apt. 4 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 694-780 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs RAYMOND GRENIER, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7000 rue 19ième avenue apt. 4 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 694-780 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs RAYMOND GRENIER, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7000 rue 19ième avenue apt. 4 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 694-780 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs RAYMOND GRENIER, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7000 rue 19ième avenue apt. 4 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 694-780 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs RAYMOND GRENIER, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7000 rue 19ième avenue apt. 4 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 694-780 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs RAYMOND GRENIER, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7000 rue 19ième avenue apt. 4 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 694-780 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs RAYMOND GRENIER, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7000 rue 19ième avenue apt. 4 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 694-780 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs RAYMOND GRENIER, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7000 rue 19ième avenue apt. 4 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 694-780 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs RAYMOND GRENIER, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7000 rue 19ième avenue apt. 4 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 694-780 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs RAYMOND GRENIER, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7000 rue 19ième avenue apt. 4 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 694-780 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs RAYMOND GRENIER, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7000 rue 19ième avenue apt. 4 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 694-780 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs RAYMOND GRENIER, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7000 rue 19ième avenue apt. 4 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 694-780 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs RAYMOND GRENIER, défendeur. Le 18 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7000 rue 19ième avenue apt. 4 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPANT J. P. LAUZON, H.C.S. VI, 9-2636, Montréal, 8 octobre 1963.

ne a complié huit placements, 19 convertis et cinq simples.

Chez les passeurs, Russ Jackson, du Ottawa, a complié 91 de ses 151 tentatives pour un total de gains aériens de 7.700 verges, beaucoup le meilleur dans l'Est.

Les pirates ennemis des quarts-arrières sont Bill Wayne, des Als, et Joe Zuger, de Hamilton, qui ont, chacun, réussi trois interceptions.

Pour sa part, Shatto est toujours le meilleur receveur de passes avec 42 bottes pour 363 verges.

Ernie White, du Ottawa, domine dans le département des retours de bottés de départ avec 393 verges, soit une moyenne de 12 verges en 12 essais. Le meilleur dans les retours de bottés de dégagement est Ted Page des Als, avec un total de 257 verges en 41 chances.

Enfin, chez les botteurs, Gil Boretta des Als, affiche un moyen de 4.9 verges en 78 bottés, suivi de Zuger, avec une fiche de 40.9.

LES ANGELES — Les Dodgers de Los Angeles devraient être un aspirant dans la ligue Nationale pour aussi loin qu'on puisse envisager dans l'avenir", a déclaré le gérant général Buzzie Bavasi.

"Toutefois, je ne crois pas qu'une équipe puisse établir une dynastie dans ce circuit", a-t-il ajouté. "Nous ignorons même si nous allons gagner l'an prochain."

"Pour une raison, il y a trop de bons lanceurs dans la ligue. Avec ces personnels de lanceurs, vous ne pouvez pas compter sur le fait que toutes les autres équipes aspirantes vont connaître une longue série de revers."

Présentement, selon Bavasi, il semble que les Dodgers vont affronter les mêmes principaux rivaux en 1964.

"Je dirais que St-Louis, San Francisco, Philadelphie et Milwaukee sont les plus sérieux aspirants", a-t-il ajouté.

Quant aux Dodgers, Bavasi a révélé qu'ils "ne feraient pas de changement dans l'effectif de l'équipe, mais ils n'en resteraient pas là non plus."

Le premier changement de personnel surviendra lors du choix spécial de joueurs en vue d'aider Houston et les Mets de New York. Chacune des huit équipes du circuit

Même si les Dodgers ont affiché peu de puissance au bâton cette saison tout en présentant une défensive fort ordinaire, Bavasi, à la surprise de tous, a révélé qu'il désirait obtenir d'autres lanceurs.

"J'aimerais obtenir un autre lanceur droitier débutant et un autre gaucher en relève", a déclaré Bavasi.

"Les frappeurs? Bien, nous savons que Tommy Davis est un bon frappeur. Frank Howard donne enfin l'impression qu'il sera un bon cogneur et nous comptons sur l'amélioration de Willie Davis."

Dick Tracewski, qui a participé à la série uniquement en raison de la blessure à Ken Mullen, s'est probablement mérité un essai à un poste régulier l'an prochain.

Quant à McCullen, il peut aussi bien évoluer comme voltigeur, selon Bavasi.

Enfin, le gérant Walter Alton que les rumeurs avaient concocté lors du lent départ des Dodgers au début de la saison, sera certes renvoyé en 1964. On annonce probablement la nouvelle lors de l'assemblée du baseball cet hiver.

La seule difficulté réside dans le fait qu'aucune équipe de la LA ne possède un tel personnel de lanceurs, non plus qu'elle a la puissance des Yankees.

Ainsi, même s'il prend de l'âge, Whitey Ford, à 34 ans, est encore capable de remporter 24 gains dans la LA. Dans la dernière partie de la série, il n'a accordé que deux coups sûrs et un point mérité.

Chez les autres lanceurs débutants, Al Downing, à 22 ans, a présenté une fiche de 13-5 dans le circuit après son retour de Richmond, le 7 juin. Jim Bouton n'a commencé à débiter les parties que le 12 mai et a amassé un record de 21-7. Ralph Terry, utilisé en relève pendant la série, a une fiche de 17-15 en 1963, avec le plus grand nombre de parties complètes, soit 18.

Stan Williams a terminé avec une fiche de 9-8 après un début chancelant de Bill Stafford, un as en 1962, et est considéré comme le meilleur lanceur 4-8, cette saison, semble l'indiquer.

L'as en relève est Hal Reniff, un droitier qui a participé à 48 joutes et a terminé avec une moyenne de points alloués de 2.71. En somme, il est complètement avec Reniff et Marshall Bridges 2-0 au sein de l'équipe.

Le champ intérieur composé de Joe Pepitone, Bobby Richardson, Tony Kubek et Cleto Boyer n'a pas son pareil dans le circuit et personne n'échangeraient le trio Tom Tresh, Mickey Mantle et Roger Maris comme voltigeurs.

La seule difficulté réside dans le fait qu'aucune équipe de la LA ne possède un tel personnel de lanceurs, non plus qu'elle a la puissance des Yankees.

Ainsi, même s'il prend de l'âge, Whitey Ford, à 34 ans, est encore capable de remporter 24 gains dans la LA. Dans la dernière partie de la série, il n'a accordé que deux coups sûrs et un point mérité.

Chez les autres lanceurs débutants, Al Downing, à 22 ans, a présenté une fiche de 13-5 dans le circuit après son retour de Richmond, le 7 juin. Jim Bouton n'a commencé à débiter les parties que le 12 mai et a amassé un record de 21-7. Ralph Terry, utilisé en relève pendant la série, a une fiche de 17-15 en 1963, avec le plus grand nombre de parties complètes, soit 18.

Stan Williams a terminé avec une fiche de 9-8 après un début chancelant de Bill Stafford, un as en 1962, et est considéré comme le meilleur lanceur 4-8, cette saison, semble l'indiquer.

L'as en relève est Hal Reniff, un droitier qui a participé à 48 joutes et a terminé avec une moyenne de points alloués de 2.71. En somme, il est complètement avec Reniff et Marshall Bridges 2-0 au sein de l'équipe.

Le champ intérieur composé de Joe Pepitone, Bobby Richardson, Tony Kubek et Cleto Boyer n'a pas son pareil dans le circuit et personne n'échangeraient le trio Tom Tresh, Mickey Mantle et Roger Maris comme voltigeurs.

La seule difficulté réside dans le fait qu'aucune équipe de la LA ne possède un tel personnel de lanceurs, non plus qu'elle a la puissance des Yankees.

Ainsi, même s'il prend de l'âge, Whitey Ford, à 34 ans, est encore capable de remporter 24 gains dans la LA. Dans la dernière partie de la série, il n'a accordé que deux coups sûrs et un point mérité.

Chez les autres lanceurs débutants, Al Downing, à 22 ans, a présenté une fiche de 13-5 dans le circuit après son retour de Richmond, le 7 juin. Jim Bouton n'a commencé à débiter les parties que le 12 mai et a amassé un record de 21-7. Ralph Terry, utilisé en relève pendant la série, a une fiche de 17-15 en 1963, avec le plus grand nombre de parties complètes, soit 18.

Stan Williams a terminé avec une fiche de 9-8 après un début chancelant de Bill Stafford, un as en 1962, et est considéré comme le meilleur lanceur 4-8, cette saison, semble l'indiquer.

L'as en relève est Hal Reniff, un droitier qui a participé à 48 joutes et a terminé avec une moyenne de points alloués de 2.71. En somme, il est complètement avec Reniff et Marshall Bridges 2-0 au sein de l'équipe.

Le champ intérieur composé de Joe Pepitone, Bobby Richardson, Tony Kubek et Cleto Boyer n'a pas son pareil dans le circuit et personne n'échangeraient le trio Tom Tresh, Mickey Mantle et Roger Maris comme voltigeurs.

La seule difficulté réside dans le fait qu'aucune équipe de la LA ne possède un tel personnel de lanceurs, non plus qu'elle a la puissance des Yankees.

Ainsi, même s'il prend de l'âge, Whitey Ford, à 34 ans, est encore capable de remporter 24 gains dans la LA. Dans la dernière partie de la série, il n'a accordé que deux coups sûrs et un point mérité.

Chez les autres lanceurs débutants, Al Downing, à 22 ans, a présenté une fiche de 13-5 dans le circuit après son retour de Richmond, le 7 juin. Jim Bouton n'a commencé à débiter les parties que le 12 mai et a amassé un record de 21-7. Ralph Terry, utilisé en relève pendant la série, a une fiche de 17-15 en 1963, avec le plus grand nombre de parties complètes, soit 18.

Stan Williams a terminé avec une fiche de 9-8 après un début chancelant de Bill Stafford, un as en 1962, et est considéré comme le meilleur lanceur 4-8, cette saison, semble l'indiquer.

L'as en relève est Hal Reniff, un droitier qui a participé à 48 joutes et a terminé avec une moyenne de points alloués de 2.71. En somme, il est complètement avec Reniff et Marshall Bridges 2-0 au sein de l'équipe.

Le champ intérieur composé de Joe Pepitone, Bobby Richardson, Tony Kubek et Cleto Boyer n'a pas son pareil dans le circuit et personne n'échangeraient le trio Tom Tresh, Mickey Mantle et Roger Maris comme voltigeurs.

La seule difficulté réside dans le fait qu'aucune équipe de la LA ne possède un tel personnel de lanceurs, non plus qu'elle a la puissance des Yankees.

Ainsi, même s'il prend de l'âge, Whitey Ford, à 34 ans, est encore capable de remporter 24 gains dans la LA. Dans la dernière partie de la série, il n'a accordé que deux coups sûrs et un point mérité.

Chez les autres lanceurs débutants, Al Downing, à 22 ans, a présenté une fiche de 13-5 dans le circuit après son retour de Richmond, le 7 juin. Jim Bouton n'a commencé à débiter les parties que le 12 mai et a amassé un record de 21-7. Ralph Terry, utilisé en relève pendant la série, a une fiche de 17-15 en 1963, avec le plus grand nombre de parties complètes, soit 18.

Stan Williams a terminé avec une fiche de 9-8 après un début chancelant de Bill Stafford, un as en 1962, et est considéré comme le meilleur lanceur 4-8, cette saison, semble l'indiquer.

L'as en relève est Hal Reniff, un droitier qui a participé à 48 joutes et a terminé avec une moyenne de points alloués de 2.71. En somme, il est complètement avec Reniff et Marshall Bridges 2-0 au sein de l'équipe

Cavalcade SPORTIVE par Gérard 'Gerry' Gosselin

Une nouvelle saison de hockey est en marche. On oubliera les performances de Sandy Koufax, la victoire blitzkrieg des Dodgers sur les Yankees...

Mais avec l'ouverture de la saison de hockey, c'est une autre époque qui prend place dans la vie sportive du Canada. Autant les Américains apportent de frénésie à suivre la fortune des 20 clubs majeurs de baseball...

Le hockey est le sport national du Canada et jusqu'aux éliminatoires qui commencent en mars, il aura préséance sur tous les autres. Le Forum et le Maple Leaf Garden sont vendus pour la saison et s'il est vrai que 60 millions de personnes regardaient la partie de dimanche de la Série mondiale à la télévision, on peut dire que le Canada tout entier, le samedi soir, est suspendu aux lèvres de René LeCavalier et de Danny Gallivan...

Jamais depuis longtemps une saison à Montréal a-t-elle commencé sur une note aussi pessimiste. Les transactions du printemps ont causé bien des déceptions. La direction du club soutient qu'elle a posé des gestes nécessaires et prétend avoir agi dans l'intérêt futur du club. Malheureusement, après ces échanges, des imprévisibles sont survenus: la retraite de Dickie Moore et l'accident survenu à Marc Réaume. Sur papier, il faut que les succès à venir du club reposent sur deux joueurs qui ont été à la base des plus grands succès du club: Jean Béliveau et Bernard Geoffrion. Tous deux ont vieilli d'un an. S'ils connaissent une excellente saison, le Canadien ne décevra pas.

Les moins vieux, Henri Richard, Ralph Backstrom, Giles Tremblay, Bill Hicke peuvent connaître la saison qu'ils eurent il y a deux ans et alors l'offensive du club sera dangereuse. Il ne faut pas le cacher. Le Canadien a toujours été et devrait rester un club de compteurs. La défensive peut être rapide, Worsley peut n'être pas aussi efficace que Jacques Plante, mais si les jeunes comptent chacun 25 buts et si Béliveau et Geoffrion en obtiennent 30, le Canadien sera des éliminatoires.

En un mot, à cette période-ci de l'année, il faut faire confiance au Canadien. Les deux ou trois premières parties ne seront même pas un barème pour la saison qui vient. Une chose est certaine, certains favoris peuvent manquer à l'appel, mais il en reste suffisamment pour renouer l'enthousiasme et le support des clients du Forum. Si par hasard, le club devait décevoir, les partisans affichaient un piètre esprit sportif en n'applaudissant pas les joueurs qui restent et qui donneront leur pleine mesure pour gagner autant de joutes que possible.

On a déjà dit que Montréal est une des meilleures villes sportives en Amérique. Les amateurs de hockey, cette année, auront une chance de le prouver, si le Canadien ne fait pas la pluie et le beau temps dans la ligue Nationale. En achetant un billet aux joutes du Canadien, l'amateur local ne reçoit pas et ne s'attend pas de recevoir la garantie que le club va gagner le championnat ou mériter la coupe Stanley. On va au hockey comme on va au football, pour assister à une belle compétition de sport.

Si le spectateur ne peut accepter la défaite, comme le font les athlètes, — il ne peut aspirer au titre de sportif. Dans toute compétition, il y a un gagnant et un perdant. L'important est d'encourager les luttes honnêtes soutenues, peu importe le résultat. S'il s'avérait que la direction du Canadien a fait des erreurs dans ses transactions, il serait souverainement injuste d'en faire porter le poids aux joueurs. Plus que jamais peut-être, les joueurs du Canadien auront besoin de se sentir appuyés, encouragés par la foule locale, à cause de tous ces points d'interrogation auxquels on n'a pas de réponse définitive. Ce n'est pas le temps de les lâcher.

L'équipe d'étoiles des majeurs est dominée par Sandy Koufax

NEW YORK PA — Sandy Koufax, l'étoile des Dodgers de Los Angeles dans la Série mondiale, a encore pris la vedette en dominant le scrutin annuel de la Presse Associée en vue de l'équipe d'étoiles des Majeurs. Les autres membres de la deuxième équipe sont le voltigeur Carl Yastrzemski, champion de la ligue Américaine, et le premier-but Dick Stuart, tous deux de Boston; le voltigeur Vada Pinson et le lanceur droitier Jim Maloney du Cincinnati; le troisième-but Ron Santo, des Cubs de Chicago, le receveur Earl Battey, du Minnesota; et le lanceur gaucher Warren Spahn, du Milwaukee.

Les Cardinals de St-Louis ont vu trois de leurs joueurs choisis sur l'équipe de rêve, soit Bill Boyer, au premier but, Ken Groat, à l'arrêt-court, et Dick Groat, à l'arrêt-court.

Les Yankees de N.Y. et les Giants de San Francisco ont deux candidats élus chacun avec Bobby Richardson au deuxième coussin et Elston Howard derrière le marbre ainsi que Willie Mays au champ centre et le droitier Juan Marichal au monticule. Les voltigeurs Hank Aaron, du Milwaukee, et Al Kaline, du Detroit, complètent la sélection d'étoiles.

Voici le nombre de voix obtenues par chaque joueur: 1er but: White, Cards, 51; Stuart, Boston, 10; Cepeda, Giants, 6. 2e but: Richardson, Yankees, 45; Gilliam, Dodgers, 10; Javier, Cards, 9. 3e but: Boyer, Cards, 47; Santo, Cubs, 9; Malzone, Boston, 6. Arrêt-court: Groat, Cards, 85; Wills, Dodgers, 4; Aparicio, Orioles, 2. Voltigeur: Aaron, Milwaukee, 67; Mays, Giants, 55; Kaline, Tigers, 49; Yastrzemski, Boston, 17; T. Davis, Dodgers, 12; Pinson, Reds, 5. Receveurs: Howard, Yankees, 63; Beatty, Twins, 8. Lanceurs gauchers: Koufax, Dodgers, 68; Spahn, Braves, 2; Ford, Yankees, 1. Lanceurs droitiers: Marichal, Giants, 36; Maloney, Reds, 12; Bouton, Yankees, 9.

Déjà, une partie nulle!

BOSTON. — Les Canadiens et les Bruins de Boston ont fait match nul au compte de 4-4, hier soir, au Garden de Boston, à l'inauguration de la saison de la ligue Nationale de hockey. Un but compté par Murray Oliver, son deuxième de la partie, a changé une défaite de 4-3 en un match nul de 4-4. John Ferguson a bien débuté avec deux buts et une assistance.

La première période fut assez mouvementée, l'arbitre John Ashley imposant 10 punitions dont des majeures à Forbes Kennedy et Terry Harper. C'est à Tom Williams qu'est revenu l'honneur de compter le premier but de la saison, à 5:53. Doug Mohs et Jean-Guy Gendron avaient préparé le jeu. Murray Oliver enfila le deuxième but des siens à 9:44, sur une passe de John Bucyk.

Douze secondes plus tard, Jean Ferguson réduisit l'avantage des Bruins et réussit le premier but du Canadien et son premier dans la ligue Nationale. Jean Béliveau lui avait passé la rondelle. Dean Prentice a porté le pointage à 3-1, à 14:37 de la deuxième période, sur des passes de Léo Boivin et Orland Kurtenbach.

Pendant une punition à Ted Green, à 16:25, John Ferguson a enfila son deuxième but de la soirée, sur des passes de Bernard Geoffrion et Jacques Lapierre. Moins d'une minute plus tard, à la faveur d'une punition à Jean-Guy Gendron, Bernard Geoffrion a nivelé le compte, avec l'aide de Ferguson et Dave Balon.

PREMIERE PERIODE 1-Boston: Williams (1) 5:53 2-Boston: Oliver (1) 9:44 3-Montréal: Ferguson (1) 9:44 (Béliveau) 9:56 Punitions: Ferguson 0-12 C. Tremblay 2-48, Mohs 6-37, Williams, Ferguson 10-25, Kennedy (min. maj.) Harper (min. maj.) 19-31, Connolly 12-34, Talbot 16-22.

DEUXIEME PERIODE 4-Boston: Prentice (1) 14:37 (Kurtenbach, Boivin) 14:37 3-Montréal: Ferguson (2) 16:25 (Geoffrion, Lapierre) 16:25 6-Montréal: Geoffrion (1) 17:15 (Ferguson, Balon) 17:15 8-Boston: Gendron 17:31 Gendron 18:36, Green 18:18 Gendron 18:32, Backstrom 18:29.

TROISIEME PERIODE 7-Montréal: Harper (1) 14:16 (Rousseau) 14:16 8-Boston: Gendron (2) 14:16 (Williams, Bucyk) 18:05 Punitions: Rousseau 0-42, Mohs 3-48, Bucyk maur. cond. 19-36, Alfieri 19-31, Worsley 18 13 7-20 JOHNSTON 16 9 13-28

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

Ed Johnston, à 14:16 de la deuxième période, aidé de Bob Rousseau. Mais environ deux minutes avant la fin de la partie, Oliver a réussi son deuxième but, sur des passes de Tom Williams et John Bucyk.

PREMIERE PERIODE 1-Boston: Williams (1) 5:53 2-Boston: Oliver (1) 9:44 3-Montréal: Ferguson (1) 9:44 (Béliveau) 9:56 Punitions: Ferguson 0-12 C. Tremblay 2-48, Mohs 6-37, Williams, Ferguson 10-25, Kennedy (min. maj.) Harper (min. maj.) 19-31, Connolly 12-34, Talbot 16-22.

DEUXIEME PERIODE 4-Boston: Prentice (1) 14:37 (Kurtenbach, Boivin) 14:37 3-Montréal: Ferguson (2) 16:25 (Geoffrion, Lapierre) 16:25 6-Montréal: Geoffrion (1) 17:15 (Ferguson, Balon) 17:15 8-Boston: Gendron 17:31 Gendron 18:36, Green 18:18 Gendron 18:32, Backstrom 18:29.

TROISIEME PERIODE 7-Montréal: Harper (1) 14:16 (Rousseau) 14:16 8-Boston: Gendron (2) 14:16 (Williams, Bucyk) 18:05 Punitions: Rousseau 0-42, Mohs 3-48, Bucyk maur. cond. 19-36, Alfieri 19-31, Worsley 18 13 7-20 JOHNSTON 16 9 13-28

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal, à titre de créancier et de débiteur, sont transférées à la Banque Royale du Canada, sous le numéro d'enregistrement de Montréal le 1er octobre 1963, sous le numéro 170640.

AVIS AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que toutes les créances et dettes de la Banque de Montréal

Le Québec espère obtenir pour ses ouvriers saisonniers l'assurance-chômage

QUÉBEC. — Le premier ministre Lesage a déclaré que les négociations entre le gouvernement provincial et le gouvernement d'Ottawa se poursuivent afin d'obtenir que ses employés saisonniers soient couverts par l'assurance-chômage. Ces négociations continuent depuis trois ans, a-t-il dit, dans une télé-émission hebdomadaire sur le "Québec en marche", en réponse à une question d'un télé-spectateur.

"Malheureusement, elles n'ont abouti à rien parce que le Québec a dû refuser jusqu'ici d'accepter un traitement inférieur à celui qui est accordé par la Commission d'assurance-chômage fédérale à d'autres provinces", a poursuivi M. Lesage.

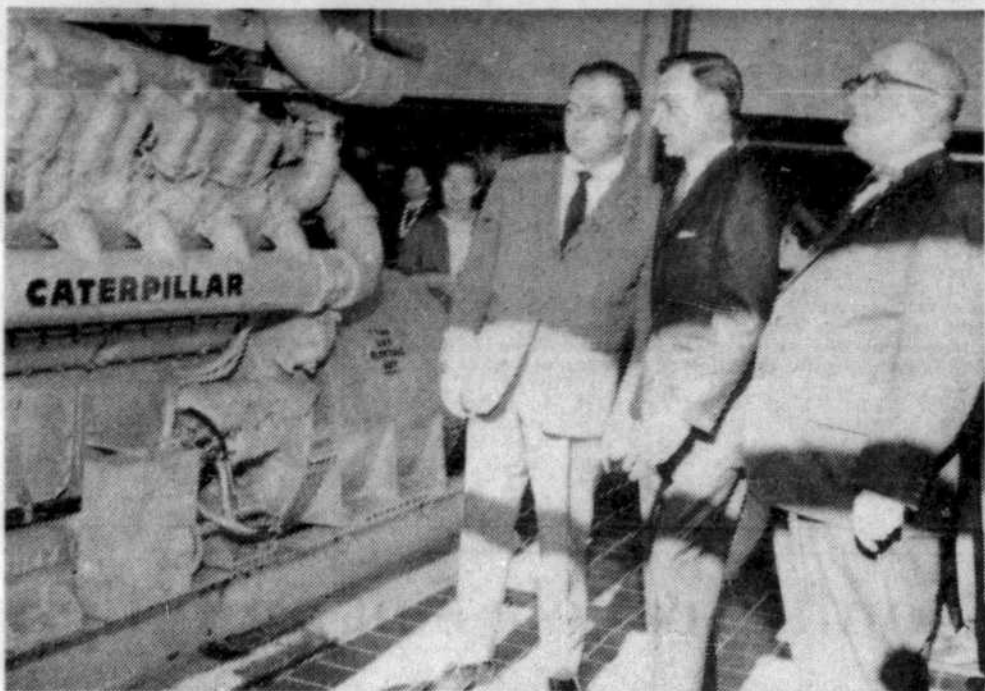
Il a dit également que "l'incertitude" du gouvernement conservateur qui a précédé et le fait que le fonds de l'assurance-chômage ait atteint un niveau aussi bas, ont retardé

la conclusion de l'entente. La commission, a-t-il dit, a proposé l'une ou l'autre de deux alternatives au Québec, en 1961, dont l'une et l'autre étaient inacceptables. "La Commission, a ajouté M. Lesage, cherchait à gagner du temps pour essayer de renflouer sa caisse."

La commission a demandé au Québec d'attendre les prochains amendements à la loi de l'assurance-chômage, ou bien d'inclure dans les catégories

d'employés qu'elle entend couvrir par l'assurance-chômage, tous ses employés permanents pendant leur deux premières années de service.

M. Lesage a dit que ces deux conditions étaient injustes parce qu'aucune autre province n'a été soumise à une telle obligation. Si l'une ou l'autre de ces propositions avait été acceptée, la situation aurait été injuste non seulement pour le Québec mais aussi pour les autres provinces.



La ville de Chomedey a son usine de filtration depuis samedi dernier. C'est la femme du maire Noël Lavoie qui a coupé le ruban symbolique, marquant l'ouverture officielle de la nouvelle usine. L'un des ingénieurs, M. P.-A. Sauriol (au centre) explique, ci-dessus, le fonctionnement de l'usine à MM. Noël Lavoie et Jean Rochon, député fédéral de Laval.

Des secteurs du vieux Québec deviendront lieux historiques

QUÉBEC. — Des parties entières du vieux Québec sont sur le point d'être déclarées lieux historiques.

Une note publiée dans la Gazette officielle du Québec lundi faisait savoir en effet que la Commission des monuments historiques désire que d'importantes parties de la ville soient déclarées lieux historiques. Il s'agit de tout ce qui est compris dans les murs de la

Haute-Ville et de larges secteurs de la Basse-Ville datant des premiers temps du régime français.

Après qu'un secteur a été déclaré lieu historique, aucun changement ne peut être apporté aux édifices existants et aucun autre ne peut être construit sans la permission de la Commission. Le cabinet peut aussi faire des règlements sur les enseignes commerciales dans le secteur en question.

la vie universitaire

9e congrès de la PAPT

Le 9e congrès annuel de la Provincial Association of Professional Teachers of Quebec aura lieu les 19 et 20 octobre au High School of Montreal, 3449, rue Université, à Montréal. A 8 h. 15, jeudi soir, le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie prononcera une causerie intitulée: "A Minister of Education, A Necessary?" Trois journalistes porteront la parole devant les congressistes. Jeudi après-midi, M. Claude Ryan, éditorialiste au "Devoir", parlera de "Bilinguisme et biculturalisme dans le Québec". Vendredi matin, deux journalistes du "Montreal Star" participeront aux délibérations. M. Bernard Kaplan, chef du bureau du Star à Paris prononcera un exposé sur "The End of the Ideologies", tandis que M. William Wilson, qui dirige le bureau du Star à Ottawa, parlera de la "Canada National Crisis". Plusieurs professeurs de l'université McGill sont également au nombre des conférenciers.

29 commissions régionales

Le Québec compte présentement 29 commissions scolaires régionales. Les quatre dernières commissions, dont le cabinet provincial a approuvé la création, sont celles de Carignan, Harricana, La Verendrye et de l'Outaouais. La commission régionale Carignan, dont le pôle est Sorel, compte six municipalités scolaires des comtés de Richelieu et de Verchères et une population de 36.252; la commission régionale Harricana, dont le pôle est Amos, compte 19 municipalités scolaires du comté d'Abitibi-Est et une population de 27.856; la commission régionale de l'Outaouais, dont le pôle est Hull, compte 13 municipalités scolaires des comtés de Hull, Gatineau et Papineau et a une population totale de 103.322. Dans le territoire de chacune de ces commissions régionales, plusieurs municipalités scolaires n'ont pas encore accepté de faire partie de la régionale.

Sherbrooke : hausse de vingt pour 100

Le nombre des étudiants à plein temps de l'université de Sherbrooke s'est accru de 16 p.c. cette année. Cet accroissement porte le nombre des étudiants à 1.600, au regard de 1378 l'an dernier. Ces chiffres excluent les maisons affiliées. En 1962-63, l'accroissement avait été de 20 p.c. par rapport à l'année précédente.

Sudbury reçoit trois dans SUDBURY.

SUDBURY. — Six membres du Comité exécutif du Conseil des régents de l'université de Sudbury ont souscrit une somme de \$53.000 au fonds d'expansion de l'institution. De son côté, l'Algoma Steel Corporation de Sault-Sainte-Marie vient de souscrire \$20.000, tandis que la Banque Canadienne Nationale a souscrit \$50.000.

POPULATION MONDIALE

NEW YORK. — Dans le dernier numéro de son bulletin, le "Population Reference Bureau" souligne qu'en 1963 la population mondiale est de 3.180.000.000 d'habitants, soit une augmentation de 185 millions de personnes en trois ans seulement. Entre 1900 et 1962, la population mondiale a doublé, et il est possible qu'elle ne mette pas plus de 38 ans pour doubler de nouveau.

TECHNICIEN en ARCHITECTURE

FONCTIONS: Dessin architectural et reconstitution de plans, au Service de construction de l'université. QUALIFICATIONS: Diplôme d'une école technique, 18 à 25 ans d'expérience dans secteur connexe. Salaire selon qualifications et années d'expérience. Faire parvenir "curriculum vitae" à Monsieur Pierre Dupras, Service du Personnel, case postale 6128, Université de Montréal, Montréal.

GRATIS 10 livres CHICKORO GRATIS
avec tout achat de \$10
ARBRES — ARBUSTES — CONIFÈRES — BULBES
PEPINIERE BEAUMONT LTEE
Beaumont - Bellechasse : 837-7164 Fabreville : 625-4334
OUVERT TOUTS LES JOURS JUSQU'À 8 HRS P.M.

Le différend des institutrices de Sherbrooke ira devant l'arbitrage

SHERBROOKE. — Les professeurs de Sherbrooke ont décidé d'avoir recours à l'arbitrage pour régler leur différend, sur la recommandation de leur exécutif syndical. La nouvelle a

été annoncée par M. Gaëtan Mageau, président de l'Association des professeurs, à l'issue d'une réunion au cours de laquelle les professeurs ont rencontré les membres de l'exécutif de leur association.

SELON UN ÉCONOMISTE DE L'U. DU MANITOBA : Pas de récession économique au cours des cinq prochaines années

WINNIPEG. — L'économie canadienne ne subira pas de récession au cours des cinq prochaines années. Telle est du moins l'opinion d'un économiste, le professeur R.C. Bellan, de l'université du Manitoba.

Participant à un colloque dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne des chambres d'immeuble, l'économiste a signalé que "nous jouissons d'un niveau élevé d'activité. Que nous disposions de sciences dont nous étions privés il y a 25 ans et que le gouvernement a le pouvoir de prendre les moyens pour éviter une récession".

Les autres participants au colloque étaient: MM. G. C. Elliott, trésorier adjoint de la Great West Life Assurance Company, de Winnipeg; W. M. Benedickson, ministre fédéral des Mines; et Gerald Sutton, directeur de Nesbitt Thompson et Cie, de Montréal.

Le professeur Bellan a prédit que la croissance économique du Canada au cours des deux prochaines années varierait entre six et huit pour cent mais que ce taux tombera à six ou cinq pour cent durant les années subséquentes.

M. Elliott a dit pour sa part qu'une crise économique ou financière guettait le marché des hypothèques. "Si le plan de pension projeté par le gouvernement entre en vigueur, les compagnies d'assurance et de fiducie se verront privées d'une bonne part des épargnes qui sont actuellement disponibles pour le marché hypothécaire."

M. Sutton pour sa part n'a pas complètement éliminé la possibilité d'une grave récession économique d'ici cinq ans. "Ca dépend pour une large part des gouvernements lesquels ont, par le passé, accompli des

choses étonnantes", a dit M. Sutton.

Il a dit que si les Etats-Unis par exemple ont recourus à des intérêts élevés pour protéger leur réserve d'or qui diminue à vue d'oeil, ils pourraient précipiter une récession parce que les autres pays tenteraient de protéger leurs propres réserves en même temps.

Pour sa part, M. Benedickson a énuméré quelques-unes des mesures prises par le gouvernement d'Ottawa pour améliorer l'économie canadienne.

Les professeurs ont toutefois prié leurs représentants syndicaux d'entreprendre les démarches nécessaires pour qu'il n'y ait aucune représaille contre les grévistes.

Dans le communiqué remis aux journaux, les professeurs demandent à l'exécutif d'obtenir dans le plus bref délai possible, la signature d'un mémoire d'entente, afin qu'aucune représaille ne soit exercée contre qui ce soit et que l'arbitrage se déroule dans un climat de confiance mutuelle tant souhaitée par les commissaires.

Des étudiants des Hautes études prennent position:

- GRATUITE SCOLAIRE: un mythe
- NATIONALISATIONS: ridicules

Que pense le "businessman" en herbe de la gratuite scolaire, que pense-t-il d'une politique de nationalisation sur le plan économique? A la première question, il répond: "C'est un mythe!"; à la seconde, il bondit: "C'est ridicule!"

Telles sont du moins les opinions sans retour que l'on retrouve dans le premier numéro du "Mercur", journal des étudiants des Hautes études commerciales.

L'éditorial du journal, consacré à la gratuite scolaire, porte le titre suivant: "La gratuite scolaire, une farce". Rappelant la position du directeur de l'Institut d'économie appliquée de l'école des HEC, M. François-Albert Angers, l'éditorialiste, M. André Saint-Michel affirme que la gratuite scolaire est un mythe.

Le journaliste continue: "Supposons que le gouvernement se fasse bon prince et réalise ce rêve. Avec une idée du nombre de jeunes (et de moins jeunes) qui dès demain prendraient le chemin de l'université? Ce qu'il en faudrait de policiers pour diriger la circulation sur le campus. Evidemment, il faudrait sélectionner selon des critères tout à fait aléatoires."

Plus loin, l'éditorialiste affirme: "Il est logique que le campus soit hors de portée de la masse. Seule l'élite de la société doit y trouver sa place. On ne peut recruter cette élite parmi ceux qui désirent tout obtenir sans aucun effort. Une société saine exterme les parasites."

L'article se termine ainsi: "... l'étudiant devrait se débrouiller pour payer ses études. Absurdité direz-vous! Non simple équité. Nous prétendons qu'à l'aide de bourses et d'un travail d'été chacun peut joindre les deux bouts. Qu'on prête l'argent mais qu'on s'épargne la bêtise de le donner. La valeur des diplômés universitaires se rehaussera. On apprécie mieux ce que l'on a gagné à la sueur de son front que ce que nous a procuré le sieur du front des autres."

En page trois, un autre étudiant de l'école des HEC, M. Claude Coupal, s'en prend à la politique d'étatisation de l'entreprise privée prônée par le Parti socialiste du Québec. Dans son argumentation, le

journaliste émet quelques principes, quelques opinions.

Sous le titre: "Pourquoi nationaliser l'entreprise privée...? C'EST RIDICULE!", le journaliste affirme notamment: "Aussi longtemps que l'Alcan, le Bell Telephone, etc. seront d'intérêts privés, il n'y a pas à craindre pour l'état de leur situation financière. Que le gouvernement les nationalise, dans dix ans, elles seront en tout et partout déficitaires."

Plus loin, il affirme: "Remarque que je souhaite fortement voir les Canadiens français diriger et contrôler leur économie. Il y a des moyens à leur disposition beaucoup plus intelligents et logiques que la nationalisation. Peut-on blâmer les intérêts étrangers et anglo-saxons de contrôler certains secteurs de notre économie? Eh bien, faites comme eux. Investissez..."

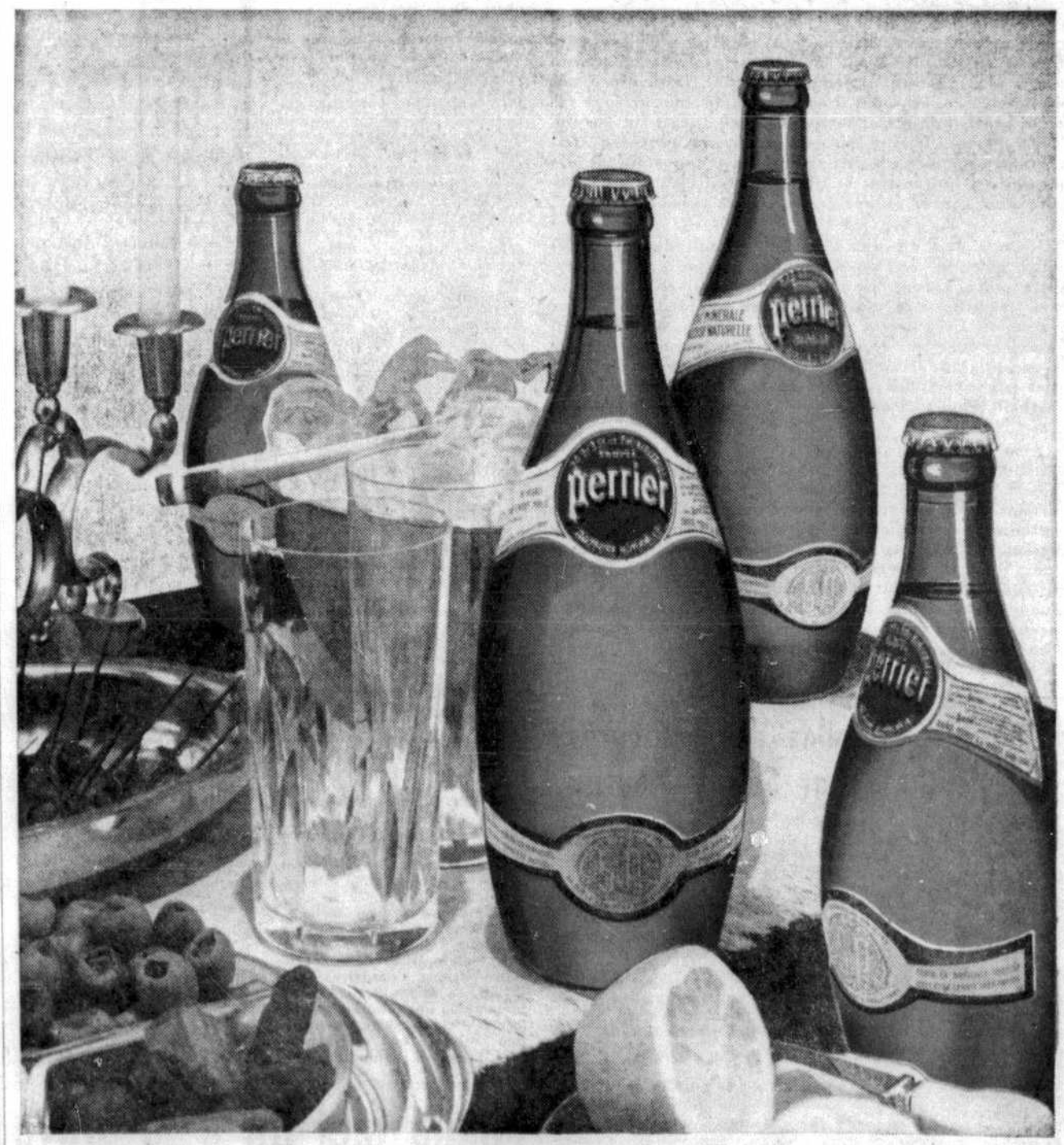
Important poste au Dr Maurice Thibault

Le ministre des affaires des anciens combattants annonce la nomination du Dr Maurice Thibault au poste de médecin-chef au ministère pour le district de Montréal.

A ce poste, en plus de l'administration de l'hôpital de la Reine-Marie, le Dr Thibault aura la haute direction de l'hôpital de Ste-Anne et de tout ce qui a trait au traitement médical sous le ministère dans le district de Montréal.

Né à Sherbrooke, le Dr Thibault y fit ses études primaires et secondaires, reçut son B.A. et son M.D. de l'université de Montréal et après trois ans d'internat dans divers hôpitaux de Montréal, retourna à Sherbrooke pour y pratiquer jusqu'à son engagement dans l'armée active en 1940. Attaché au corps médical, il servit cinq ans au Canada, en Angleterre, en Italie, en France et en Hollande.

Au ministère des affaires des anciens combattants, le Dr Thibault a été successivement directeur du Service d'admissions, puis surintendant-adjoint de l'hôpital de la Reine-Marie et surintendant de l'hôpital de Ste-Anne.



Ce qu'il y a de meilleur sur cette table, c'est Perrier, l'eau de table-miracle, le "mixer" miracle, source phénomène qui jaillit joyeusement du Midi de la France. Célèbre dans le monde entier, claire comme le cristal, elle vient tout droit de la source, Perrier l'a simplement mise en bouteilles.

Nos compliments à l'hôtesse
qui servira Perrier nature ou avec une tranche de citron, qui l'utilisera comme "mixer" avec le Whisky, le vin, le Cognac et les Collins; qui offrira Perrier à table, avec un bon repas, délicate attention d'une hôtesse de classe.

perrier
EAU NATURELLE
PÉTILLANTE
Importée de France

En vente à Montréal chez: Anjou-Québec Eng. • Boucherie de Paris • Boucherie Parisienne • Buywell Food Markets Ltd. • Clifford's Market • Clement Food Market • Alex A. Charters Ltd. • Magasins Dionne • Magasins Dominion • Marché Dumont-Richelieu • Davies Bros. • J. Dextradeur • T. Eaton Co. Ltd. • Montreal • France Canada Eng. • Léon Gamache Ltd. • A. Gaboury & Fils • Gordon & Son Inc. • Epicerie Charles Lalonde • Epicerie Lachance • C. Lauzon • Magasins Métro • Marché Messia • Northcliffe Market • Normandie-Canada Eng. • Epicerie Pelletier • Epicerie Renaud • Magasins Richelieu • Epicerie Z. Rochon • Magasins Steinberg • A. L. Van Houllé & Fils • Gérard Van Houllé Inc. • Québec: Bardou & Fils • Dionne • Magasins Dominion • A. Grenier • E. Lapointe • Magasins Steinberg.

COMPTABLES AGRES
J. ARTHUR DESCHAMPS
Comptable agréé
1411, Crescent, Montréal 25
VI. 5-3248

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
Édifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
UN. 6-2681

Jacqueline Paradis, C.A.
Comptable agréé
Édifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
UN. 6-2681 — DU. 1-0111

Provost, Hotte & Associés
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
SYDNEY LICENCE
ROLAND PROVOST, C.A.
GEORGES H. HOTTE, C.A.
2596, boul. Rosemont
RA. 2-1109

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
ARNAUD H. VIAU, C.A.
SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871+

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés
E. H. Knight & Co.
Comptables agréés
V. Samson, O.B.E., C.A.
Ron Côté, C.A.
Henri Bourquin, C.A.
Robert Gauthier, C.A.
Berni Sylvain, C.A.
James Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Yvonne Gauthier, C.A.
Vercel Robitaille, C.A.

Lucien P. Bélair, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dolard Hotte, C.A.
Percy Auber, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Chouinard, C.A.
Gilles Trahan, C.A.
Georges Roussin, C.A.

E. H. Knight, C.A.
Lionel Robitaille, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Vlaminck Forger, C.A.
Pierre Berry, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Robert Gauthier, C.A.
Paul Gauthier, C.A.

MONTRÉAL — Consuls: Maurice CHARTRE, A. & A. Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A. Gérard MARCEAU, C.A.
132 ouest, Saint-Jacques — VI. 2-4691

Martineau...

(Suite de la première page) Il est question dans l'acte d'accusation...

Toutes les commandes remises par M. Martineau au général de Sico...

M. Jean-Paul Lortie, contrôleur chez Sico, a déposé devant le tribunal...

Habituellement, on retournait à M. Martineau les listes en même temps que les liasses de chèques...

M. Alfred Hardy, un des accusés de M. Martineau, avant de rendre témoignage...

Tres bavard sur des points secondaires, M. Hardy s'est montré moins loquace en réponse aux questions précises de la couronne et du juge.

Quand on lui a demandé son âge, il a répondu: "57 ans comme les variétés Heim".

Son occupation: journaliste. Depuis qu'il a quitté le fonctionnarisme, il s'occupe d'un hebdomadaire de banlieue, grand défenseur de l'Union nationale.

Comme directeur du service des achats, le témoin a expliqué que, selon la loi, il relevait directement du premier ministre.

"Je prenais mes ordres du premier ministre ou de son personnel."

"Prenez-vous des ordres du Conseil législatif?"

"Jamais."

"De certains membres du Conseil législatif?"

"Pas des ordres, mais des recommandations fréquentes transmises par le bureau du premier ministre et parfois directement au Service des achats. On me demandait, par exemple, d'enregistrer certains noms de citoyens comme fournisseurs agréés. J'appelais ça mon catalogue Eaton."

Le témoin a dit que, comme fonctionnaire, il était obligé d'obéir à un conseiller législatif, parce que "c'était une autorité".

"Cela n'était pas dans la loi, a-t-il ajouté. Mais c'était une sorte d'entente. Je me considérais obligé de tenir compte de ces recommandations."

Il a admis que M. Martineau était parmi ceux qui lui faisaient des recommandations, "parfois par écrit, parfois par téléphone".

Il a souligné que les commandes, une fois établies, étaient "dirigées vers les départements concernés".

Le juge: "Étaient-elles dirigées vers certains conseillers législatifs?"

M. Hardy ne semble pas comprendre. Le juge est plus précis: "Dans le cas des commandes de Sico, étaient-elles remises à M. Martineau?"

Hardy: "Je crois que j'ai envoyé une seule commande à M. Martineau".

Me Bienvenue: "Était-ce la procédure normale?"

"Non. On l'envoyait généralement aux fournisseurs eux-mêmes".

"Pourquoi l'avez-vous envoyée à M. Martineau?"

"Quelqu'un a dû me le demander. Je ne saurais le dire. Cela remonte à trop loin."

Me Bienvenue exhibe au témoin une lettre du 8 août 1958. M. Hardy y reconnaît sa signature. Il écrit à M. Martineau: "Comme je n'ai rien à recommander du côté de l'administration (pour un ami) dont le conseiller législatif lui fournit le nom, vous pouvez 'le passer à la peinture', si vous le désirez".

Le témoin explique qu'il voulait dire qu'il voulait donner à cet "ami" contrat de fourniture de peinture.

Me Bienvenue: "Est-ce M. Martineau qui décidait ou vous?"

Hardy: "Martineau et moi-même recevions des tas de gens. Je le consultais. S'il m'avait dit: 'Pas de peinture', je ne l'aurais pas fait. M. Martineau donnait des contrats de son côté. Si, un bon matin, il donnait un contrat de \$4,000 pour un hôpital à une personne, je n'étais pas, dans l'après-midi, pour donner à cette même personne un contrat de peinture."

Le témoin dit que le prix de \$6,00 le gallon était fixé par lui-même après consultation des hauts fonctionnaires du ministère de la voirie, car il s'agissait de peinture à l'asphalte.

Il admet avoir signé les commandes à Sico.

"Je signais de 50,000 à 60,000 commandes par année. Si j'avais eu \$1,00 par signature, ça aurait été payant."

M. Hardy soutient que toutes les commandes, à l'exception d'une, étaient envoyées directement du service des achats au bureau de Sico.

"Il y a peut-être eu parfois des intermédiaires mais je ne suis pas sûr."

Au cours de la séance de l'après-midi, cinq des 11 bénéficiaires ont témoigné pour admettre qu'ils avaient reçu des chèques de commissions directement des mains de M. Martineau à qui ils avaient demandé une aide financière.

Repondant aux questions de Me Cohen, tous les témoins ont juré que M. Martineau n'a rien retiré personnellement de ces chèques.

Ces cinq témoins étaient MM. Robert Gervais, Eugène Noël, Lionel Baillargeon, René Bedard et Lucien Deblois. Devant ces témoignages identiques, la couronne et la défense se sont entendues pour renoncer à convoquer les six autres bénéficiaires, estimant qu'ils donneraient les mêmes réponses aux mêmes questions.

C'est alors que le juge Simard a déclaré l'enquête close.

Grands Lacs...

(Suite de la première page) M. Jodoin a dit que le CTC a présenté une proposition écrite sur les termes d'une tutelle volontaire qui selon le CTC aurait pu assurer le nettoyage que recommandait le juge Norris dans son rapport sur le conflit syndical des Grands Lacs.

Mais il y a eu à diverses reprises de ce document des objections et amendements qui auraient, selon le CTC, rendu ce plan inefficace.

Me Bienvenue exhibe au témoin une lettre du 8 août 1958. M. Hardy y reconnaît sa signature. Il écrit à M. Martineau: "Comme je n'ai rien à recommander du côté de l'administration (pour un ami) dont le conseiller législatif lui fournit le nom, vous pouvez 'le passer à la peinture', si vous le désirez".

Le témoin explique qu'il voulait dire qu'il voulait donner à cet "ami" contrat de fourniture de peinture.

Me Bienvenue: "Est-ce M. Martineau qui décidait ou vous?"

Hardy: "Martineau et moi-même recevions des tas de gens. Je le consultais. S'il m'avait dit: 'Pas de peinture', je ne l'aurais pas fait. M. Martineau donnait des contrats de son côté. Si, un bon matin, il donnait un contrat de \$4,000 pour un hôpital à une personne, je n'étais pas, dans l'après-midi, pour donner à cette même personne un contrat de peinture."

Le témoin dit que le prix de \$6,00 le gallon était fixé par lui-même après consultation des hauts fonctionnaires du ministère de la voirie, car il s'agissait de peinture à l'asphalte.

Il admet avoir signé les commandes à Sico.

"Je signais de 50,000 à 60,000 commandes par année. Si j'avais eu \$1,00 par signature, ça aurait été payant."

M. Hardy soutient que toutes les commandes, à l'exception d'une, étaient envoyées directement du service des achats au bureau de Sico.

"Il y a peut-être eu parfois des intermédiaires mais je ne suis pas sûr."

Au cours de la séance de l'après-midi, cinq des 11 bénéficiaires ont témoigné pour admettre qu'ils avaient reçu des chèques de commissions directement des mains de M. Martineau à qui ils avaient demandé une aide financière.

Repondant aux questions de Me Cohen, tous les témoins ont juré que M. Martineau n'a rien retiré personnellement de ces chèques.

Ces cinq témoins étaient MM. Robert Gervais, Eugène Noël, Lionel Baillargeon, René Bedard et Lucien Deblois. Devant ces témoignages identiques, la couronne et la défense se sont entendues pour renoncer à convoquer les six autres bénéficiaires, estimant qu'ils donneraient les mêmes réponses aux mêmes questions.

C'est alors que le juge Simard a déclaré l'enquête close.

M. Martineau, ayant renoncé à toute défense à l'examen volontaire, le juge l'a mis en accusation et cité à son procès.

L'accusé s'est déclaré non coupable et a choisi un procès devant un juge seul.

Il a repris sa liberté sous le même cautionnement de \$1,000 exigé lors de sa comparution.

"Le procès est remis 'pro forma' au 5 novembre; mais on ne croit pas qu'il puisse avoir lieu avant le mois de décembre."

La prochaine procédure dans cette affaire aura lieu, mardi prochain, alors que M. Alfred Hardy subira son enquête préliminaire sous quatre chefs d'accusation de fraude pour une somme de \$4,500.

L'enquête des autres accusés, MM. Antonio Talbot, Arthur Bouchard et Joseph-Damase Bégin, est remise 'pro forma' au 22 octobre.

La tension monte...

(Suite de la première page) — Mais à huit heures, notait l'un d'eux, on n'y sera pas, il faut aller à l'assemblée. Les gens vont rentrer dans le port. — Qu'ils rentrent, on ne les laissera pas sortir, ce sera le même prix. Et puis après l'assemblée, la grève sera peut-être finie.

Commentant la nouvelle mesure qu'ils avaient entreprise de mettre à exécution, des grévistes ont expliqué que leur seul moyen d'obtenir justice, c'est de paralyser le port. "On veut un contrat signé, tout de suite, disaient-ils, pas de vagues promesses".

Ils ont précisé que, lors de l'assemblée générale de dimanche, les débardeurs ont endossé une nouvelle série de propositions qui représente un compromis important par rapport à leurs revendications initiales au chapitre des salaires. Toutefois, ils refusent de céder en ce qui concerne les modifications exigées au régime de retraite. Le conseil d'arbitrage chargé, au cours du mois dernier, d'étudier le présent conflit entre les armateurs et les débardeurs, avait suggéré de remettre tout ce problème entre les mains d'un comité d'étude conjoint, et c'est à cela que font allusion les grévistes quand ils parlent de "vagues promesses".

MARCHE SUR OTTAWA

Quelque 150 débardeurs se sont rendus hier matin à Ottawa pour rencontrer le ministre du travail M. MacEachen. Inquiets des rumeurs selon lesquelles le gouvernement s'apprête à prendre des mesures pour faire cesser la grève et imposer l'arbitrage obligatoire, ils voulaient faire savoir au ministre leur opposition à toute démarche en ce sens.

M. MacEachen a nié catégoriquement que le gouvernement ait l'intention de procéder de la sorte. Un porte-parole des grévistes a déclaré que ceux-ci étaient très satisfaits de leur rencontre, et que désormais les négociations pourraient se poursuivre plus librement. Les débardeurs ont fait savoir que si le gouvernement mettait fin à la grève par la législation, ils se rendraient à leur travail, mais ne travailleraient pas.

René Lévesque...

(Suite de la première page)

construction du barrage de la Manicouagan a déclaré, sur le projet de la mise en valeur des chutes Hamilton, que le Québec allait nécessairement être vendeur à 100 pour cent de l'électricité que produirait un jour les chutes Hamilton.

"Le Québec est déjà propriétaire dans une part de 20 pour cent des chutes Hamilton, propriété qu'il a acquise en nationalisant la Shawinigan Engineering Co. qui détient 20 pour cent des parts de Brinco, concessionnaire du territoire dans lequel se trouvent les chutes Hamilton."

"Mais Brinco ne pourra pas développer les chutes Hamilton et vendre l'électricité qu'elles produiront sans payer au Québec un droit de passage."

"L'électricité provenant des chutes Hamilton devra s'intégrer aux circuits actuels de la société de l'Hydro-Québec qui vendra elle-même le courant électrique à l'Ontario et aux États-Unis."

Selon M. Lévesque l'électricité des chutes Hamilton serait naturellement reliée au marché américain qui promet pour la province des bénéfices qui faciliteraient dans l'avenir la négociation d'emprunts que le Québec doit contracter.

Dans cette optique on peut considérer comme urgent qu'une entente intervienne au sujet de la mise en valeur des chutes Hamilton.

DES AUJOURD'HUI PENSEZ A DEMAIN Venez voir le CONSEILLER EN ORIENTATION DE L'ARC 1254, RUE BISHOP à MONTREAL

Un brillant avenir attend les jeunes gens qu'intéresse une carrière dans l'aviation avec l'ARC.

Les nombreux emplois dans l'ARC sont du domaine administratif, électronique et mécanique; ils comportent un entraînement estimé à plusieurs milliers de dollars et pendant lequel vous recevrez un salaire.

Voici l'occasion de venir en parler et d'obtenir tous renseignements sans obligation.

IL Y A DE L'AVENIR POUR VOUS DANS L'AVIATION

Ottawa...

(Suite de la première page) véritable de ce programme. "résumé en deux lignes dans le discours du trône qui a inauguré la session de 1962."

"Que m'importe de savoir qu'a élaboré la politique qu'on nous présente, lui a répondu M. Bert Leboe (CS, Caribou). L'important est que nous progressions..."

M. T.C. Douglas, leader néo-démocrate, a seul formulé ces réserves. Tout en favorisant l'interconnexion des réseaux d'électricité, il a dit qu'il était nécessaire que le gouvernement fédéral mette à la disposition des entrepreneurs publics ou privés des prêts leur permettant de financer les investissements énormes que requiert le transport de l'énergie électrique sur de grandes distances. Quant à l'exportation de l'énergie, M. Douglas pense qu'il ne faudra l'autoriser qu'une fois satisfaits nos propres besoins.

L'interconnexion progressive M. Sharp a reconnu que le raccordement de tous les réseaux d'électricité ne serait probablement pas rentable avant quelques années. "Mais il semble que l'interconnexion des réseaux de régions voisines, lorsqu'elle est possible et paraît avantageuse, permettrait d'en arriver graduellement à l'établissement d'un réseau national."

De même, le gouvernement estime qu'il serait à l'avantage du Canada et des États-Unis de raccorder les réseaux des deux pays et il a l'intention de stimuler la négociation d'ententes d'interconnexion, sans pour autant négliger de garantir les intérêts du Canada.

Chaque fois que des ententes canadiennes d'utilité publique conclueront des ententes d'interconnexion avec des entreprises américaines parallèles, a dit M. Sharp, le gouvernement, suivant la recommandation de la commission canadienne de l'énergie, sera disposé à autoriser l'exportation d'énergie aux fins:

1) de permettre aux cas d'urgence et de permettre ainsi l'écoulement des réserves d'énergie emmagasinées par les centrales;

2) de permettre un plus grand équilibre de la production et de la distribution entre les centrales ou les réseaux;

3) de permettre la vente d'excédents d'énergie non primaire (interruptible);

4) de permettre de tirer le plus grand profit des différences de charge, de bassins hydrographiques et d'autres facteurs;

5) de permettre l'exportation de quantités fixes d'énergie primaire pendant des périodes d'une durée limitée, rendant possible et plus économique la construction d'usines génératrices d'un côté ou de l'autre de la frontière.

Le gouvernement croit, en outre, qu'il y aurait avantage à accorder des permis d'exportation de quantités considérables d'énergie primaire vers les États-Unis afin de hâter la mise en valeur de grandes sources d'énergie qui ne sauraient être exploitées avec profit autrement.

La loi créant la Commission canadienne de l'énergie autorise de telles exportations pour une durée maximum de 25 ans.

Il faudra, a dit M. Sharp, prendre les dispositions nécessaires afin de rapatrier progressivement cette énergie, suivant les besoins de la consommation domestique. Il suffira de...

De Gaulle...

(Suite de la première page) position française et ont, en ce sens, été un excellent prétexte à une rencontre de Gaulle-Kennedy.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a cependant tenu à faire remarquer que les divergences entre la France et les États-Unis n'ont pas la gravité que certains journaux se plaisent à souligner.

Le président américain aurait dit au ministre des affaires étrangères de France toute l'admiration qu'il avait pour le général de Gaulle, ajoutant qu'il comprenait fort bien ses sentiments à l'égard de l'indépendance nationale; dans ces conditions, aurait-il encore dit, il ne voyait pas très bien pourquoi les deux pays semblaient prendre des positions parfois très opposées. Le président américain semble maintenant accepter l'idée d'une frappe nucléaire.

Certains observateurs n'écartent pas la possibilité même de voir les États-Unis ouvrir une partie de ses laboratoires nucléaires.

Mais sur la conception de l'Europe les thèses s'affrontent plus nettement et les négociations entre Couve de Murville et Dean Rusk ont permis une fois de plus de constater l'écart existant entre les deux positions. Washington attend avec une certaine anxiété de voir l'attitude des pays du Marché commun lors des prochaines négociations tarifaires au sein du GATT.

Enfin, en ce qui concerne le traité sur l'arrêt partiel des expériences nucléaires, le ministre des affaires étrangères de France a fait remarquer à Washington que la différence des positions entre les deux pays tient au fait que pour l'instant les intérêts de la France sont différents de ceux de la Grande-Bretagne, de la Russie et des États-Unis puisque la France en est toujours à la phase de la mise au point de sa force de frappe.

Etats-Unis n'ont pas la gravité...

Le président américain aurait dit au ministre des affaires étrangères de France toute l'admiration qu'il avait pour le général de Gaulle, ajoutant qu'il comprenait fort bien ses sentiments à l'égard de l'indépendance nationale; dans ces conditions, aurait-il encore dit, il ne voyait pas très bien pourquoi les deux pays semblaient prendre des positions parfois très opposées. Le président américain semble maintenant accepter l'idée d'une frappe nucléaire.

Certains observateurs n'écartent pas la possibilité même de voir les États-Unis ouvrir une partie de ses laboratoires nucléaires.

Mais sur la conception de l'Europe les thèses s'affrontent plus nettement et les négociations entre Couve de Murville et Dean Rusk ont permis une fois de plus de constater l'écart existant entre les deux positions. Washington attend avec une certaine anxiété de voir l'attitude des pays du Marché commun lors des prochaines négociations tarifaires au sein du GATT.

Enfin, en ce qui concerne le traité sur l'arrêt partiel des expériences nucléaires, le ministre des affaires étrangères de France a fait remarquer à Washington que la différence des positions entre les deux pays tient au fait que pour l'instant les intérêts de la France sont différents de ceux de la Grande-Bretagne, de la Russie et des États-Unis puisque la France en est toujours à la phase de la mise au point de sa force de frappe.

Petites annonces du "Devoir" ARGENT À PRÊTER EDUCATION LOGEMENT À LOUER BUREAUX À LOUER OFFRE D'EMPLOI TAILLEUR MAISON À VENDRE DIVERS

Que vous ayez besoin de \$10,000 - ou d'un million de dollars - pour rendre votre entreprise plus profitable... LAURENTIDE LAURENTIDE ACCEPTANCE CORPORATION LTD. LAURENTIDE FINANCIAL CORPORATION LTD. 1825 Boulevard Graham, Ville Mont-Royal, P.Q. Téléphone: REgent 1-7981

La Bulgarie achètera du blé canadien

OTTAWA — Le ministre du commerce a annoncé hier aux Communes que la Bulgarie achètera quelque 450,000 tonnes métriques de blé canadien, au cours des trois prochaines années. M. Sharp a précisé que le Canada et la Bulgarie avaient signé un accord commercial dont le blé est le principal point.

La Bulgarie s'est engagée à acheter 100,000 tonnes métriques au cours de l'an prochain et une quantité additionnelle de 150,000 tonnes par an au cours des deux années suivantes, conditionnée toutefois par la qualité de la récolte canadienne.

M. Sharp n'a donné aucune indication de ce que peut représenter une telle vente en termes de dollars pour les fermiers de l'ouest, mais comme il s'agit d'une vente de quelque 6,500,000 boisseaux, on peut en conclure que le montant de la vente est d'environ \$33,000,000.

L'indice du coût de la vie a baissé

Ottawa — Le coût de la vie a décliné au Canada pour la première fois depuis le 1er juin au cours du mois d'août. L'indice des prix de consommation, dont la base de 100 a été déterminée en 1949, a faibli d'un demi-point le 1er septembre, passant de 133.9 un mois plus tôt à 133.4. Le déclin est imputable à la baisse des prix alimentaires et à une légère diminution des frais médicaux et des soins personnels.

L'indice avait conservé une stabilité continue de janvier à mai. Cependant, au 1er juin, il grimpa à 132.8 contre 132.3 au premier mai. Puis, il y eut trois hausses consécutives pour atteindre 133.9 le 1er août.

Au 1er septembre, l'indice s'établissait à 133.4 comparé à 131 pour la même date en 1962.

Session fédérale

Boycottage

Le chef de l'opposition John Diefenbaker s'est élevé à x Communes contre le mépris des lois américaines qui entrave la circulation maritime des navires canadiens sur les Grands Lacs. M. Diefenbaker évoquait ainsi le refus des débardeurs de Chicago de décharger le cargo John Ericson parce qu'il n'est pas monté par un équipage du Syndicat international des Gens de mer.

Pensions

La conférence fiscale entre Ottawa et les provinces en novembre prochain discutera peut-être la hausse des pensions aux aveugles, aux infirmes et aux nécessiteux, âgés de 65 à 70 ans. C'est la réponse faite au Communisme par le ministre de la Santé, Mme Judy LaMarsh.

Rumeur

Le ministre des Travaux publics Jean-Paul Deschatelets a entendu pour la première fois mardi, la rumeur selon laquelle la reine Elisabeth inaugurerait l'Exposition mondiale de Montréal en 1967. Le député Auguste Choquette, libéral de Lotbinière, lui a posé une question à ce sujet. Le ministre a dit qu'il traiterait aux renseignements.

AVIS DE DÉCÈS

MARCHANT — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve J. O. Marchand, née Emma Béland, mère de Pierre, Robert, Germaine Bisson, demeurant au 7237 Alexandra, autrefois de Louiseville. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funéraire partira du salon René Thériault, 1120 est, rue Jean-Talon, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de Louiseville, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Café-Thé
Confiture
ADOPTÉZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSY L^{re}
MONTRÉAL

Spécial d'Automne

4 JOURS

au nouveau Dupuis

Messieurs, réalisez de fortes économies sur tous vos achats



Feutres "Vernet" de Paris

Deux modèles à calotte fendue au centre, pincée à l'avant et aussi calotte ronde, dessus pré-formé ovale. Feutre fourrure souple, ruban soyeux, bordure étroite. 6 1/2 à 7 1/2. Charcoal, gris, noir, marine, olive foncé.

SPECIAL D'AUTOMNE
1095

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEZ, RAYON 850



Feutres "Pellati"

Belle qualité feutre fourrure tons de gris, brun, olive, gris, bleu, charcoai. Calotte ronde fendue au centre, aussi calotte pincée à l'avant. Bande étroite et moyenne, ruban soyeux. 6 1/2 à 7 1/2.

Ord. 8.95
SPECIAL D'AUTOMNE
595

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEZ, RAYON 850



Modèle populaire

Pour cette robe de chambre en rayonne soyeuse, col châle, 3 poches, ceinturon noué. Divers dessins en gris, rouge, vert ou bleu. Coupe ample. Confection canadienne. Tailles M. et G. seulement.

SPECIAL D'AUTOMNE
995

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEZ, RAYON 850



Le reversible

Indispensable
Ord. 24.95 SPECIAL d'automne

1995

Paletot tout temps en tweed de laine réversible sur popeline de coton/nylon lustré. Semi-raglan, col balaïcoan (militaire), poches sur les 2 côtés. 34 à 46, ordinaire, court, élané. Tons gris bleu, vert olive, charcoai et autres. Un côté à fins quadrillés, l'autre teinte unie vert, bleu, noir.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEZ, RAYON 810



Penmans 95

Ord. 7.95 SPECIAL d'automne

595

Combinaisons à manches et jambes longues, boutonnées. Tricot laine mérinos et coton ton naturel, pesantier d'hiver, idéal pour sportif, travailleur, etc. Tailles 34 à 44. ÉCONOMIE de 2.00 sur chacune. Faites provision.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEZ, RAYON 850

Aubaine incroyable

Complets 2 pantalons

pour hommes et jeunes gens

Ord. 110.00 et 115.00
SPECIAL D'AUTOMNE

\$70

35 à 46

toutes statures
ordinaire — courte
élanée — corpulente

Superbes complets dans des tissus et dessins nouveaux, pesantier automne-hiver. Devant droit à 3 boutons, revers étroits, effilés, demi-doublure rayonne, fente au bas du dos. Les pantalons avec plis et glissière. Confection dans des worsteds anglais, 100% laine, par un manufacturier renommé pour le soigné, le fini et l'élégance de ses vêtements.

NUANCES : gris moyen — brun — bleu moyen — olive — charcoai.

Venez dès demain choisir votre nouveau complet chez Dupuis, le choix est grand, la qualité insurpassable, le prix raisonnable — bref un achat dont vous vous félicitez.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEZ, RAYON 810



La vareuse à

Ord. 22.95 SPECIAL d'automne

1695

Tissu Terryens traité au Néoprene, protégé parfaitement du froid, du vent, de l'humidité. Entre-doublure matelassée de laine. Glissière Jumbo dissimulée sous la patte de bousillage. Capuchon amovible sur glissière. 36 à 46. Marine, charcoai, vert. Pour le sport, le travail, la promenade.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEZ, RAYON 810

Qualité supérieure

Souliers cuirs de premier choix

Choix très vaste de récents modèles, formes nouvelles, fabriqués par un des meilleurs manufacturiers au Canada dont nous devons taire le nom. Valeurs extraordinaires, économie d'au moins 4.00 par paire. Variété considérable en noir; aussi les nouvelles nuances de brun automne 1963. Pointures 6 à 12, largeurs variées dans le groupe.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEZ, RAYON 870

ord. 18.95

et plus la paire

1495

Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTRÉAL



Chemises sport

5.00 et 6.00 ord.

359 2 pour 9.00

A col mou à pointes courtes baleinées, manches longues, poche poitrine. Motifs fantaisie contrastants, quadrillés divers, nuances dont rouge, vert, gris, brun, bleu. En broadcloth satiné ou flanelle de rayonne — P.M.G.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEZ, RAYON 820



Chemises de qualité

Ord. 6.00

459 3 pour 10.00

Col tenant, manchettes doubles, poche (chemises blanches) — col mou, pointes courtes baleinées, poignets 2-façons, poche (chemises bleues). Tissu Chemlens Arnel/Terrylene, se lave, sèche dans machine automatique, pas de repassage. Encolures 14 à 17.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEZ, RAYON 820



Coton Thermal

Ord. 2.50 chaque pièce

1.99

CAMISOLE, encolure ronde, manches courtes. P.M.G. et E.G. C.A.L.E.C.O.N.S. taille élastique, jambes longues. 32 à 44. Tricot protégeant du froid, gardant la chaleur naturelle du corps. BLANC.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEZ, RAYON 820